

Merdy Elise

DRAC-SRA
15 JAN. 2010
COURRIER ARRIVEE

Rapport d'opération archéologique du bâti
sur la chapelle Saint-Étienne de Guer
(Morbihan)
août 2008

2526

a-

Université Paris I Panthéon-Sorbonne UFR 03

MERDY Élise

L'architecture religieuse du haut Moyen-Age en Bretagne :

Étude archéologique de la chapelle Saint-Étienne de Guer

Volume I : texte

Sous la direction de Florence Journot



Septembre 2009

Membres du Jury

F. Journot, (UMR 7041), Maître de conférence [histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux]

Q. Cazes, (UMR 8589), Maître de conférence [histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux]

Remerciements

Au terme de ce travail, je pense à toutes celles et tous ceux qui m'ont encouragé et soutenu tant moralement que sur le plan scientifique.

En premier lieu, je tiens à remercier Florence Journot pour son soutien tout au long de ces deux années qui ont vu la concrétisation de ce projet d'étude de bâti. Pour ses nombreux conseils et sa patience qui a été mise à rude épreuve durant nos entretiens. Au travers de nos discussions, elle m'a permis de m'initier et d'approfondir mes connaissances sur les divers aspects de ce sujet.

Je pense également à Marie Casset pour sa disponibilité et l'intérêt qu'elle a porté à ma recherche.

Je remercie Stéphane Deschamps, directeur du Service Régional d'Archéologie de Bretagne pour la confiance qu'il m'a accordé. Pour m'avoir permis d'étudier cet intéressant et singulier édifice dans le cadre du Service Régional d'Archéologie et de mon master.

Je tiens à saluer le soutien matériel et humain de la Communauté de Commune de Guer qui a mis à ma disposition un échafaudage mais aussi un logement pour la campagne de relevés d'août 2008. Ce soutien logistique nous a été indispensable pour la mise en œuvre de la couverture photographique de l'édifice à moindre coût. Au même titre, je remercie sincèrement Marie-José Le Garrec pour la mise à disposition d'un théodolite qu'elle a bien voulu nous prêter gracieusement durant toute la durée du chantier. Je la remercie également d'être venue donner un coup de main lors de son temps libre pour la reconnaissance pétrographique des pierres de l'édifice. Au même titre, je remercie Jean Plaine de s'être déplacé pour me faire une formation accélérée pour la reconnaissance des natures des pierres.

Je remercie Philippe Guigon pour les conseils qu'il m'a accordé et ses nombreux travaux de recherche portant sur l'architecture religieuse de Bretagne et particulièrement sur la chapelle Saint-Étienne..

Une pensée, et des remerciements, vont aux membres bénévoles et passionnés de l'Association pour la Sauvegarde de la Chapelle Saint-Étienne. Une pensée plus particulière pour Alain Régent sans qui nous aurions dû manger debout et pour le soutien logistique adéquat face aux situations auxquelles nous étions confrontés, notamment la mise à disposition du tracteur et de la benne d'ensilage ainsi que l'échelle qui nous ont permis d'accéder à la partie haute du mur ouest.

Je remercie sincèrement et chaleureusement Xavier Bacheter pour ses précieux conseils ainsi que son travail de remontage photographique de plusieurs milliers de clichés. Pour les

nombreuses heures qu'il a passé à résoudre des problèmes de parallaxes et de buis sur le terrain mais aussi d'échelles pour l'assemblage des clichés et des relevés manuels. Un petit clin d'œil à ce mur nord qui nous a donné du fil à retordre et du scotch à recoller.

Je remercie également les bénévoles ayant participé au chantier d'août 2008 : Xavier Bacheter, Jean-Charles Oillic, Baptiste Pedrono, Fabien Lesguer, Kathleen Dupinay et Lucie Jeanneret. Pour cet été où les termes d'aléa climatique ont véritablement pris tout leur sens pendant ces deux semaines de relevés sous tente. Je les remercie pour avoir su s'adapter à dans conditions fluctuantes (météo, horaires des repas).

Une attention toute particulière s'adresse à Jean-Charles Oillic. Pour son soutien indéfectible tout au long de ces années ainsi que ses compétences, sur le terrain mais aussi lors des innombrables lectures et re-lectures du présent mémoire. Aux nombreuses occasions passées à corriger et à débattre. Merci de m'avoir supporté au quotidien et de m'avoir réconforter, sans faillir, tout au long de ma réflexion et de ma rédaction. Aux heures d'initiation aux logiciels nécessaires à mon travail ainsi qu'aux heures de sommeil perdues à m'entendre parler de ce dernier.

Je remercie également Cathy et Guy pour les corrections des fautes d'orthographe, qui ont été nombreuses et parfois inattendues.

Je ne saurais oublier tous mes amis qui m'ont encouragé, soutenue et surtout aidé lors des moments difficiles. Merci encore Moufly, Mathieu, Chouchou, Steven, Laure et Xavier. Leur bonne humeur et leur enthousiasme ma permis d'avancer et de continuer. Je leur souhaite à toutes et à tous une bonne réussite dans leurs projets respectifs.

Enfin, je remercie ma famille, pour son irremplaçable et inconditionnel soutien malgré les distances qui peuvent nous séparer. À toi maman, parfois inquiète mais toujours présente dans les bons et mauvais moments, disponible et encourageante, tu m'as permis d'aller au bout de ce premier travail de recherche et je t'en remercie.

Sommaire

Introduction.....	3
Première partie : état de la question, pour en finir avec la Bretagne « retardée ».....	5
1.1. L'architecture religieuse de Bretagne avant le XI ^e siècle, une étude récente.....	5
1.1.1. Les premiers inventaires, le temps des « statistiques ».....	6
1.1.2. Roger Grand, une première synthèse.....	8
1.1.3. Philippe Guigon, un début d'approche archéologique du bâti.	11
1.1.4. Marc Déceneux, le dernier à tenter une classification.....	16
1.2. L'appareil mixte.....	21
1.2.1. Les premières recherches du XIX ^e siècle et du début du XX ^e siècle.....	21
1.2.2. Le milieu du XX ^e siècle, une nouvelle façon d'aborder ce thème.	23
1.2.2.a. La continuité.	23
1.2.2.b. Un appel aux techniques de laboratoire.....	25
1.3. La chapelle Saint-Étienne de Guer, les protections et travaux effectués.....	30
1.3.1. Les protections et restaurations.....	30
1.3.2. Les travaux.....	31
1.3.2.a. Les recherches.....	31
1.3.2.b. Les recherches archéologiques.....	36
1.3.2.c. Les projets de restauration.	37
Deuxième partie : Problématique et objectifs.....	39
2.1. Le site de Saint-Étienne de Guer.....	39
2.1.1. Le prieuré et la chapelle actuels.....	39
2.1.1.a. Le prieuré.....	39
2.1.1.b. La chapelle.....	41
2.2. Problématique.....	44
2.3. Méthodologie.....	45
2.3.1. La topographie.....	45
2.3.2. Le relevé de bâti.....	46
2.3.3. La reprise par ordinateur.....	48
2.3.4. Les fiches U.C.....	48
Troisième partie : Description analytique des élévations et interprétations.....	52

3.1. Description analytique des élévations et restitution diachronique des états de la chapelle.....	54
3.1.1. Le mur ouest.....	54
3.1.1.a. Extérieur (fig.37 a et b).....	54
3.1.1.b. Intérieur (fig.38).....	55
3.1.2. Le mur sud.....	55
3.1.2.a. Extérieur (fig.40, a et b).....	55
3.1.2.b. Intérieur (fig.43 a et b).....	59
3.1.3. Le mur est.....	60
3.1.3.a. Extérieur (fig.45a et b).....	60
3.1.3.b. Intérieur (fig.46).....	62
3.1.4. Le mur nord.....	63
3.1.4.a. Extérieur (fig.47, a et b).....	63
3.1.4.b. Intérieur (fig. 48).....	68
3.1.5. L'aménagement intérieur.....	68
3.2. Restitution diachronique des états de la chapelle.....	69
3.2.1. La première phase	71
3.2.2. Une phase d'embellissement ?.....	76
3.2.3. Une importante campagne de modifications (fig.50 a, b et c et fig.51)	78
3.2.4. La mise hors d'eau de la chapelle et des campagnes de rejointoiement (fig. 50 a et 51).....	82
Conclusion.....	85
Bibliographie	87
Annexes.....	94

Introduction.

Pendant des décennies, l'étude des vestiges bâtis s'est orientée vers une approche stylistique des édifices. Elle visait principalement à la datation, puis au classement de ces derniers en de grandes catégories (pré-roman, roman, gothique). Pour cela, elle se basait sur leurs caractères architecturaux tels la forme des ouvertures ou les décors mis en œuvre. Ce n'est que récemment, depuis une vingtaine d'années environ, que s'est développée, sous l'impulsion, entre autres, de Joëlle Burnouf et Catherine Arlaud (BURNOUF et ARLAUD, 1993) une nouvelle approche : l'archéologie du bâti. Venue d'une volonté d'intégrer toutes les surfaces mises au jour lors de fouilles archéologiques, ou de prospections, cette méthode s'applique aux surfaces encore en élévation. Leurs maçonneries sont désormais prises en compte à l'occasion de l'étude d'un site.

Après avoir identifié les différentes étapes de la construction d'un édifice, ce protocole offre la possibilité d'aller plus loin dans la connaissance des populations passées. En effet, grâce à une analyse minutieuse des relevés pierre à pierre qu'elle nécessite, l'archéologie du bâti se donne pour but d'appréhender le chantier à chaque époque donnée et tous les moyens déployés alors, qu'ils soient matériels (pierres, bois), technologiques (échafaudages) ou humains (architecte, ouvriers, transporteurs). Les nouveaux outils proposés par cette discipline de l'archéologie ont permis le développement et la mise en œuvre de problématiques jusque là seulement effleurées (fonctionnement du chantier, origine des matériaux).

Un rapide inventaire bibliographique montre que la plupart de ces dernières se sont intéressées à des édifices et ensembles bâtis d'une certaine importance et qui appartiennent tant au domaine civil (château de Vincennes en Île-de-France, le château du Guildo dans les Côtes-d'Armor), que religieux (Saint-Germain d'Auxerre, SAPIN, 1999, Fontevraud PRIGENT, 1989).

Dans cette seconde catégorie, l'approche archéologique a principalement concerné des monuments considérés comme majeurs ou importants par leur taille, leur hiérarchie au sein de l'Église, délaissant ainsi l'architecture plus simple désignée sous l'appellation « mineure » ou localisée dans le monde rural.

La chapelle Saint-Étienne de Guer appartient à cette classe. En effet, il s'agit d'un édifice daté de l'époque pré-romane, de plan rectangulaire dont la maçonnerie se compose,

majoritairement, de plaques et plaquettes de schiste. À ce matériau s'ajoute de la terre cuite répartie entre les parties basses des murs et le haut du pignon est. Sa forme simple et sa localisation dans le milieu rural ont fait d'elle un édifice « mineur ». C'est pour cette raison qu'elle a été choisie pour étude de cas dans le cadre de ce mémoire de première année de Master. Ce dernier a pour objectif de montrer l'apport de l'archéologie du bâti pour l'acquisition de connaissances sur de tels bâtiments.

La nature de l'édifice, ainsi que ses caractéristiques, ont orienté ce travail, aussi nous nous interrogerons sur la manière dont a pu être perçue l'architecture religieuse du haut Moyen-Age en Bretagne au sein de la recherche. Par Bretagne, sont compris tant le Finistère, que le Morbihan, les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique (fig.1). En effet, un aperçu de l'histoire de Bretagne nous permet de constater qu'à cette époque, le territoire comprenait la partie ouest de la Bretagne mais également Nantes et cela depuis au moins le X^e siècle (CHEDEVILLE & GUILLOT, 1984).

En plus de cette approche du haut Moyen-Age en Bretagne, il sera également vu comment la présence de terres cuites dans les maçonneries a été abordée par les chercheurs précédents et l'évolution des problématiques sur ces sujets. Suite à cela, un exposé des études effectuées sur la chapelle Saint-Étienne de Guer clôturera cette première partie.

Ce travail se poursuivra avec le développement de la problématique abordée, ainsi que par la présentation de la méthodologie appliquée tant pour la campagne de relevé de bâti effectuée en août 2008 que pour l'analyse des données obtenues.

Dans le but de montrer l'apport d'une approche archéologique sur de tels édifices, une présentation des résultats et des hypothèses concernant la chronologie relative des phases de construction déterminées sur la chapelle fera l'objet d'une troisième et dernière partie.

Première partie : état de la question, pour en finir avec la Bretagne « retardée ».

1.1. L'architecture religieuse de Bretagne avant le XI^e siècle, une étude récente.

Au cours de cette première partie, il s'agira de présenter l'évolution des paradigmes de l'histoire de l'architecture religieuse du haut Moyen-Age en Bretagne depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. En effet, les recherches antérieures, notamment du XVIII^e siècle, portaient principalement sur les lithographies présentant, généralement, la pénétration et la mise en place du christianisme en Armorique.

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle que les vestiges matériels ont été pris en compte et étudiés¹, non seulement dans le but de poursuivre les recherches précédentes, et donc de connaître l'ordre chronologique des installations chrétiennes sur le territoire breton, mais aussi pour comprendre les édifices en eux-mêmes. Nous verrons comment, d'abord considérée comme archaïque, l'architecture religieuse bretonne est, aujourd'hui, vue comme un domaine dans lequel la Bretagne a réussi à se démarquer tout en participant aux mouvements artistiques de son époque.

Deux points de recherches sont communs aux auteurs du XIX^e siècle : le renouveau de la construction en pierre grâce à une stabilité apportée par le pouvoir carolingien; le renouveau de l'architecture religieuse à partir de la seconde moitié du XI^e siècle. En effet, les invasions normandes du IX^e siècle ayant causé de nombreuses destructions, un appel a été émis à l'adresse de centres religieux de la région de la Loire, comme Marmoutier et Saint-Benoit-sur-Loire; entraînant ainsi des nouveautés architecturales. En 1008, Geoffroy Ier

¹ En 1840, Langlois, a établi l'une des premières recherches archéologique du bâti sur Sainte-Agathe de Langon. (fig.2)

Langlois C., 1839, Notice sur une ancienne chapelle au bourg de Langon, dans la séance du 2 décembre 1839. Rennes (extrait du Bulletin des Sciences et des Arts de Rennes) in, (1998) tome 1, p 24-25

obtient des moines de Fleury-sur-Loire (58) leur participation au relèvement des abbayes de Rhuys et Redon (fig.3)².

De nombreux travaux ont porté sur l'évolution du bâti depuis cette période, seulement le haut Moyen-Age, ainsi que les édifices dits « mineurs » et « simples », sont restés quelque peu à l'écart de la recherche durant de nombreuses années. Ce n'est que récemment que des chercheurs s'y sont intéressés. Si leur nombre n'est pas important, ils ont tout de même permis une ouverture de la recherche vers une étude plus approfondie de ces constructions, non pas systématiquement en ruines, mais bien souvent menacées de destruction.

1.1.1. Les premiers inventaires, le temps des « statistiques ».

Les premières recherches et conclusions sur la Bretagne et son occupation, tant civile que religieuse, ont longtemps été le seul fait de l'historien « de la Nation Bretonne », Arthur Lemoyne de La Borderie³, prônant une Bretagne prise entre la « grande forêt centrale » et la mer, ne laissant que les côtes aux habitants de la péninsule pour vivre et s'installer (LA BORDERIE, 1899). Il a fallu du temps et le développement de sociétés savantes dans cette région pour mettre fin à ce paradigme trop bien installé dans les esprits et la recherche.

Les premiers documents ayant fait office d'inventaires ont été publiés dans les bulletins des sociétés savantes. Ceux qui ont été consultés et étudiés à l'occasion de cette recherche ont été, pour la grande majorité, ceux de la Société Polymathique du Morbihan. Cette dernière, créée en 1826, regroupait des personnes, universitaires ou non, attirées par l'archéologie, l'histoire, les sciences et les arts. Elle s'organisait autour d'excursions et de voyages à but culturel, à partir desquels furent publiés les bulletins, rapportant les observations menées. Ce n'est que 50 ans après sa création que les premières publications ont débuté, en 1874, sous la présidence de Louis Rosenzweig, archiviste du Morbihan.

² Ces derniers en ont profité pour installer leurs ordres dans les monastères, ce qui n'a pas été sans poser quelques conflits d'intérêt par la suite.

³ Issu de l'École des Chartes, ses nombreux travaux sur la Bretagne et son histoire l'ont fait reconnaître comme historien de la Nation Bretonne.

De nombreuses descriptions d'édifices ont été présentées dans ces ouvrages; sans pour autant offrir un essai de datation. Suite à cela, les auteurs ont exploité les sources textuelles disponibles. En sont ressorties les informations sur les possessions, du prieuré ou de la paroisse, selon la nature de l'édifice abordé, ainsi que sur les responsables s'étant succédés à leur tête.

L'organisation de leur analyse est directement issue de l'enseignement, et de la méthode mise en place par Arcisse de Caumont (CAUMONT, 1840, 1851⁴). Ce dernier voulait établir une typochronologie, à l'échelle de la France, de l'architecture religieuse selon les régions. Ce travail étant bien trop vaste tant sur le terrain que dans les archives, pour un seul chercheur, les sociétés savantes ont servi, en plus de relais d'informations, de moyen de communication entre les chercheurs et les amateurs parcourant le territoire. La « systématique » d'Arcisse de Caumont a donc été respectée avec la présentation du plan des édifices (croix, basilique), la maçonnerie (irrégulière, petite, moyenne...) ainsi que les éléments constitutifs comme les baies et les portes et leurs formes (couvrements...).

Les publications, à l'image de celles de la Société Polymathique, se sont développées durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Elles s'inscrivent dans un contexte de volonté de préservation des « beaux édifices » de France. Ainsi, le gouvernement a mis en place, dans les années 1830, le service des Monuments Historiques avec des visées conservatoires. Parallèlement, il désire que soit effectué le recensement de ces édifices, dits notables et remarquables dans le but de retracer l'histoire de l'art de la nation française. Une nouvelle vision du Moyen-Age s'offre alors aux chercheurs qui ne veulent plus l'Antiquité grecque et romaine pour unique modèle de référence. Ces bulletins sont de bons guides pour qui voudrait débiter une recherche sur un édifice disparu, ou même encore en élévation, comme la chapelle Saint-Étienne de Guer, traitée à deux reprises dans les Bulletins de la Société Polymathique du Morbihan⁵. Les premiers volumes publiés ne comportaient que quelques pages alors qu'aujourd'hui, il s'agit de véritables ouvrages, riches en informations et incontournables lors de recherches sur le patrimoine.

Il faut ensuite attendre le milieu du XX^e siècle pour voir une évolution dans l'approche de ces édifices religieux avec la publication d'un ouvrage offrant une étude de l'architecture

⁴ La dernière édition date de 1990

⁵ Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, 1872 p.144, 1904

religieuse bretonne du XI^e siècle ainsi qu'un aperçu de ceux du haut Moyen-Age.

1.1.2. Roger Grand, une première synthèse.

Érudit important, par les nombreux domaines qu'il a abordés (histoire du droit, qui a été sa spécialité principale, agriculture, installation des Francs en Gaule,...), Roger Grand, issu de l'école des chartes, est incontournable lors de l'étude de l'architecture religieuse de Bretagne au XI^e siècle.

En 1958, il aborde dans son ouvrage, *L'art roman en Bretagne* (GRAND, 1958), non seulement les problèmes rencontrés pour l'étude des édifices appartenant au début du Moyen-Age mais aussi les raisons pour lesquelles ils ne sont pas toujours parvenus jusqu'à nous ou alors dans un état très lacunaire. Son rôle de président de la Société Polymathique du Morbihan jusqu'en 1911, et ses nombreuses recherches, lui ont offert l'opportunité d'avoir accès aux données de fouilles et de prospections. Ceci lui offrant une vision assez globale des édifices présents sur le sol, tant enfouis qu'en élévation. Ses études ont ainsi bénéficié de sources matérielles premières grâce à l'utilisation de la méthode archéologique.

À partir des observations menées sur l'emploi des matériaux ainsi que sur les mises en valeur visibles (leur nature, leur agencement), il fait ressortir des caractéristiques pouvant être propres à la Bretagne durant cette époque.

Dans un premier temps, il présente brièvement le substrat géologique pouvant expliquer des choix dans les constructions. Puis il évoque le cas du calcaire, importé, que l'on peut voir dans des édifices bretons au travers d'une citation de Pierre Morel : « les pays du granit, maîtres en l'art de bâtir, durent faire appel aux pays calcaires, maîtres en l'art de sculpter »⁶. Ce matériau était ainsi utilisé pour des motifs réclamant plus de finesse que celle offerte par le granite.

Selon lui, l'architecture carolingienne n'est faite que de bois et de terre et utilise, à l'occasion, des matériaux de récupération issus de sites antérieurs comme les petits moellons, les briques ou les tuiles. Leur utilisation étant limitée au comblement d'interstices entre les

⁶ Pierre Morel, Marche et Limousin, GRAND, 1958, p 75.

blocs de plus grande taille. Il considère que « la brique n'est en Bretagne qu'un matériau de remploi et d'appoint, qui doit toujours faire soupçonner localement la présence probable d'une ruine antique et dont l'usage par les chantiers médiévaux de cette province est anormal et exceptionnel »⁷.

Toutefois, il observe un retour aux pratiques antiques à partir du XI^e siècle avec un emploi bien particulier de ce matériau : la mise en valeur comme à Langon avec un appareil décoratif fait de rangées de briques réparties régulièrement sur les murs, Saint-Philibert-de-Grandlieu (Loire-Atlantique, fig.4) mais aussi la chapelle de Guer (Morbihan, fig.5). Il met également en évidence l'emploi de l'*opus spicatum* et d'autres appareils particuliers appartenant à l'époque antique. Dès lors, il ne s'agit plus, selon lui, d'une utilisation fonctionnelle mais d'un arrangement esthétique.

Une autre forme de mise en valeur est utilisée : le jeu des couleurs. En effet, les différentes natures des matériaux sont exploitées et mises en œuvre de telle sorte qu'elles offrent une « mosaïque » de couleurs, et de motifs géométriques. Entre le blanc du calcaire, le granite, qui se décline en de multiples couleurs, le rouge de la brique et le schiste (vert, rouge, gris) une composition pouvait être mise en place, formant ainsi un décor tout à fait surprenant.

L'autre élément distinctif de l'architecture religieuse bretonne réside dans le traitement des pierres « suivant les traditions venant de l'art du bois et selon des conceptions décoratives conservatrices d'un art très ancien où l'on retrouve partiellement des formules esthétiques remontant sans doute aux origines les plus lointaines de la race »⁸. Par des observations et des comparaisons il établit un « réseau » d'influences entre la Bretagne et la Loire et la région poitevine-saintongeaise.

Les similitudes avec la Loire touchent la structure de la construction où les ouvertures offrent une meilleure luminosité que celles du Poitou, du fait de leur taille plus importante.

En revanche, c'est dans la mise en valeur que des similitudes sont visibles avec la région poitevine-saintongeaise : l'ordonnance des façades à trois baies (Dinan, Côtes-d'Armor), des contreforts sous forme de colonnes. L'un des éléments notables est la présence de tours lanternes, de pierre ou de bois, au-dessus de la croisée.

Pour lui, ces éléments auraient été introduits en Bretagne lors de l'appel aux abbayes

⁷ GRAND, 1958, p. 83

⁸ GRAND, 1958, p. 55

extérieures à la Bretagne, dans le but de restaurations d'établissements religieux détruits lors des invasions normandes.

Cette première approche de l'architecture des X^e- XI^e siècles par Roger Grand a fini par ouvrir la voie à l'étude d'édifices mal connus, ou parfois mal abordés, en développant une recherche plus archéologique, moins encline à une analyse d'art et d'esthétique. Malgré sa prise en compte des matériaux et de leur nature, il constate dans les reconstructions du XI^e siècle, un manque de savoir-faire des bâtisseurs autochtones pour le travail des pierres tendres: « les établissements étrangers qui acceptèrent d'accomplir l'œuvre, à laquelle renonçaient ainsi les artisans indigènes durent, de toute nécessité, amener leurs propres maîtres et compagnons capables de conduire les travaux, au moins au début, et de diriger les chantiers en formant et surveillant une main-d'œuvre locale naturellement inexperte en ce mode de travail, nouveau pour elle, ignorant en outre, sauf rares exceptions, l'emploi de la chaux et de la pierre tendre, l'une et l'autre presque étrangères au pays »⁹. Ce dernier point est, aujourd'hui, tout à fait contestable avec l'exemple de Landévennec (Finistère) où un édifice de « style bénédictin », antérieur au cloître carolingien, a été retrouvé à l'occasion de fouilles. En effet, il est apparu que l'ensemble du bâtiment était enduit de plâtre ou de chaux blanche pour les murs internes et tout l'extérieur du massif occidental (BARDEL, 1991).

Malgré son ouverture vers ce que l'on pourrait appeler les prémices de l'archéologie du bâti, son travail reste marqué par sa formation à l'École des Chartes mais aussi par l'époque à laquelle il a développé ses recherches. En effet, l'ouvrage qui nous concerne a été écrit et publié à la fin de sa vie; aussi, certaines idées, termes, ou expressions qu'il utilise peuvent être considérés comme déplacés, voire inappropriés, dans les années 1960, à l'image du mot « races ». Du début de sa recherche jusqu'à la publication de son travail une connotation plus négative s'est développée pour ce terme aussi un jugement hâtif pourrait quelque peu décrédibiliser son travail. Il ne s'agissait, en aucun cas, d'être péjoratif mais bien d'intégrer une notion de classe et de particularismes.

Après ce travail, qui reste incontournable pour l'étude du bâti du haut Moyen-Age en Bretagne, il faut attendre quasiment 20 ans pour voir une première approche « archéologique » de ces bâtiments se développer avec Philippe Guigon.

⁹ GRAND, 1958, p.59

1.1.3. Philippe Guigon, un début d'approche archéologique du bâti.

À partir de la fin des années 1980, un nouveau domaine d'application de la discipline archéologique se développe : l'archéologie du bâti. Son but est d'étudier l'homme par la mise au jour, l'observation et l'analyse des vestiges des sociétés passées que sont les bâtiments encore, au moins partiellement, en élévation. La démarche d'analyse stratigraphique d'élévation, étant un des moyens relevant de l'archéologie du bâti, est identique à la fouille de sédiments : la délimitation d'Unités Stratigraphiques (Unités Construites pour le bâti), leur analyse et leur étude.

C'est dans ce contexte de renouvellement méthodologique d'approches des élévations que s'inscrit Philippe Guigon. Bien qu'historien de l'art, il reste le premier à s'ouvrir réellement à l'apport de l'archéologie dans l'étude du bâti par rapport à ses prédécesseurs (GUIGON, 1978, 1987, 1990-1991, 1993, 1997-1998)

Ayant suivi les cours de Jacques Mallet (à l'Université de Rennes) – qui a travaillé sur les enceintes médiévales d'Angers et l'art roman d'Anjou – il a été sensibilisé à l'étude des maçonneries et donc à une nouvelle approche des édifices. Il a débuté ses recherches à l'occasion de sa licence portant sur l'étude de la chapelle Saint-Étienne de Guer, sous la direction d'Alain Bardel¹⁰. Puis, il a continué avec une maîtrise d'histoire de l'art soutenue en 1981 portant sur les églises rurales du haut Moyen-Age dans les diocèses de Rennes, Dol et Saint-Malo. L'année suivante, il passe un Diplôme d'Etudes Approfondies sur l'Architecture religieuse du Haut Moyen-Age en Bretagne. Enfin, en 1990, il soutient sa thèse à l'Université de Rennes 2, « Les églises du haut Moyen-Age en Bretagne »¹¹.

De cette dernière sont issus trois inventaires dont un sur des sites fortifiés (GUIGON, 1997). En 1993, il publie un article sur l'art pré-roman en Bretagne dans lequel il condense sa thèse avec un corpus moins développé en prenant tout de même un ensemble de 110 bâtiments (GUIGON, 1993). Il définit des caractéristiques, qu'il considère comme archaïsantes et relevant de la période pré-romane, pour mettre en évidence leur appartenance à l'époque comprise entre la fin du X^e siècle et le début du XI^e siècle.

Dans la publication de sa thèse en 1998, les « monographies » des édifices sont

¹⁰ Soutenue en 1978. GUIGON, 1978

¹¹ Extrait GUIGON (1998), p. 9

beaucoup plus développées puisqu'il intègre non seulement les observations qu'il a faites mais aussi les résultats de fouilles, lorsqu'il y en a eu, et les résultats de ses recherches dans les archives ou les diverses sources écrites à sa disposition (GUIGON, 1998).

cette publication se présente en deux tomes où figurent les édifices par département¹² et statut : ensembles monastiques, églises paroissiales, rurales, chapelles. Il présente un large éventail des différents types de bâtiments que l'on peut rencontrer sur ce territoire. Il se base sur un corpus de 170 à 200 édifices.

Au cours de ses recherches, il a travaillé avec des archéologues et l'historien Jacques Briard, Roland Giot, notamment pour la géologie, ou encore André Chédeville (CHEDEVILLE, 1983, 1984, 1987, 1997) . Il a également pu travailler avec le laboratoire d'anthropologie de Rennes I et l'UMR 6566 du CNRS. Tous ces domaines de recherches ont largement enrichi ses études.

Son emploi à la tour de contrôle aérien de Rennes a permis à Philippe Guigon de rester attaché à l'archéologie en faisant de la prospection aérienne avec Maurice Gauthier (GAUTHIER, 1989, 1996). C'est grâce aux rapports de ce dernier qu'il a été possible de localiser plusieurs sites archéologiques à proximité de la chapelle¹³.

Philippe Guigon est le premier à faire une analyse se rapprochant le plus de ce que l'on définit aujourd'hui comme l'archéologie du bâti. En effet, il observe non seulement les détails architecturaux tels les ouvertures, leurs agencements mais aussi les matériaux et leur place dans le bâti. Nous y reviendrons plus tard lors de l'étude de la chapelle en elle-même. Malgré l'absence d'analyses stratigraphiques d'élévations, et d'autres moyens offerts par l'archéologie du bâti, il reste un précurseur en matière d'étude du bâti religieux en Bretagne.

Dans ses ouvrages, il commence par redéfinir la période « pré-romane » en Bretagne en lui donnant les bornes suivantes : fin du X^e siècle – second tiers du XI^e siècle. Les auteurs précédents, dont Carol Heitz (HEITZ, 1987), voyaient le commencement aux environs du

¹² Les édifices sont classés, dans un premier temps par région puis par statut. Deux tomes ont été nécessaires pour tous les étudier.

¹³ http://pfioy.free.fr/a_histo.htm#_Gauthier. Sa thèse a porté sur le Porhoët pré-romain et gallo-romain d'après la photographie aérienne. Maurice Gauthier professeur des écoles, est considéré comme l'archéologue donnant le plus de données archéologiques sur la Bretagne en survolant les quatre départements : le Finistère, les Côtes-d'Armor, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Depuis 1985, date à laquelle il a commencé ses prospections aériennes, il est le responsable d'un programme de prospection-inventaire en Bretagne centrale.

V^e, voire du IV^e siècle pour la France. Il remet en cause l'idée de la Bretagne stagnante dans un épisode de régression des connaissances techniques des bâtisseurs : une telle perte des savoirs serait due non seulement à la chute de l'Empire romain mais aussi, et surtout, aux invasions normandes ayant tout « balayé » sur leur passage. Pour lui, il y a effectivement une réutilisation des édifices antérieurs et de leurs matériaux mais pas de manière aussi fruste que ce qui a été dit. Il propose donc une étape intermédiaire entre l'architecture, qualifiée de carolingienne, et celle appartenant à l'art roman.

Il partage en trois « épisodes » l'évolution entre la fin de la période romaine et l'art roman pour la Bretagne.

La première période s'étendrait du V^e au IX^e siècle, environ, avec une architecture simple, de manière générale, mais aussi un emploi des matériaux ou une réoccupation, dans certains cas, des bâtiments encore debout. Ces derniers voyaient leur fonction changer. Ils pouvaient passer d'état de temple, thermes, à l'état d'édifice religieux chrétiens ou d'habitation comme à Sainte-Agathe de Langon¹⁴. Les matériaux extraits de ces édifices, notamment les briques, étaient, semble-t-il, repris non pour de la décoration mais pour la structure même du bâtiment.

Parallèlement à la christianisation des lieux, apparaissent les premiers groupes épiscopaux s'installant près des enceintes romaines. Les monuments religieux s'installent dans les *suburbia* et les anciennes nécropoles. Cette occupation n'a pas été homogène sur tout le territoire, avec une préférence notable pour l'est de la Bretagne et les villes. La ville la mieux connue est Nantes (Loire-Atlantique) avec la consécration, en 567, de la cathédrale Saint-Pierre et-Saint-Paul.

La deuxième période est celle du « premier art roman » ou de « l'âge pré-roman » en Bretagne et s'étendrait chronologiquement de la fin du X^e siècle au second tiers du XI^e siècle.

La plupart des plans restent simples, avec quelques particularités visibles. Trois groupes se distinguent : le plan basilical, la nef séparée d'un chœur sub-rectangulaire par un arc triomphal, et enfin l'abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four. L'exemple le plus ancien de ce type de plan serait Saint-Bréal-sous-Vitré (fig.6) avec une date avancée de 1020. Les portes sont généralement à l'ouest et au sud, les fenêtres, de petite taille et largement ébrasées, sont ouvertes en hauteur, sous le toit, comme par exemple à Saint-André-des-Eaux (Côtes-

¹⁴ Des peintures caractéristiques des thermes romains ont été mises au jour.

d'Armor).

Tous ces plans ne seraient observables que sur la partie est de la Bretagne, Plurien faisant office d'exemple le plus occidental.

La structure du bâtiment est rythmée par l'utilisation de contreforts plats servant plus à raidir les murs qu'à véritablement les contrebuter. C'est également à ce moment que l'on constate les premiers emplois de claveaux dans la partie supérieure des baies, qui peuvent aussi être à linteau échancré. Ainsi, les églises de Tremblay et de Romazy (Ille-et-Vilaine) font coexister les deux techniques.

Nous avons donc pour cette période des édifices montrant de nouvelles techniques mais aussi des appareils de petits modules raidis par de hauts contreforts plats et des baies de petite taille avec un large ébrasement à l'intérieur offrant un minimum d'éclairage.

Dans l'un de ses articles, Philippe Guigon reprend l'expression « premier art roman » en citant la chapelle Saint-Étienne, qui en serait l'élément le « plus spectaculaire avec une datation vers le XI^e siècle » (GUIGON, 1990-1991). Il considère que les murs contenant de la *tegula* ou de la brique appartiennent à cette époque.

La troisième et dernière période est donc celle de l'art roman en lui-même, débutant vers 1060, avec une architecture comprenant des moellons de taille plus importante mais aussi une meilleure maîtrise des techniques employées, notamment pour les voûtes en cul-de-four. Les baies reposent plus systématiquement sur des claveaux et sont plus larges, reprenant ainsi, selon Philippe Guigon, la tradition carolingienne.

Grâce à de meilleures conditions économiques mais aussi à une amélioration des techniques, les grandes constructions se sont développées en Bretagne, remettant sérieusement en cause l'idée d'une région à l'écart des courants artistiques circulant dans le reste de la Gaule.

Avec sa formation ainsi que sa spécialisation sur le haut Moyen-Age en Bretagne Philippe Guigon offre l'une des études les plus approfondies et les plus abouties pour le moment sur la Bretagne et l'architecture religieuse de cette période. Ses rencontres lui ont permis de faire une étude intégrant plusieurs domaines de recherches : géologie, archéologie, histoire (sources écrites). Il a eu aussi l'occasion d'enrichir la carte archéologique de la

Bretagne grâce à la prospection aérienne.

Sa recherche offre ainsi une vue d'ensemble sur l'occupation du territoire mais aussi sur les productions architecturales¹⁵. L'interdisciplinarité fait partie intégrante de sa recherche, ce qui induit une nouvelle approche des bâtiments fondée très largement sur l'étude des techniques de construction.

Toutefois, l'objectif reste toujours une typochronologie des édifices par leurs caractéristiques architecturales communes (plans, baies, ...) renvoyant au travail des historiens de l'art. En effet, on constate que plusieurs points ne sont pas, ou peu, abordés comme l'origine des matériaux ou les relations entre les étapes de construction qu'il a déterminées lors de son étude de la chapelle, en 1978. De plus, il ne fait aucun approfondissement pour ses recherches sur la chapelle Saint-Étienne de Guer alors que sa publication de 1993 aurait, d'ores et déjà, pu être enrichie de certains éléments avec le développement de l'archéologie du bâti depuis les années 1980.

À l'issue de ces travaux, il reste à détailler plus finement l'étude des techniques de construction ainsi qu'à mettre en rapport le chantier avec l'environnement dans lequel il a évolué, dans le but de cerner les difficultés d'approvisionnement en matériaux et l'organisation du chantier en elle-même.

¹⁵ Il étend sa recherche sur les cinq départements : le Finistère, les Côtes-d'Armor, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique.

1.1.4. Marc Déceneux, le dernier à tenter une classification.

Marc Déceneux, docteur en histoire de l'art et conférencier des Monuments Historiques à l'abbaye du Mont-Saint-Michel (Normandie), est le dernier à faire le point sur les héritages dits « pré-romans » présents en Bretagne et développe son propos sur l'architecture romane à partir de l'époque du « blanc manteau d'églises » (DECENEUX, 1998)

Il reprend la recherche en s'appuyant sur le travail de Philippe Guigon et apporte de nouvelles données sur les édifices compris dans le corpus de ce dernier. Ainsi, pour certains d'entre eux, il établit un nouveau découpage chronologique des phases de construction alors que pour d'autres, il remet en cause les datations proposées, certaines lui paraissant bien trop tardives.

Les bornes chronologiques qu'il propose pour le début de l'art roman sont identiques à celles définies par ses prédécesseurs, à savoir un commencement vers 1060-1066. En revanche, il réunit le haut Moyen-Age et « l'âge pré-roman » de Philippe Guigon, tout en mettant en évidence différentes productions : « de nouvelles formules et des innovations ».

Tout comme les auteurs précédents, il constate une réoccupation de bâtiments datant de la période romaine avec, parfois, une réaffectation notamment au culte chrétien.

À partir du VI^e siècle et jusqu'au début du IX^e siècle se sont développées de nouvelles formules avec Alet (Côtes-d'Armor, fig.7), Nantes et Landévennec (Finistère, fig.8). Elles pouvaient comprendre une ample basilique à trois nefs, se terminant par une abside, une tour centrale à la croisée ou une nef unique avec un chœur plus étroit.

Les fouilles qui se sont déroulées à Alet depuis la fin des années 1970, ont permis à Philippe Guigon de rapprocher la cathédrale carolingienne de l'abbatiale carolingienne de Saint-Maxent. Lors de l'étude du second édifice, datant de la seconde moitié du IX^e siècle, il évoque une similitude avec le projet de l'abbaye de Saint-Gall : le plan à double abside.

C'est avec Saint-Philibert-de-Grandlieu, ainsi que Maxent (Ille-et-Vilaine, fig.9), que l'innovation arriverait sous la forme d'un large avant-chœur avec des chapelles et un chœur surélevé sur une crypte et un déambulatoire rectangulaire.

Il y a donc, entre le IX^e et le tout début du X^e siècle, des prototypes de l'art roman caractérisés par le déambulatoire et le chevet à chapelles échelonnées.

Pour la période suivante Marc Déceneux propose une hypothèse intéressante portant sur ce qu'il qualifie « d'influences ». Il voit dans l'architecture comprise entre le milieu du X^e siècle et 1066 « le grand ancêtre de l'architecture religieuse dans la région de Bernay dans l'Eure »¹⁶. Avec l'exemple des soubassements de l'abbatiale romane du Mont-Saint-Michel, il affirme ne pas y voir de l'art normand rustique mais bien ce qui va être fait en Normandie donc « nous pouvons déceler une influence bretonne en Normandie et non l'inverse!»¹⁷.

Il reconnaît, dans Saint-Gildas de Rhuys (fig.10) et Redon, « un véritable apport extérieur à ce premier art roman breton [...] de la Loire, et en particulier, de l'Orléanais » avec les moines de Saint-Benoît-sur-Loire¹⁸.

Il montre, à travers des exemples d'Alet et Saint-Melaine de Rennes, que la Bretagne n'était pas ignorante des recherches faites dans le reste de la France : « ce mouvement se met en route dès la seconde moitié du X^e siècle et couvre toute la première moitié du XI^e siècle »¹⁹. Alet se rapprocherait du plan de Saint-Pierre de Rome. Les premiers édifices français pouvant montrer une telle volonté dateraient du VIII^e siècle. À Saint-Melaine de Rennes se trouvait une grande croisée avec une tour-lanterne percée d'*oculi*. L'auteur rapproche certains détails de Reichenau qui a été construite vers 890.

La tour-lanterne fait partie des éléments mis en valeur par leur composition, qui les monumentalise, avec de larges ouvertures. Un grand soin est apporté aux éléments porteurs tels les piliers en grand appareil, mais aussi par l'emploi d'arases de briques disposées régulièrement dans les maçonneries comme à Saint-Philibert-de-Grandlieu.

Il y aurait un apport de la Loire au début du XI^e siècle par les moines appelés pour relever les monastères, dont Saint-Gildas de Rhuys et Redon. Ils intègrent le déambulatoire ainsi que les chapelles rayonnantes. Ces deux sites sont annoncés comme des modèles aux XI^e-XII^e siècle.

Il passe ensuite à la période dite « du blanc manteau d'églises », entre le XI^e et le XII^e

¹⁶ DECENEUX, 1998, p.40

¹⁷ *Ibid*, p. 40

¹⁸ *Ibid*, p. 40

¹⁹ *Ibid*, p. 40

siècle. Il établit une liste de plans ayant été produits lors de cette période. D'abord, les plans sont élémentaires, rectangulaires, dont le plus ancien conservé serait la chapelle Saint-Étienne de Guer (fig.11) mais aussi Saint-Médard de Doulon (fig.12), détruite en 1972. Elle pouvait être mise en relation avec Guer mais aussi avec Saint-Philibert-de-Grandlieu par l'emploi de la brique.

Puis se trouvent les nefs uniques à chœur rectangulaire, séparés l'un de l'autre par un arc triomphal comme à Lou-du-Lac ou Saint-André-des-Eaux (fig.13). Ce type d'ensembles existerait depuis l'époque carolingienne avec l'exemple de l'église haute de Saint-Michel (DECENEUX, 1994, 1996). Un arc triomphal a été mis en œuvre entre la nef et le chœur à Châtillon-sur-Seiche et Bréal-sous-Vitré (fig.6). De plus, dans ces deux édifices, un exemple de recherche de polychromie est observable avec les moellons de couleur sombre et le contrefort de couleur ferrugineuse.

Les bâtiments à croisillons saillants ont été moins nombreux. Dans cette catégorie, est comprise Tremblay avec son mur sud en moellons composé de lignes d'*opus spicatum*. La partie orientale est composée d'une tour portée par une croisée, et les croisillons sont flanqués d'absidioles.

Enfin, la composition ayant eu la faveur de la Bretagne est le plan basilical. Il s'agit d'un vaisseau central avec deux bas-côtés. Entre le XI^e et le XII^e siècle, on retrouve ce type dans toute la Bretagne. Il y a des variantes, intégrant des absides échelonnées comme à Ambon (fig.14), ou plus trapues ou allongées. Malgré ces variations du plan, elles semblent toujours être percées de fenêtres hautes.

La date de 1066 marque le début de l'art roman avec la nouvelle abbatale de Landévennec (fouillée en 1971) de plan cruciforme, une nef de six travées ainsi qu'un transept avec le bras nord comportant des absidioles (fig.15).

En tant qu'historien d'art, Marc Déceneux prend en compte, pour la grande majorité des cas étudiés, des caractéristiques formelles. Les données archéologiques sont utilisées pour « illustrer » ses propos, notamment lorsque ces dernières ont permis la mise au jour de plans. Son propos se base essentiellement sur des caractéristiques stylistiques comme les arcs triomphaux entre la nef et le chœur des édifices.

En revanche, il met en évidence le fait que la Bretagne n'était absolument pas à l'écart des productions architecturales se développant en Gaule. Tout comme Philippe Guigon, il ne travaille pas à partir de relevés du bâti, seuls à même de montrer les agencements dans le détail. Il a publié un certain nombre d'ouvrages sur la Bretagne, et uniquement sur la Bretagne, donnant à réfléchir sur sa façon d'aborder la région. Il veut mettre fin aux idées de la Bretagne arriérée et à l'écart de tout dans tous les domaines.

Son fervent régionalisme le mène aujourd'hui à traiter des aspects mystiques de la Bretagne avec ses histoires et ses légendes.

L'étude de l'architecture religieuse du haut Moyen-Age en Bretagne n'est donc plus tout à fait le parent pauvre de la recherche depuis les années 1960.

Dans ces trois ouvrages importants, on peut constater que l'intégration de l'archéologie du bâti dans les problématiques portant sur l'architecture religieuse du haut Moyen-Age ne s'est faite que tardivement et de manière sporadique. En effet, Philippe Guigon est l'un des seuls à tenter la mise en place d'un protocole d'étude du bâti à l'aide des méthodes mises à disposition par l'archéologie dont l'observation des maçonneries et leurs agencements. Ces données sont ensuite couplées aux sources écrites, renforçant son analyse des édifices.

Il faut donc en finir avec l'idée de la Bretagne isolée et vide de toute occupation par la présence de la « grande forêt centrale » imaginée par les auteurs du XIX^e siècle²⁰. Au même titre que le reste du territoire, elle a fait partie de l'empire et a entretenu des relations durables et productives avec les Carolingiens comme le prouve l'installation carolingienne de l'abbaye de Landévennec « aux confins du monde connu ». Certes, son rayonnement n'a apparemment pas été aussi important que ceux des grandes abbayes mais elle a eu le mérite d'être édifiée à l'extrême ouest, tout en étant un centre majeur de cette partie de la région.

La profonde césure prônée par les historiens du XIX^e siècle n'a pas eu de réelle existence en architecture. Il faut donc admettre l'idée d'une production architecturale homogène dans toute la Gaule avec une prise en compte des nouvelles recherches effectuées

²⁰ cf. supra 1.1.1

dans ce domaine à l'image de Landévennec et de son cloître carolingien.

1.2. L'appareil maillé

L'étude de cas envisagée ici fait ainsi partie des édifices appartenant au haut Moyen-Age mais aussi à ceux présentant un appareil constitué de terres cuites. Aussi, un point sur les approches établies depuis le XIX^e siècle est-il nécessaire afin de comprendre les enjeux supplémentaires de cette étude.

Dans le cas d'édifices composés de la terre cuite, les appareils, plus ouverts, se différencient par exemple, de ceux réalisés en pierre ou en brique avec des briques ou des tuiles. L'analyse des constructions en haut Moyen-Age s'articule à deux niveaux principaux : la mise au point par le jeu des couleurs et leur agencement – avec des formes géométriques par exemple – et la technique – pour la réalisation des différents des motifs.

1.2.1. Les principales recherches du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle

Les deux autres auteurs à évoquer l'utilisation de briques dans les constructions sont Achille de Caumont (CAUMONT, 1843) et Camille Jalart (JALART, 1927). Tous deux lui attribuent un rôle décoratif.

Achille de Caumont ne fait que passer rapidement en lui attribuant un simple rôle de mise en valeur, reprenant les analyses descriptives des auteurs antérieurs. En revanche, Camille Jalart se penche plus loin dans leur observation, tout en conservant l'approche de Caumont et de la manière même en œuvre de ce matériau. Il intègre une analyse des briques lors des publications des premiers édifices religieux chrétiens. Pour lui, les bâtiments religieux ont souvent de briques se situant surtout en Italie mais « en France on s'en sert plus en petit appareil avec des briques de briques ou d'autres tuiles pour former les chaînages dans les murs et dans les arcs d'arcades » il s'agit de « l'appareil le plus usuel de la décoration médiévale ».

Ce point d'attention ne se traduit que par une note au XIX^e siècle. Les autres auteurs ne s'y intéressent pas. Le genre de données se retrouve au contraire par les recherches réalisées sur divers édifices construits des siècles ou d'appareils de briques dans les églises, et cela même au XX^e siècle.

1.2. L'appareil mixte.

La définition d'un « appareil mixte » n'a pas fait l'objet d'une détermination claire et définitive. Une maçonnerie considérée comme mixte comporte une association d'au moins deux matériaux de natures différentes dans ces maçonneries comme la terre cuite et le schiste.

Dans le cas d'édifices comprenant de la terre cuite, les appareils, dits mixtes, se définissent par l'emploi de ce matériau en association avec d'autres dans les maçonneries. Leur utilisation dans les constructions au haut Moyen-Age tiendrait à deux raisons principales : la mise en valeur, par le jeu des couleurs et leur agencement – avec des formes géométriques par exemple – et la technique – pour la régulation des niveaux des assises.

1.2.1. Les premières recherches du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Les deux autres auteurs à évoquer l'utilisation de briques dans les constructions sont Arcisse de Caumont (CAUMONT, 1840) et Camille Enlart (ENLART, 1927). Tous deux lui attribuaient un rôle décoratif.

Arcisse de Caumont ne fait que l'aborder rapidement en lui attribuant un simple rôle de mise en valeur, rappelant les anciennes décorations des édifices antérieurs. En revanche, Camille Enlart va plus loin dans leur observation, tout en conservant l'optique du remploi et de la mauvaise mise en œuvre de ce matériau. Il intègre une analyse des briques lors des présentations des premiers édifices religieux chrétiens. Pour lui, les bâtiments contenant un appareil de briques se trouvent surtout en Italie mais « en Gaule on utilise plus le petit appareil avec des insertions de briques ou d'épais tuileaux pour former les chaînages dans les murs et dans les arcs à claveaux ». Il s'agit de « l'appareil le plus usuel de la décadence romaine ».

Ce genre d'utilisation ne se faisait que rarement, selon lui, au XI^e siècle. Les arases de briques devaient être rares. Ce genre de discours est aujourd'hui démenti par les recherches menées sur divers édifices montrant des inclusions d'assises de briques dans les maçonneries, et cela, même au XI^e siècle.

Sa considération pour l'utilisation de ce matériau au haut Moyen-Age est, en tout point, négative. Il la voit comme un remploi aisé pour une époque où les populations étaient incapables d'innover par rapport aux créations précédentes de l'Antiquité. Il s'agit de faire « à l'antique » mais d'une manière beaucoup plus fruste : cela peut aller d'une insertion anarchique de briques et de tuileaux, à un semblant d'organisation de ces arases dans la maçonnerie. Leur aspect ne présentant généralement rien de très esthétique, il estimait que les murs devaient être recouverts d'un enduit. Ainsi le parement de la maçonnerie n'était que de mauvaise qualité. En somme, on bâtissait comme les Romains, avec des placages de matériaux plus présentables sur la surface; mais la structure des murs en elle-même n'était qu'une piètre « reprise de ce qui se faisait avant ».

En 1882, M. Ramé, architecte – archéologue, parle de l'emploi des briques dans les constructions et le considère comme une pratique antérieure à l'an Mil. L'emploi de ce matériau dans les édifices du haut Moyen-Age serait un signe de haute antiquité du site ou de l'édifice. Il considère la période suivant l'Antiquité comme une époque de décadence, ayant pour modèle le monde romain et les constructions encore en élévation.

De manière générale, il est possible de constater que les premières conclusions limitent l'utilisation de la terre cuite à un simple remploi de matériaux issus de sites, notamment antiques. De cela, en fut déduite une décadence dans l'art de bâtir, conséquence d'une perte de savoirs : les bâtisseurs du Moyen-Age n'agissant que de façon empirique et simpliste. Encore aujourd'hui, ce discours reste entretenu et perdure dans les explications données sur les édifices, qu'il soient civils, religieux ou même militaires.

Il est bien entendu que le remploi de matériaux de sites anciens ou abandonnés était courant. Une grande part des édifices du haut Moyen-Age, comprenant de la brique, ont été construits avec des matériaux déjà mis en œuvre auparavant. Mais l'idée selon laquelle il s'agirait, non seulement d'un remploi de ces matériaux, caractérisé par une mauvaise mise en œuvre, mais aussi d'une perte importante des savoirs antiques, ne peut plus être d'actualité au vu des recherches menées depuis le XX^e siècle. Ces édifices répondaient à de nouveaux critères architecturaux d'où leur mise en œuvre différente de celle adoptée par les populations romaines et gallo-romaines. .

Les recherches de cette époque restent largement tributaires des idées reçues portant sur l'emploi de la terre cuite dans l'architecture. Il s'agissait de voir l'Antique comme un modèle que les bâtisseurs du début du Moyen-Age ne savaient pas, même correctement, imiter. On assiste donc au renforcement de l'idée d'un Moyen-Age décadent et portant bien son nom : une époque entre deux âges forts et riches de création.

Les bâtiments comportant de la brique sont pourtant les liens directs et physiques avec l'époque connue et mieux définie de l'Antiquité. Ils permettent de suivre quelque peu la phase de transition entre les deux périodes, Antiquité et Moyen-Age.

1.2.2. Le milieu du XX^e siècle, une nouvelle façon d'aborder ce thème.

Deux approches principales sont perceptibles dans l'étude des éléments de terre cuite. Il s'agit de l'étude menant à une datation des édifices, se situant dans la continuité des recherches précédentes, et celle portant sur le matériau en lui-même, depuis sa fabrication à partir de l'extraction de l'argile, jusqu'à sa mise en œuvre.

1.2.2.a. La continuité.

En 1961, Frédéric Lesueur fait un point, non seulement sur les édifices comportant des appareils décoratifs considérés comme appartenant à l'époque carolingienne, mais aussi sur ceux comportant des briques dans leur maçonnerie (LESUEUR, 1961).

Il reprend les études d'édifices de ses prédécesseurs comme Lasteyrie, issu de l'École des Chartes, ou l'abbé Plat et apporte de nouveaux éléments quant à leur datation. Il constate, à partir de ses études de cas localisés dans la région de la Loire, « qu'aucun des exemples rencontrés dans la région que nous étudions n'est antérieur à la période carolingienne ». Les édifices qu'il étudie sont Saint-Philibert-de-Grandlieu, qui serait le plus ancien de ces exemples, Doulon, Savenières, Monthou-sur-Cher, Selommes, Saint-Généroux, Saint-Mexme de Chinon, Cravant, Rivière.

Il reconsidère la datation de Saint-Martin d'Angers et lui donne pour période d'édification le XI^e siècle et non plus l'époque carolingienne comme le suggérait M. Ramé en 1882.

Il va à l'encontre des conclusions précédentes en affirmant qu'il est « excessif de monter systématiquement à l'an Mil la datation des édifices comportant des assises de briques ainsi que de les considérer comme étant *more romano* ».

De plus, il revient sur la considération du rôle de ce matériau dans les maçonneries. Il constate une utilisation différente entre les périodes antérieure et postérieure à l'an Mil. En effet, il y aurait un rôle décoratif des briques lorsqu'elles sont placées en arêtes de poissons²¹. Toutefois, il y a quelques cas où il y aurait un emploi plus structurel des assises de briques insérées régulièrement dans les maçonneries. Dans ce dernier cas, il y aurait un rapprochement avec les constructions antiques.

Malgré son nouveau point de vue, ainsi que les avancées qu'il propose quant au type d'utilisation des briques, il évoque tout de même une régression des connaissances des bâtisseurs en matière de techniques de construction à l'époque précédant l'art roman mais aussi une « rupture » autour de l'an mil dans la manière de bâtir.

Ces deux derniers points sont repris par ses successeurs qui, lors de leurs études de cas, s'intéressent aux matériaux lithiques ainsi qu'à la brique.

En 1986, Yves-Marie Froidevaux présente les techniques de l'architecture ancienne dont celles de l'époque pré-romane (FROIDEVAUX, 1986). Il fait un point sur les caractéristiques des pierres puis sur leur mise en œuvre de la période romaine à l'époque gothique. Pour la période pré-romane, il qualifie les productions « d'édifices sans beauté ». La main d'œuvre serait de qualité inférieure à celle de l'époque romaine, suite aux invasions qui auraient entraîné un étouffement des savoirs et donc un « abâtardissement » des formes et des procédés. Les arases de briques, remployées, feraient des chaînages répartissant les charges sur l'épaisseur des murs.

Joseph Decaens²² fait, quant à lui, une étude de Notre-Dame-sous-Terre du Mont-saint-Michel mais aussi de Notre-Dame-outré-l'eau à Rugles (DECAENS, 1987). Pour le premier édifice, il fait une chronologie relative en se basant quelque peu sur les matériaux. Pour lui il

²¹ LESUEUR, 1961 p 167

²² DECAENS, 1987, p 560-585

s'agit d'une construction antérieure à l'an Mil par la présence de petits moellons de granite grossièrement équarris, de grandes briques plates dans les arcs mais aussi d'un *opus mixtum* dans les piédroits contenant également des briques. Même s'il ne présente pas ces dernières comme un élément déterminant dans l'élaboration d'une datation, il fait une proposition de datation à partir de ce matériau et de sa mise en œuvre avec les moellons de granite.

Comme nous avons pu le voir précédemment, se baser sur la simple présence des briques ne permet pas de remonter aussi haut dans le temps.

Il évoque également une « régression » des savoirs-faires avant l'an mil lorsqu'il dit : « les caractéristiques des maçonneries laissent penser à une construction antérieure à l'an mil ».

1.2.2.b. Un appel aux techniques de laboratoire.

La seconde approche voit le jour à partir de la fin du XX^e siècle. D'une part avec, entre autres, Marie-Christine Maufus en 1983 (MAUFUS, 1983), date à laquelle elle publie un ouvrage sur les décors architecturaux dans la région nantaise, et d'autre part avec Sébastien Millet, qui étudie en 1997 les matériaux liés aux niveaux mérovingiens de Saint-Sécond (Loire-Atlantique, MILLET, 1997).

Dans sa publication de 1983, Marie-Christine Maufus traite des techniques employées pour la mise en forme des briques, ou des plaques en terre cuite. Lors de cette étude, les diverses utilisations de ce matériau sont revues. Il pouvait aussi bien prendre la forme de tuiles pour le toit que de plaques décoratives sur les murs ou les plafonds à caissons. Parallèlement, elle a pu mettre en évidence le manque de traces archéologiques des sites de production, cette dernière observation faisant naître l'hypothèse d'une destruction des ateliers après leur utilisation.

Près de 15 ans après, le travail de Sébastien Millet, concernant la terre cuite des niveaux mérovingiens de Saint-Sécond, va plus loin en s'intéressant à l'origine des matériaux et leur extraction. L'analyse chimique des briques lui a permis de faire une classification. En effet, il a constaté une organisation des matériaux dans le bâtiment en fonction de leur teneur

en tel ou tel autre constituant. Une étude de leur surface lui a également donné l'occasion de faire un rapprochement entre l'état dans lequel elles nous étaient parvenues et leur position au sein même de l'objet. Un bord de *tegula* a été identifié comme tel à partir de l'observation fine des surfaces lisses sur la partie supérieure ainsi que sur le rebord interne.

En 1999, à l'occasion d'une publication collective²³, Odette Chapelot fait un point, non seulement sur les études réalisées sur la terre cuite architecturale mais propose également une chronologie de l'utilisation du matériau dans les constructions.

À son tour, elle remet en question l'idée d'une datation haute des édifices présentant de la terre cuite architecturale dans leurs maçonneries. En effet, elle a constaté qu'entre le XIII^e et le XV^e siècle, un redéveloppement de l'emploi de ce matériau s'est produit, notamment par l'utilisation de carreaux de décoration, pavement et occasionnellement pour les poêles, etc. Dans certaines régions, elle observe également l'absence de « rupture » dans leur utilisation puisque dès les XI^e-XII^e siècles, des productions sont localisées notamment dans la région de Moissac, Cahors et Albi.

Cette mise en œuvre d'éléments architecturaux répond à une volonté et une demande différentes de celles datant de l'époque romaine (PERNOUD, 1993)

En 1997, Maylis Baylé, agrégée de l'université, docteur en histoire de l'art et attachée de recherche au C.N.R.S., aborde cette architecture de manière novatrice. Ses recherches se déroulent dans le cadre d'études interrégionales sur l'architecture, les techniques de construction, la modénature et le décor. Une importance accrue a été portée au volet d'histoire de la construction et des matériaux, ainsi qu'au choix du Cotentin. À l'occasion de ses travaux sur l'église Saint-Aubin de Vieux-pont-en-Auge, datant probablement de la moitié du XI^e siècle, elle met fin aux idées reçues selon lesquelles la présence de briques dans les maçonneries serait un signe évident de datation haute. Elle ne fait qu'un simple rapprochement avec le haut Moyen-Age et non plus une attribution systématique à cette période. Ainsi, elle précise qu'il s'agit « d'un maintien de constructions héritées du haut Moyen-Age et particulièrement de l'époque carolingienne » (BAYLÉ, 1997).

Avec son approche, deux programmes de recherches se développent. L'un, intitulé « Terres cuites architecturales » et le projet d'un Groupe De Recherche européen intitulé

²³ CHAPELOT, in LA CONSTRUCTION EN PIERRE, 1999

« terres cuites architecturales et nouvelles méthodes de datation ». Dans ce programme, plusieurs spécialistes se sont attachés à préciser la fourchette chronologique d'édifices en employant diverses méthodes de laboratoire applicables tant sur le mortier que le charbon ou la brique. Les premiers résultats ont fait l'objet d'une présentation lors du congrès « Medieval Europe » en septembre 2007. Une collaboration a été mise en place avec le Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre (CEM) et l'équipe bordelaise de l'UMR 5060 dont Philippe Lanos, Rennes 1, fait partie. Dans ce cadre, plusieurs domaines sont abordés : des églises qualifiées d'antérieures à 1050, les terres cuites architecturales, un projet de programme interdisciplinaire sur le Cotentin médiéval et les programmes iconographiques dans les édifices médiévaux avec Quitterie Cazes. Bien que la majorité du corpus sur lequel s'appuie cette étude de grande envergure se situe en Normandie, une extension sur le grand Ouest, le Poitou et la Bourgogne, est en cours de réalisation.

En ce qui concerne l'étude des terres cuites architecturales, le projet a été élaboré en collaboration avec Christian Sapin (C.E.M.)²⁴, Françoise Bechtel et Pierre Guibert²⁵. Les nouvelles méthodes de laboratoire utilisées ont permis de faire des analyses plus fines sur des briques dans les monuments dont celles du Mont-Saint-Michel. Il s'agissait de répondre aux problèmes de datation des monuments d'une part et des briques d'autre part, avec une solution archéométrique.

Dans ce cadre, la recherche la plus récente porte sur les terres cuites de Notre-Dame-Sous-Terre du Mont-Saint-Michel (fig.16) par l'équipe regroupant plusieurs chercheurs dont Philippe Lanos et Philippe Dufrenes (C.R. au CNRS). L'objectif est de réduire les marges d'erreur dans la datation de monuments historiques. Dans le cas du Mont-Saint-Michel, il s'agissait d'affiner la fourchette chronologique s'étendant du VIII^e siècle au XI^e siècle (SAPIN, 2007)²⁶.

Philippe Lanos (C.N.R.S) a suivi sa formation à l'université de Rennes 1 en se spécialisant dans plusieurs domaines d'archéométrie. Ses activités de recherche concernent, entre autres, la méthode de datation par archéomagnétisme appliquée aux terres cuites

²⁴ (Centre d'Etudes Médiévales, UMR 5584

²⁵ (UMR 5060, Bordeaux III)

²⁶ SAPIN, 2007 « les programmes collectifs », bulletin du centre d'études médiévale d'Auxerre, 11 (2007)
<http://cem.revues.org/document2012.html>

archéologiques. Pour cela, il suit trois thèmes d'étude qui sont, la variation séculaire de la direction et de l'intensité du champ magnétique terrestre durant la préhistoire et la période historique, l'étude des propriétés magnétiques des terres cuites, et plus particulièrement la correction des perturbations magnétiques qui affectent les résultats de datation, et l'analyse chronologique par les méthodes statistiques bayésiennes qui est la mise en place d'algorithme de modélisation chronologique permettant l'élaboration de courbes d'étalonnage et de référentiels chronologiques.

Grâce à ses spécialisations, il fait partie de plusieurs programmes de recherche à différentes échelles (France, Europe). Jusqu'en 2010 il participe à un plan de pluri-formation intitulé « Matériaux de construction : datation, caractérisation, évolution ». Jusqu'en 2009, il va travailler avec Sylvain Aumard (CEM, Auxerre) sur les tuiles des monuments de l'Yonne pour améliorer leur conservation et approfondir la connaissance de la terre cuite architecturale médiévale.

Parallèlement à ces projets, il a développé des logiciels permettant d'effectuer les calculs nécessaires aux recherches comme le RenCurve, servant à la construction de courbes d'étalonnage des variations du champ magnétique terrestre, le RenDate effectuant les calculs des dates archéomagnétiques et de modélisation chronologique globale ou RenArmag qui est un logiciel de traitement statistique des mesures archéomagnétiques au laboratoire.

En 2003, la première campagne sur Notre-Dame-sous-Terre avait pour but de déterminer les emplacements fiables pour les prélèvements de matériaux. En effet, leur identification a été nécessaire en raison des nombreuses modifications subies par le bâtiment. Lors des recherches précédentes, plusieurs phases de constructions avaient déjà été mises en avant, mais sans grandes précisions.

L'archéomagnétisme et la thermoluminescence ont permis plusieurs avancées majeures. Il a été enfin prouvé que les briques avaient été fabriquées pour l'édification de Notre-Dame-sous-Terre et qu'il ne s'agissait pas de remploi. Deux épisodes de construction ont été mis en évidence grâce à la fourchette chronologique offerte lors de leur analyse : environ 930 pour le premier et entre 960 et 970 pour le second. Nous sommes bien loin d'un remploi de matériaux antiques.

Parallèlement à ce travail, Philippe Lanos et Philippe Dufresnes ont tenté de déterminer l'alignement virtuel et la configuration possible des briques lors de leur cuisson à

partir du champ magnétique terrestre.

« Pour l'heure nous sommes enthousiastes. On a pu réduire le champ des datations possibles au X^e siècle. Un premier lot de briques remonte formellement à la première moitié du X^e siècle, tandis qu'un second appartient à la fin de ce siècle. Une expérience de ce type, c'est une grande première mondiale. Désormais la datation d'un monument ne se base plus seulement sur des connaissances en histoire de l'art ou en architecture, mais s'appuie sur un faisceau de preuves scientifiques concordantes »²⁷.

Les publications sur cette recherche sont sous presse, ce qui ne permet pas d'avoir accès à tous les résultats. Toutefois, il est déjà possible de dire qu'avec l'exemple du Mont-Saint-Michel, les recherches vont plus loin grâce, notamment, aux nouvelles approches et problématiques envisagées mais aussi aux nouvelles techniques de mesures archéométriques comme la thermoluminescence.

La manière d'étudier les briques ou les terres cuites a donc évolué. Il ne s'agit plus uniquement de dater les édifices par rapport à leur présence mais d'étudier leur origine, de connaître leur composition et de cerner la réflexion menée par les bâtisseurs de l'époque. Par la détermination de l'orientation des matériaux lors de leur cuisson, des hypothèses peuvent être émises quant à la quantité pouvant être produite en rapport avec la forme et la taille du four pouvant accueillir une telle orientation des matériaux. Il s'agit de retrouver les gestes exécutés par les producteurs mais aussi de reproduire leurs gestes, lors d'expérimentations.

Les réflexions menées par Christian Sapin et l'équipe du C.E.M. sur l'utilisation de la pierre dans les bâtiments médiévaux, comme Saint-Germain et Saint-Étienne d'Auxerre, allaient déjà dans ce sens. En effet, des analyses des matériaux, menées par Stéphane Büttner, ont permis de déterminer l'origine de ces matériaux mais aussi l'organisation de ces derniers en fonction de leur composition : les plus résistants pour les bases et les plus maniables pour les sculptures.

²⁷ Extrait de l'article dans « concordance des temps au Mont-Saint-Michel de Camille Lamotte, n°220, mai 2008

Se succèdent donc deux points de vue. Au début de la recherche, il s'agissait essentiellement de montrer que la présence de briques indiquait une haute datation. Il s'agissait également de montrer que les bâtisseurs du Moyen-Age ne savaient plus faire à l'Antique et qu'ils avaient donc perdu les connaissances nécessaires en matière de construction. Les éléments historiques, à l'image des invasions normandes en Bretagne, ont permis à l'hypothèse de se développer et s'ancrer dans la plupart des études qui ont suivi.

Il a fallu attendre les travaux du XX^e siècle et l'apport des nouvelles approches « scientifiques » en archéologie pour voir une avancée dans ce domaine et une autre vision. En effet, il n'est plus question, aujourd'hui, d'aborder un édifice comportant des terres cuites et d'en dire systématiquement qu'il s'agit d'un édifice issu de la « décadence des productions antiques ». Il ne s'agit plus, non plus, d'évoquer la perte de savoirs en matière de construction et de remettre en doute les capacités des bâtisseurs du haut Moyen-Age.

En ce qui concerne le remploi des matériaux en lui-même, il est tout à fait d'actualité puisque c'est ce qui s'est produit. Il ne s'agit en aucun cas de remettre cela en doute; seulement l'idée d'une perte des savoirs et d'une population uniquement capable d'imiter, et même d'essayer d'imiter, ne tient plus aujourd'hui.

Reste que ce genre d'idées reçues résiste encore, notamment lors de visites organisées dans les édifices, alors que les nouvelles données restent dans des dossiers non publiés et non mis à la disposition du grand public.

1.3. La chapelle Saint-Étienne de Guer, les protections et travaux effectués.

1.3.1. Les protections et restaurations.

La protection de la chapelle, et de ce qu'elle comprend (mobilier, objets, peintures...) a nécessité plusieurs arrêtés. Le premier classement a été celui de la chapelle au titre des Monuments Historiques par arrêté du 16 août 1971. Après la mise au jour de nombreux

vestiges gallo-romains, la parcelle voisine a été classée par arrêté du 21 mai 1976. Enfin, les objets et le mobilier se trouvant dans la chapelle, c'est-à-dire les statues (fig.17 a,b.) et le retable (fig. 18. a, b, c), ont été classés au titre des objets par arrêté du 24 janvier 1979.

L'essentiel des restaurations s'est porté sur le gros œuvre comme la mise hors d'eau en 1979 avec la réfection de la toiture avec de l'ardoise d'Angers, posée au clou de cuivre sur un voligeage en sapin sur chevrons.

Entre 1979 et 1990, plusieurs campagnes de rejointoiement des maçonneries ont été effectuées. Le frère d'un des riverains aurait participé à l'une de ces campagnes. Ce dernier a permis de connaître l'origine du sable employé à cette occasion : il semblerait qu'il provienne du camp de Coëtquidan, situé à quelques kilomètres du site. Afin de protéger les décors peints, des plaques de polyester ont été installées sur les baies ainsi que des rideaux. S'ajoute à cela une réfection des menuiseries des portes en 1981 ainsi qu'une restauration des enduits intérieurs. Sur le modèle des baies sud, des grilles en fer forgés (fig.19 a, b) ont été mises en place sur le côté nord en 1998.

Concernant les enduits peints, découverts en 1979, une opération expérimentale de confortation d'échantillons de peintures a été menée en 1984 (fig.20).

1.3.2. Les travaux.

1.3.2.a. Les recherches.

L'une des premières recherches ayant intégré le prieuré Saint-Étienne est celle du Marquis de Bellevue, en 1880 (BELLEVUE,1980) . Il évoque le prieuré et la chapelle à l'occasion de son étude de Paimpont et de ses possessions. Le prieuré aurait été fondé en 1140 : « Ce prieuré fut fondé en 1140, en faveur du prieuré de Paimpont, à 3 kilomètres à l'ouest du bourg de Guer, près des vieux manoirs de Couëdor et de la Muloitière. La chapelle, qui subsiste encore à l'état de ruines, remonte au XII^e siècle et est, de l'avis de tous les archéologues, un des plus curieux restes de la décadence de l'art roman ». Dans sa présentation il évoque plusieurs seigneurs qui auraient possédé soit un banc soit un enfeu dans

la chapelle : « Il y fut concédé le 28 décembre 1643 un banc à René Rozy, seigneur de la Mulotière, par décision des prieurs et chanoines de l'abbaye de Paimpont : *« noble et discret Frère Jacques de Saint-Jean, prier de claustral de l'abbaye de Paimpont; Frère Jean d'Estoc, prier de Saint-Malo-des-Bois; Frère François Huchet, prier de Saint-martin de Rennes et de Saint-Barthélémy; Frère Jude Chouan, prier du Crouais; Frère Guillaume Prevost, prier du prieuré Saint-Etienne de Guer. »* Les seigneurs de la Mulotière avaient au XVI^e siècle dans cette chapelle un enfeu, où fut inhumé en 1595 Jean de Launay, seigneur de la Mulotière. »²⁸. Aujourd'hui, il semblerait que cette installation soit située dans la rupture de pente traversant tout le site du nord au sud. On ne peut que l'apercevoir sous la table faisant office de support pour les objets du musée.

Les informations données par le marquis de Bellevue sont importantes et inédites puisqu'aucune archive ne mentionne ces éléments. L'inconvénient majeur, et non négligeable, de cet ouvrage est l'absence des sources à partir desquelles sont tirées les informations présentées, aussi il est impossible de les vérifier dans l'immédiat²⁹.

Les premiers travaux d'archéologues effectués sur la chapelle ne datent que de la moitié du XIX^e siècle avec Louis Rosenzweig (ROSENZWEIG, 1872), archiviste du Morbihan, en 1872 et Louis Marsille en 1912 qui s'est rendu sur les lieux et a observé la chapelle: *« puisque nous y sommes rendus examinons ce qui en reste avec d'autant plus d'attention que ce prieuré est aujourd'hui mis en vente, et que sa chapelle va probablement disparaître; déjà vendue une première fois, à la Révolution, cette chapelle avait été adjugée, avec la métairie attenante et les dépendances, pour la somme de 8025 livres, au citoyen Grée, l'acquéreur du château de Couëdor. Voici la métairie, c'est à dire sans aucun doute l'ancien prieuré lui-même ; une pierre encastrée sur la façade porte cette inscription : FAIT PAR VENERABLE ET DISCRET FRERE GUY PROVOST PRIEUR DE CEANS 1633. C'est un peu moderne pour nous ; voyons la chapelle ; hélas! Ce n'est plus qu'une grange sur laquelle nous lisons la date 1681 ; entrons ; rien de remarquable non plus à l'intérieur. Décidément nous ne rapporterons de ces lieux que le souvenir d'un site pittoresque, et nous lançons à la chapelle un dernier regard d'adieu »*. Ce n'est qu'en observant de plus près, qu'il va leur être possible de voir la décoration et la composition particulière de l'appareil de cette chapelle. «

²⁸ BELLEVUE, 1980, p 98-99

²⁹ Peut-être a-t-il eu accès aux archives des seigneurs de la Mulotière.

mais qu'est-ce que cela? Voici cependant de vieux contreforts à peine saillants. Nous serions-nous trop hâtés, et la date de 1681 n'indiquerait-elle qu'une époque de restauration? En effet, voilà aussi de petites ouvertures bouchées avec tant de soin que nous ne les distinguons pas d'abord ; puis des restes de cordons de brique que nous n'avions pas remarqués jusqu'ici dans aucune chapelle. Nous escaladons la haie d'un courtil qui nous masquait le pignon de l'est ; ô bonheur! Il est chargé lui-même de cordons de briques arc-boutées (sorte de *reticulatum opus*). Nous admirons, car c'est, à notre avis, avec la « chambre de saint Gurval », ce que le département possède de plus ancien en fait de constructions religieuses. Et dire que ce curieux et unique spécimen de notre architecture primitive est voué sans doute à une prochaine destruction, que nous n'avions pas entre les doigts l'habile crayon de plusieurs de nos collègues pour en perpétuer le souvenir, et que le Répertoire archéologique est sur ce point complètement muet! N'y-a-t-il pas là, pour un auteur scrupuleux, de quoi être longtemps inconsolable? »³⁰.

Plusieurs propositions de datation ont été émises par les différents auteurs comme l'abbé Jean-Marie Leclair, en 1915 dans « L'ancienne paroisse de Guer », qui la datait, pour sa partie la plus ancienne, « de l'époque romane sinon de la période qui suivit immédiatement l'occupation romaine » (LECLAIR, 1990³¹). Elle aurait été construite à l'emplacement d'un camp romain et même d'une villa. Dans son ouvrage il présente également le cadre du bourg de Guer avec ses limites, sa composition (cours d'eau, voies...).

Hervé du Halgouët, en 1949, la datait du mouvement de reconstruction postérieur à l'an Mil. En effet, il la replaçait dans le mouvement de retour à l'antique de la Renaissance entre le XV^e et le XVI^e siècle. Le décor de terre cuite du pignon est alors réduit à un abri pour pigeons.

En revanche, Roger Grand la situait à la fin de l'époque carolingienne, après le départ des Normands, par sa composition de briques, de pierre, les contreforts et les meurtrières dans son ouvrage de 1958 (GRAND, 1958). Il pensait au remploi de restes d'un temple, d'un édifice gallo-romain ou d'une église. Pour lui, on ne peut pas remonter au delà de l'époque carolingienne et descendre en-deçà. De plus, il fait une autre supposition : elle aurait pu être édifiée sur les restes d'une précédente chapelle détruite lors des raids normands. Sa

³⁰ Découverte archéologiques dans la commune de Guer (l'abbaye, le château de Couëdor, Le prieuré Saint-Étienne) Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, 1872, p 144-145

³¹ La première édition date de 1915 alors que la seconde, qui a été consultée, de 1990.

restauration aurait alors été exécutée dans le respect de ces restes vénérables peu de temps après le départ des envahisseurs. C'est dans cette optique qu'elle est présentée dans le dépliant touristique donné lors des visites de la chapelle : « *les soubassements existeraient depuis le VI^e siècle et auraient porté un édifice en bois et torchis* ».

L'étude la plus récente portant sur la chapelle et son édification est celle de Philippe Guigon. Ses recherches sur cet édifice ont débuté à l'occasion de son mémoire de licence, en 1978. Dans ce travail, il conclut en émettant trois hypothèses plausibles pour les phases d'édification et de reconstruction de la chapelle. Dans les trois cas, la première construction daterait du IX^e siècle entre 832 et 874. La première hypothèse prend en compte une destruction, au cours du X^e siècle entre 908 et 938, correspondant aux invasions normandes et une reconstruction durant ce même siècle avant l'an Mil.

La seconde théorie comprendrait une destruction dès 874 et une reconstruction ainsi que des modifications, à partir de 888.

La troisième comprend une destruction de la chapelle dès 874, comme pour la seconde hypothèse, et une reconstruction à partir de 938.

L'un des apports importants de ce travail est la présence de photographies de la toiture avant sa restauration en 1980 par l'association.

À l'occasion de son article de 1993 dans la revue Patrimoine Archéologique de Bretagne et de son ouvrage en deux tomes de 1998, reprenant sa thèse, il fait une monographie sur la chapelle sans inclure de nouvelles données archéologiques que celles présentées en 1978.

Dans celle-ci, il fait le point sur les connaissances acquises lors de ses recherches sur l'édifice (écrits, actes, modifications...) et fait une description extérieure et intérieure de cette dernière en donnant ses dimensions et les particularités notables.

En conclusion, à partir d'une étude essentiellement stylistique, il date la chapelle Saint-Étienne de Guer entre le X^e et le XI^e siècle. Il la décrit comme étant "*le plus ancien édifice religieux chrétien encore debout dans le Morbihan*"³².

Il utilise les maçonneries et leur agencement pour pouvoir faire une datation relative des étapes de construction. En revanche, il ne fait pas mention de la technique employée pour le montage des murs.

³² Patrimoine Archéologique de Bretagne, 1993, p.40

Dans son ouvrage, Joseph Orhan³³ donne un rapide aperçu de la chapelle afin de la présenter dans un contexte plus général (ORHAN, 2004) . En effet, il se sert également des travaux de Philippe Guigon pour faire une description et un phasage relatif de la chapelle. Il faut noter qu'il évoque l'aspect géologique du schiste employé dans les maçonneries de la chapelle. Il les attribue au briovérien pouvant être extrait dans la falaise près de la rivière, ainsi qu'au cambrien pour les dalles de schiste pourpre.

Cet ouvrage fait la synthèse des connaissances acquises, notamment sur le prieuré, sans aller dans les détails, puisqu'il est destiné au grand public.

Il reprend les termes employés par le prieur Guillaume Provost lorsque celui-ci évoque l'ancienneté du prieuré mais sans plus de précisions. Un rapprochement étymologique est fait par le nom de Saint-Étienne mais aussi avec le nom de Brécé qui est celui d'une fontaine située non loin de là.

L'analyse s'arrête là avec l'évocation des abbés (puisque le prieuré était rattaché à l'abbaye de Paimpont) Guillaume Guiho (1399) puis son frère Olivier Guiho (1407).

Un autre type de recherches a été mené : des recherches archivistiques (annexe 1). Les connaissances de ces dernières ont été largement enrichies grâce à Jean Blécon, architecte ingénieur au C.N.R.S et membre de l'association pour la sauvegarde de la chapelle Saint-Étienne de Guer.

En effet, peu d'entre elles nous sont parvenues et de manière générale il s'agit de documents portant sur les prises de possessions successives par les différents prieurs et des comptes, notamment pour le XVIII^e siècle. Aucune source de ce type ne nous est parvenue aussi l'approche archéologique de cet édifice est rendue nécessaire pour approfondir nos connaissances.

³³ Érudit local appartenant à l'association de la chapelle Saint-Étienne de Guer depuis sa création et membre actif de cette dernière avec les visites guidées de la chapelle qu'il organise chaque été.

1.3.2.b. Les recherches archéologiques.

Concernant les recherches archéologiques, deux sondages de 4m² ont été effectués lors de l'intervention de Patrick André³⁴ en 1978 (fig.21) : un à l'extérieur, à l'est, et un à l'intérieur à l'est également dans le prolongement du premier. Tous deux ont montré que la chapelle reposait directement sur le roc, qu'aucune fondation, ancienne ou récente, ne se trouvait au-dessous. Il a été possible de voir que les assises régulières, dont nous avons évoqué la présence dans la description de la chapelle, se prolongent sous la terre jusqu'à une profondeur d'environ 30cm.

Ces sondages ont donc permis de répondre à quelques questions restées en suspens comme la nature des soubassements ou des fondations de l'édifice. La principale question était de savoir si la chapelle reposait sur les fondations d'un ancien établissement gallo-romain ou si elle avait ses propres fondations. Comme nous avons pu le voir, le résultat de la fouille ne donna pas raison à la première question et hypothèse. Il peut, toutefois, subsister un doute puisque nous pouvons supposer que les fondations identifiées par Patrick André, pourraient appartenir à une période plus ancienne que celle de l'élévation de la chapelle. En effet, sa recherche archéologique ne l'a pas amené à l'étude des pierres et du, ou des mortiers en présence.

En 1980, il est relayé par l'association des amis de la chapelle Saint-Étienne qui met en œuvre les moyens dont elle dispose pour la remise en état de la chapelle. Dans l'un de leurs rapports annuels, en 1978, ils prévoient la réfection du toit.

Une partie des mentions de la chapelle au XX^e siècle concerne la sauvegarde de cette dernière. Ainsi, en 1971, la chapelle servait de grange, ce qui n'arrangeait rien à son état de délabrement avancé.

Comme il est possible de le constater, les recherches portant sur la chapelle ne sont pas nombreuses et sont de nature sensiblement identique avec, pour finalité, un essai de datation à partir de son aspect stylistique.

³⁴ Après sa soutenance en 1963 concernant « la cité gallo-romaine des Vénètes, étude des sources antiques », il devient professeur d'histoire à Vannes. Parallèlement, il est correspondant du Service régional des antiquités historiques (puis du Service Régional d'Archéologie). À ce titre, il obtient une habilitation pour effectuer des interventions archéologiques urgentes, sous le contrôle du directeur régional. En 1977, il est le co-fondateur du Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Morbihan.

1.3.2.c. Les projets de restauration.

En 2002 une étude de l'architecte des Monuments Historiques, Mr Lagneau (LAGNEAU, 2002), a été effectuée dans le but de présenter à la ville ainsi qu'à la Communauté de Communes un projet de restauration générale et de mise en valeur de l'édifice à la demande de la DRAC le 17 janvier 2002. Cette étude concerne plus particulièrement les maçonneries, le couvrement (toit), les décors intérieurs et la vitrerie.

Pour répondre au mieux à la demande, son travail se compose de trois parties :

- l'historique de la chapelle, pour laquelle il s'appuie en grande partie sur le travail de Philippe Guigon (GUIGON, 1993), qu'il considère comme étant le plus récent et le plus poussé.
- Un compte rendu des différentes pathologies des divers matériaux et parties de la chapelle.

Le problème majeur des maçonneries est l'usure des joints – pour certains en terre - , par les intempéries; l'eau de pluie et la végétation y pénètrent ce qui provoque le développement de micro-organismes à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de l'édifice. De plus, du fait du manque de cohésion entre les moellons, certains bougent puis se cassent. Le sol semble lui aussi être touché par l'humidité, en raison de la présence d'une source sous l'édifice mais ne semble pas fragiliser les maçonneries sous cet angle-là.

En ce qui concerne les enduits, leur conservation n'est pas optimale puisqu'ils n'ont pas été refaits depuis plusieurs années. Le reste du gros œuvre, comme la charpente ou les baies, est en bon état général malgré quelques infiltrations notamment sur les portes au niveau des pierres de seuil.

En revanche, les enduits peints de l'intérieur sont touchés par les infiltrations d'eau qui décollent la lichette de sable et de chaux qui recouvre le reste et des poches se forment. Aucun fixage des enduits n'ayant été fait depuis 1980, ils sont très fragiles et se désolidarisent des maçonneries sur toute leur surface.

Enfin, il fait le point sur les restaurations et consolidations ayant été effectuées sur l'édifice.

Dès 1984, un essai de consolidation des enduits sur des échantillons avait été entrepris

par la LRMH (Laboratoire de Restauration des Monuments Historiques) et s'était révélé concluant. Toutefois, quelques révisions étaient nécessaires dans les matériaux utilisés pour cette opération. C'est en 2002 qu'a eu lieu le dernier essai sur la confortation par Joël Marie (Restaurateur de peintures murales).

Le projet de restauration de M. Lagneau s'inscrit dans celui proposé auparavant autour des peintures murales du XV^e siècle, et de leur mise en valeur. Il propose une réouverture des petites baies, en meurtrière, et la fermeture de la grande baie est du mur nord, au nu de celle-ci afin de laisser visible le faux appareil peint, ce qui apporterait un éclairage et une humidité moindre. De plus, des vitres particulières pourraient être mises afin de gérer au mieux l'éclairage et ainsi éviter celui présent actuellement.

Concernant les enduits peints, il propose une démarche archéologique en ne restituant pas les formes manquantes. Afin d'apprécier toutes les peintures, il propose de mettre le retable sur la face ouest de l'édifice, ainsi il resterait dans la chapelle tout en laissant les peintures visibles.

L'électricité est à refaire et surtout l'éclairage des peintures en raison de son orientation directe sur les enduits, ce qui les abîme d'autant plus.

Depuis quelques mois, les bénévoles de l'Association pour la Sauvegarde de la Chapelle se mobilisent pour la création d'une protection plus efficace autour de la statue de Sainte-Apolline. Le dispositif envisagé étant onéreux, cela ne pourra se faire avant la fin de l'année, voire l'année prochaine.

Comme évoqué dans cette partie, les recherches effectuées sur la chapelle se sont toutes penchées sur la détermination d'une chronologie absolue de son édification. Philippe Guigon, malgré l'aspect précurseur de ses recherches, n'a pas profité des moyens mis à sa disposition par l'archéologie du bâti pour approfondir les connaissances sur la chapelle.

Deuxième partie : Problématique et objectifs

2.1. Le site de Saint-Étienne de Guer

Le prieuré Saint-Étienne de Guer se situe à environ 15 km à l'ouest du bourg de Guer. Comme le montrent les cartes géologiques établies par Yves Quété en 1975, et revues en 2002 par Jean Plaine (fig.22 a et b), il est positionné sur un plateau schisteux, datant du Briovérien, surplombant la vallée de l'Oyon.

La délimitation du prieuré semble marquée dans le paysage par un apport de terre à une époque indéterminée ainsi que par un muret de pierres sèches entourant la partie est et nord du plateau (fig.23 a et b). La végétation présente est du buis, sous forme de bosquets, longeant les murs nord et sud, ainsi que de l'herbe, notamment à l'est du site. Le substrat schisteux, sur lequel la chapelle repose directement, est visible à plusieurs endroits, notamment dans la cour autour de laquelle les bâtiments s'organisent (fig.24).

2.1.1. Le prieuré et la chapelle actuels

2.1.1.a. Le prieuré

Le prieuré Saint-Étienne (fig.25) comporte quatre corps de bâtiments encore en élévation, plus ou moins ruinés, s'organisant autour d'une cour.

Au nord, se trouve la chapelle Saint-Étienne (1)³⁵ et de l'autre côté de la cour l'ancienne habitation du prieur (2). À côté de cette dernière, se trouve une petite construction (3) désignée comme une ancienne porcherie³⁶. Dans l'alignement de la chapelle, se trouve l'ancienne métairie aujourd'hui en ruines (4). Une observation du cadastre napoléonien permet

³⁵ cf. supra 2.1.1.b

³⁶ D'après Joseph Orhan, membre de l'association et guide de la chapelle, il s'agirait d'une ancienne porcherie, aujourd'hui transformée en bureau.

de constater que la disposition des bâtiments semble être restée à peu près la même depuis le XIX^e siècle grâce au cadastre napoléonien (fig.26). Grâce aux deux cadastres, il est possible de constater que la « porcherie »(3) n'était pas encore séparée de l'habitat du prieur (2). Cette séparation a eu lieu lors du réaménagement de la « porcherie » en bureau pour les membres de l'association pour la sauvegarde de la chapelle³⁷. Au XIX^e siècle, les bâtiments du prieuré étaient utilisés par des paysans comme édifices agricoles aussi, la métairie devait probablement être mieux conservée.

Tous les bâtiments sont composés des mêmes matériaux : du schiste, du granite et du grès. À cela, s'ajoute un bloc de calcaire mis en œuvre dans le mur nord de l'habitat du prieur (fig.27).

L'ancienne maison du prieur (fig.28) est de plan rectangulaire. Elle se compose de trois niveaux d'élévation : le rez-de-chaussée, comprenant une pièce principale faisant office de cuisine, un deuxième niveau, visible de l'extérieur par la présence d'une grande ouverture³⁸ et de fenêtres donnant de chaque côté, et un troisième niveau avec les combles. L'accès aux niveaux supérieurs se faisait par un escalier situé face à l'entrée de la maison³⁹.

Les matériaux de construction utilisés sont : la terre-cuite, le schiste et des moellons de grès⁴⁰. Un millésime sur le faîte du toit date la réfection de la couverture en 2005.

La métairie (fig.29), actuellement en ruine et recouverte de végétation, semble de plan rectangulaire. D'après Joseph Orhan, elle comportait une étable, un espace d'entrepôt et un four dans la partie nord. Le dégagement des ruines permettrait leur identification de manière plus précise⁴¹. Seule, la forme du four peut être devinée sous la végétation du fait de sa partie arrondie présente sur l'extérieur du mur nord.

Dans la parcelle jouxtant le prieuré (fig.30), un site antique a été identifié dès les années 1970 lors d'un essai de labourage. À cette occasion, plusieurs objets ont été mis au jour

³⁷ Témoignage oral de Alain Régent, membre de l'association et riverain du site de Saint-Étienne.

³⁸ Le haut du piédroit droit de cette ouverture se compose d'une pierre sur laquelle figure l'inscription « FAIT PAR VENERABLE ET DISCRET FRERE GUY PROVOST PRIEUR DE CEANS 1633 ».

³⁹ Cet accès été condamné par les services de la mairie en raison de l'état fort dégradé des planchers au travers desquels les étages sont visibles.

⁴⁰ Ces derniers se situent dans la partie haute du pignon est.

⁴¹ L'un des bénévoles de l'association de la chapelle a entrepris cette action dans le but d'entretenir un minimum l'édifice.

: un fragment de colonne, des terres-cuites et du mortier rosé⁴². De plus un petit décrochement brusque du terrain longeant la partie nord-ouest du site pourrait correspondre à une ancienne délimitation de la parcelle (fig.31).

2.1.1.b. La chapelle

La description de la chapelle va être faite en deux étapes. D'abord, les éléments principaux (plan, composition) seront présentés puis chaque face fera l'objet d'une description générale (matériaux et éléments). L'intérieur de la chapelle ne fera pas l'objet d'une description ici.

La chapelle Saint-Étienne de Guer s'étend sur un plan approximativement rectangulaire de 19,70 m de long pour 7,67 m de large au pignon est et de 7,55 m de large au pignon ouest (fig.32). Sa hauteur est de 8,30 m au pignon ouest, d'environ 7 m au pignon est et de 4 à 5 m pour les gouttereaux. Une première observation de l'édifice montre que les matériaux principaux sont le schiste, le grès et la brique. Quelques blocs de poudingue (conglomérat) sont visibles sur les faces nord, ouest et sud. Elle possède trois grandes baies réparties sur les murs sud et nord, quatre jours, présents sur les murs sud, nord et est. Huit contreforts, régulièrement répartis sur les murs gouttereaux et le mur est, sont de faible saillie et de taille différente. Pour six d'entre eux (les deux du mur est et les quatre des murs gouttereaux), leur partie supérieure se termine en biseau.

Le mur gouttereau nord (fig.33 a et b) est constitué de plaques et plaquettes de schiste ainsi que de moellons de grès et de blocs de poudingue. L'une des caractéristiques de ce mur est que sa partie basse est faite d'un appareil régulier de briques et de moellons de grès s'étendant de l'est jusqu'au piédroit gauche de la porte.

Il possède une large baie à l'est, trois jours rectangulaires, une porte à l'ouest et trois contreforts. Ces derniers sont répartis régulièrement sur le mur mais ne sont pas de la même taille. En effet, le premier, à l'est, est recoupé par la grande baie, le deuxième atteint la moitié de la hauteur du mur alors que le troisième occupe toute la hauteur du mur. Seuls ces deux

⁴² Encore aujourd'hui des traces de ce mortier sortent régulièrement des nombreux trous de taupes.

derniers se terminent en biseau.

Les deux premiers jours, disposés de part et d'autre de la partie supérieure du deuxième contrefort, sont de taille analogue. Le troisième, à droite du troisième contrefort, et positionné plus haut sur le mur, est plus grands que les deux autres.

L'encadrement de la porte, large de 1,34m et haute de 2,14m, est constitué d'un madrier pour linteau et de plaques de schiste taillées régulièrement pour les piédroits et le seuil.

Sur l'ensemble du murs, treize trous de boulins sont répartis régulièrement. Ils s'organisent en trois rangées horizontales de trois à six trous de boulin et six colonnes de deux à trois trous de boulin.

Malgré le manque de visibilité dû à la présence, en forte concentration, de lichen, il est possible de constater que le mur ouest se compose d'éléments de taille similaire fait, principalement, de schiste et de grès ainsi que de poudingue (fig. 34 a et b). Seul ce dernier matériau est majoritairement localisé dans la partie basse du mur et se présente sous forme de blocs de grande taille.

Le mur possède un jour rectangulaire de petite taille, à environ 5m du sol et excentré à droite.

Sur l'ensemble du mur, douze trous de boulins sont répartis régulièrement. Ils s'organisent en quatre rangées de deux à quatre trous de boulins et quatre colonnes de trois à quatre trous de boulins.

Les matériaux principaux du mur sud (fig.35 a et b) sont le schiste, le grès et la terre-cuite. À certains endroits quelques blocs de quartz et de poudingue sont visibles. Comme pour le mur ouest, ce dernier matériau, fait de gros blocs, est surtout utilisé à l'ouest du mur et dans la partie basse de celui-ci.

Trois contreforts, de taille différente, sont répartis régulièrement sur le mur. Les deux plus grands se terminent en biseau. Le premier à l'est, est recoupé par la baie la plus orientale. Le deuxième, atteint la moitié de la hauteur du mur alors que le troisième occupe toute l'élévation du mur.

Les deux grandes baies sont rectangulaire et de taille analogue. Elles se situent dans la partie

haute du mur. La plus orientale est au-dessus du contrefort oriental et la seconde recoupe la partie supérieure de la porte (UC n°4008).

La porte encore en usage aujourd'hui, située à l'ouest du mur, semble similaire à celle du mur nord. Les piédroits sont faits de blocs rectangulaires de schiste et le linteau d'un madrier de bois. La seconde porte, condamnée, se situe entre les deux derniers contreforts et sous la seconde baie. Contrairement à la précédente, elle est moins large : 0,90m. Ses piédroits sont fait de plaques de schiste et de blocs de divers matériaux (grès, poudingue).

Répartis sur l'ensemble du mur, treize trous de boulins se répartissent selon deux ensembles. Le premier, comprend six trous de boulins organisés horizontalement et verticalement en « quadrillage ». Le second, situé à l'ouest du troisième contrefort, comprend un ensemble de sept trous de boulins, de même section, alignés entre eux horizontalement mais pas verticalement.

Le mur est (fig.36 a et b), se compose de terre cuite (briques, imbrices, tuiles), de schiste (en plaques et plaquettes) et de grès. Ce dernier matériau se trouve à la fois en blocs à peine dégrossis et en moellons de taille régulière. Ce dernier contient un décor réalisé à partir de terre-cuite disposées en bâtière pour former plusieurs rangées de triangles. D'une rangée à l'autre, le nombre de triangles va en décroissant, de bas en haut. La première comporte treize triangles, la deuxième cinq triangles, la troisième quatre triangles et la dernière un seul mais de taille plus importante que les autres. Ce dernier est réalisé à partir de tuiles et non pas de briques.

Le mur est possède également deux contreforts, situés à 1,50m de chaque extrémité du mur, entre lesquels un jour rectangulaire, obstrué, est présent, à peu près, au centre du mur.

Enfin, douze trous de boulins sont concentrés sur les parties basses et hautes du pignon.

À l'intérieur, plusieurs objets sont présents : deux statues en bois (fig.17 a, b) de Sainte-Apolline et Saint-Étienne et un retable (fig. 18 a, b, c), en bois également. Ce dernier, en mauvais état, a été démonté en deux parties pour sa restauration et a été entreposé dans la chapelle en attendant sa remise en place. Tous trois ont été classés aux Monuments

Historiques et datés du XVII^e siècle⁴³.

Avant 1930, une autre statue se trouvait dans la chapelle : une vierge, assise, tenant Jésus enfant sur ses genoux. Elle aurait été volée par un faux moine.

2.2. Problématique

Comme il a été vu auparavant, les recherches concernant l'architecture religieuse du haut Moyen-Age, ont majoritairement fait l'objet d'une approche d'histoire de l'art.

Aussi, l'étude précise des élévations envisagée ici doit nous offrir la possibilité d'appréhender les différents états et phases de construction de la chapelle mais aussi de tenter de saisir les acteurs successifs de la construction.

Afin de répondre à ces attentes, une description détaillée de l'ensemble de la chapelle, réalisé selon le protocole propre à l'archéologie du bâti (relevé pierre à pierre et repérage des UC pour l'établissement de relations d'antériorité permettant de comprendre la chronologie fine du chantier), sera effectuée. Celle-ci, complétée par les fiches U.C (voir le CD), permettra un accès direct à toutes les informations. Lorsque cela sera possible, les descriptions porteront à la fois sur l'extérieur et l'intérieur des murs. Plusieurs campagnes de pose d'enduits ayant été effectuées à l'intérieur de la chapelle, les maçonneries n'y sont visibles que de manière lacunaire.

Pour chacun des états proposés, un essai de datation sera fait à partir de comparaisons avec d'autres édifices présentant des éléments communs avec la chapelle Saint-Étienne.

Enfin, nous verrons comment les éléments de la construction peuvent nous informer à la fois sur la liturgie, la circulation au sein de l'édifice mais aussi d'apprécier les limites économiques du chantier, donc celles du, ou des, commanditaire(s).

⁴³ Base Palissy du site du Ministère de la Culture

2.3. Méthodologie

En raison de la nature du terrain, ainsi que des données archéologiques à notre disposition, plusieurs actions ont été menées lors de la campagne d'août 2008. Les informations obtenues permettent de compléter, mais aussi de corriger, les données⁴⁴ anciennes.

Dans un premier temps, un relevé topographique du site, ainsi qu'un plan des édifices du prieuré a été effectué. Ensuite, le travail de relevé de bâti a débuté avec l'aide des bénévoles.

2.3.1. La topographie.

Une couverture topographique du site s'est avérée nécessaire non-seulement pour rendre compte de la réalité du terrain mais aussi pour mieux comprendre les aménagements effectués dans les maçonneries de la chapelle. En effet, les parties ouest des murs sud et nord comportent de gros blocs de poudingue dans leur partie basse, aussi, il paraît important de prendre en compte le pendage du terrain et donc d'en faire un relevé.

La prise de mesures topographiques en coordonnées XYZ a été faite à partir de plusieurs stations réparties sur l'ensemble du terrain (fig.11). Afin d'éviter un trop grand nombre de stations relais, l'origine a été placée à l'est du plateau, face à l'habitat du prieur. À partir de ce point il a été possible de faire un relevé de toute cette partie du site jusqu'à la cour du prieuré sans déplacer le théodolite.

Les parties ouest et nord ont été relevées suite à la mise en place de plusieurs autres stations (cf.plan). L'intérieur de la chapelle a également été relevé à l'aide du théodolite dans le but d'obtenir un plan rendant compte du tracé réel des murs.

⁴⁴ Par exemple, le plan fourni par l'architecte des Monuments de Historiques, M.Blécon ne tient pas compte de la réalité du terrain. Cf Première partie, III. Sur le plan de 2002, les murs sont tracés à la règle, mais une fois les observations menées sur le terrain, on constate que les murs ont subi des déformations, visibles dès le sol.

2.3.2. Le relevé de bâti.

En raison de la nature et de l'organisation des matériaux, deux protocoles de relevé ont été mis en œuvre sur la chapelle : la méthode manuelle et la méthode photographique. Toutes deux se complètent et permettent d'obtenir une image des murs la plus exhaustive possible sur un édifice d'une telle composition. En effet, leur complémentarité tient au fait que les faiblesses de l'une se trouvent corrigées par les avantages de l'autre. Le relevé manuel offre une observation directe des matériaux et ainsi une identification quasiment systématique. En revanche, cette méthode nécessite beaucoup de temps et est soumise à l'appréciation de l'observateur, si bien que certains éléments sont jugés inutiles à l'analyse et ne figurent donc pas sur le dessin. Avec la photographie tous les éléments apparents peuvent être repris, y compris les éléments les plus petits comme les fines plaquettes de schistes. De plus, le gain de temps pour une structure comme celle rencontrée à Saint-Étienne de Guer, est loin d'être négligeable puisque les prises de points sur les pierres sont supprimées⁴⁵.

En effet, un relevé manuel de l'ensemble de la chapelle aurait, non seulement, été impossible à effectuer dans le temps imparti mais aurait nécessité la mobilisation de matériel et de main d'œuvre en plus grand nombre⁴⁶. Aussi, seules les parties basses des murs nord, sud et est ont fait l'objet d'un relevé manuel. La partie haute du pignon oriental a également été relevée manuellement. En effet, ces parties ont fait l'objet de nombreux débats dans les recherches précédentes, tant pour leur datation que pour l'interprétation que l'on en a faite (notamment pour la partie haute du pignon est). Aussi un relevé permettant l'identification des matériaux s'est avérée nécessaire. Pour le reste de la structure, composé de plaques de schiste de tailles extrêmement variables⁴⁷, la photographie a été utilisée.

La mise en œuvre de ces deux méthodes repose sur l'installation d'un quadrillage régulier composé de carrés de 1m de côté. Il a été appliqué directement sur les murs à l'aide de clous et de ficelles. Lorsque le clou ne pouvait être mis entre deux blocs ou en raison de la fragilité du mortier, du ruban adhésif a été utilisé pour matérialiser les angles des carrés.

⁴⁵ Au mois de mars 2008, un essai de relevé a été effectué sur une partie composée de schiste sur le mur sud. Très vite la méthode manuelle s'est révélée fastidieuse avec de tels matériaux.

⁴⁶ Compte tenu des moyens financiers et matériels obtenus seuls 5 bénévoles ont pu être engagés en plus de deux autres personnes.

⁴⁷ Leur taille pouvant varier de quelques centimètres à 1m de long.

Afin de pouvoir faire le lien entre les faces lors du traitement informatique et de s'assurer de la régularité du carroyage, ce dernier a été élaboré à partir d'une horizontale établie au théodolite. Une fois celle-ci fixée, les axes suivants ont pu être placés avec un espacement d'1m en relatif. Concernant les axes verticaux, le théodolite a également été utilisé pour la vérification de leur régularité le long des murs ainsi que le fil à plomb.

Le relevé manuel s'est fait de manière courante : à l'aide du carroyage, des mesures de chaque élément ont été faites et reportées à l'échelle 1/10e sur du papier calque. À cette occasion, la nature des matériaux a été indiquée sur le dessin, participant ainsi à l'analyse préliminaire du bâti.

En ce qui concerne le relevé photographique, les prises de vues ont été effectuées le long d'axes parallèles aux faces de la chapelle et distants de 4 m de cette dernière. Pour le déplacement de l'appareil le long de ces axes, un essai tous les 40 cm a été fait mais le nombre de clichés s'est vite révélé excessif et inutile en termes de précision atteinte pour le remontage sur ordinateur⁴⁸. Aussi le choix a été fait d'espacer les prises de vues de 50 cm.

Les parties hautes ont fait l'objet d'une couverture photographique identique, à l'aide d'un échafaudage sur roues. Le déplacement de 50 cm en 50 cm a pu être respecté grâce à un fil à plomb et la présence d'une deuxième personne repérant les mesures, en bas de l'échafaudage.

Afin de réaliser des séries de photos à une altitude quasi constante, la hauteur du plateau sur lequel l'appareil était fixé, était corrigée à l'aide d'une troisième personne utilisant le théodolite⁴⁹.

L'utilisation d'un appareil photographique grand angle de 9 millions pixels, a permis de faire des clichés sur, au maximum, quatre niveaux correspondant à des hauteurs de prise de vue différentes. Sur les pignons, les quatre niveaux étaient nécessaires alors que sur les murs gouttereaux deux à trois niveaux étaient suffisants⁵⁰.

Concernant le mur nord et ses parties cachées par les buis, plusieurs séries de clichés ont été réalisées à hauteurs régulières à moins d'1 m de distance. Des niveaux à bulle ainsi qu'un

⁴⁸ Sur une longueur de 20 m (soit environ la longueur des murs gouttereaux), 80 photographies de plus sont prises avec un espacement de 40 cm.

⁴⁹ Le pied sur lequel reposait l'appareil disposait de plusieurs niveaux à bulle et d'un plateau montant.

⁵⁰ La partie ouest de la chapelle étant plus basse que la partie est, après la dénivellation, un niveau supplémentaire s'est avéré nécessaire.

mètre ont été utilisés pour s'assurer de l'horizontalité de l'appareil. La partie masquée de l'un des contreforts du mur sud n'a pu bénéficier de cette adaptation : le buis étant collé à la paroi le tronc ne pouvait être écarté davantage que ce qui a été fait pour les clichés couvrant une plus grande surface.

2.3.3. La reprise par ordinateur.

Les relevés manuels ont, dans un premier temps, été repris sous un logiciel de type Photoshop puis de type SIG (Système d'Informations Géographiques). L'avantage de ces logiciels est que chaque bloc dessiné matérialisant une pierre ou une structure correspond à une ligne, ou une entrée, dans un tableau de données. Cela permet un comptage précis du nombre de blocs dessinés mais il est surtout possible d'y insérer la nature pétrographique des matériaux. Ainsi nous disposons d'une base de données sur les pierres de construction et interrogeable pour la suite et l'interprétation des Unités de Construction. Une fois une surface entièrement reprise, une couleur différente a été appliquée à chaque matériau. Cette information peut s'avérer nécessaire pour la détermination de phases de construction, comme ici⁵¹. Cette méthode étant appliquée sur les relevés manuels, elle a également été utilisée sur les prises de vues, une fois ces dernières remontées les unes à côté des autres pour former une mosaïque d'images globale. Avant le recollage des images, il a fallu procéder à un découpage de ces dernières à cause de l'utilisation d'un grand angle, déformant les images. Sur chaque cliché, la partie centrale a été conservée puis raccordée à une autre, préalablement découpée.

Une fois le relevé pierre à pierre effectué, l'image peut être géoréférencée à l'aide de points remarquables mesurés ainsi qu'aux repères du carroyage préalablement disposés. Cette étape du travail permet de corriger, voire de supprimer quand cela a été possible, les déformations induites par l'appareil photographique.

2.3.4. Les fiches U.C

Le système d'enregistrement utilisé pour l'étude de la chapelle Saint-Étienne reprend celui développé et mis en place pour les fouilles. Le mur se trouve décomposé en une série d'Unités Construites, correspondants aux Unités Stratigraphiques des fouilles du sous-sol.

⁵¹ La phase de construction de la partie haute du pignon est peut être mise en évidence grâce aux matériaux employés qui se démarquent nettement des autres.

Les fiches ont été élaborées en fonction d'éléments présents dans la chapelle mais aussi de l'influence de nos expériences sur des chantiers ayant compris une étude de bâti.

Les numéros d'U.C sont donnés au fur et à mesure de la découverte et de l'observation des maçonneries. Ainsi, ils ne suivent pas de progression chronologique. Ce numéro a également été donné en fonction du mur auquel l'U.C appartient. Ainsi, les U.C du mur est possèdent un numéro débutant par 1000, le mur nord par 2000, le mur ouest par 3000 et le mur sud par 4000. Ce système de fonctionnement s'avère très utile pour éviter toute confusion possible entre les fiches de murs différents, le premier chiffre indiquant le mur auquel il appartient. Afin d'assurer un classement des fiches par mur, le nom de celui-ci sera également indiqué : est, nord, sud et ouest.

Selon une sélection d'observations possibles, d'autres informations figurent sur les fiches utilisées. Pour ce faire, certains critères ont été précisés et indiqués dans le but de pouvoir comparer les UC entre elles et ainsi définir les différentes campagnes de construction ou de reprise de la construction. Ceci ayant pour but l'établissement du phasage relatif de la chapelle.

Aussi, les fiches se fondent sur la description la plus exhaustive possible de l'UC concernée. Le vocabulaire, ainsi que les critères qui s'y rattachent, sont tirés de l'ouvrage de Pérouse de Montclos⁵².

Afin d'établir des limites et une meilleure lisibilité des fiches, un système de cases à cocher a été choisi. Celui-ci n'étant pas infaillible, une case à choix ouvert, intitulée remarque, permet de donner des informations particulières comme les dimensions, des éléments remarquables etc...

Pour le chantier de la chapelle Saint-Étienne de Guer deux types de fiches ont été utilisés. L'une concerne le gros-Œuvre et l'autre les ouvertures.

Le gros-œuvre (annexe 2)

La description débute par la terre-cuite architecturale avec une série de cases à cocher. Il s'agit de choisir parmi les critères suivants : petite brique (épaisse de 4 à 6cm, large de 8 à 9cm, longue de 16 à 19 cm), la brique moyenne (épaisse de 4 à 6cm, large de 10 à 12cm,

⁵² PÉROUSE DE MONTCLOS, 1972

longue de 21 à 24cm), la grande brique (épaisse de 4 à 6cm, large de 20 à 24cm, longue de 30 à 36cm), la tuile plate et l'imbrex. Dans le cas où un autre type de terre-cuite serait identifié, la case à réponse ouverte sera utilisée. Dans cette dernière, figure également la localisation de l'UC et ses dimensions.

La description se poursuit par l'observation de la maçonnerie avec une rubrique pour la pierre. Là également, des cases à cocher ont été utilisées et choisies en fonction de l'édifice et de sa composition. Le choix se fait donc avec le schiste, le conglomérat (poudingue), le grès, les inconnues et les autres (kératophyre, quartz). Pour cette dernière, la nature de la pierre est notée dans la case à réponse ouverte.

Ces informations, une fois mises en relation avec les ressources locales, permettront d'appréhender l'aspect économique du chantier, dont l'approvisionnement fait partie.

La rubrique suivante touche à la forme donnée à l'élément de pierre : le caillou (fragment de pierre), le moellon brut (juste ébousiné), le moellon ébauché (a grossièrement reçu la forme convenant à la place qu'il doit occuper) et la dalle (pierre longue et peu épaisse).

La suite porte sur la mise en œuvre de l'appareil. Pour ce faire plusieurs critères ont été retenus pour définir cet appareil :

- irrégulier : qui possède des éléments de tailles différentes mais ébauchés en vue de leur pose
- réglé : appareil à joints de lits rectiligne mais possédant des assises à hauteurs variables
- assisé : appareil comprenant des pierres de grosseurs variables posées en assises.

Dans cette même rubrique est présentée la taille de l'appareil : petit (hauteur d'assise mesure moins de 20cm), moyen (hauteur d'assise varie entre 20 et 35cm) et le grand appareil (hauteur d'assise supérieure à 35cm). Suite à cela, le module est indiqué : carré, rectangulaire ou mixte.

Les deux rubriques suivantes s'intéressent aux liants. Pour cela, le choix porte sur les joints qui peuvent être :

- incertains : en ligne irrégulière pour les appareils de moellons
- plein : qui affleure le parement
- beurré : qui affleure et recouvre une partie des éléments
- creux : qui est en retrait du parement

- gras : dont l'interstice entre les éléments est égal ou supérieur à 2cm
- maigre : dont l'interstice est inférieur à 1cm

Les mortiers sont étudiés selon trois critères : la couleur, la granulométrie et les inclusions visibles.

Enfin, la dernière partie de la fiche porte sur les relations stratigraphiques de l'UC. En haut du schéma figure la plus ancienne, en bas la plus récente et sur la même ligne les UC synchrones ou équivalentes.

Les ouvertures (annexe 3)

Les ouvertures font l'objet d'une description particulière car elles constituent des « faits » complexes et intéressant pour plusieurs raisons. La première est le phasage, car certaines gardent des traces de leur insertion, et la seconde la datation.

Après la nature de l'ouverture (porte, fenêtre ou jour), la première rubrique s'intéresse à son insertion, faite par assises continues, par éléments de calage ou par retaille des blocs.

La suivante concerne les piédroits et leur composition avec la taille de l'appareil (petit, moyen ou grand) ainsi que le module utilisé (carré, rectangulaire, mixte).

Une première case à réponse ouverte permet d'indiquer le type de couverture ainsi que les dimensions de l'ouverture. D'autres observations (millésimes, traces, localisation) peuvent aussi être portées à cet endroit. La description de l'encadrement se termine par le type d'appui (horizontal ou plongeant) et l'ébrasement (interne, externe, à tableaux droits).

Une seconde case à réponse ouverte a été développée pour la description du mode de fermeture.

Enfin, la fiche se termine par un schéma simple des relations stratigraphiques. Il se présente de la même manière que celui du gros-œuvre : la plus ancienne en haut, la plus récente en bas et sur la même ligne les synchrones et les équivalentes.

Troisième partie : Description analytique des élévations et interprétations

Les fondations de la chapelle n'ont pu être dégagées que sur deux sondages de 4m² sur le mur est par Patrick André en 1978 (fig.21). Elles se composent de grandes plaques de schiste, de blocs de grande taille de divers matériaux, ainsi que d'éléments de remploi (fragment de meule). Comme il a été dit, les fouilles sur la chapelle n'ont pas été poursuivies, aussi, le reste des fondations n'a pu être identifié et décrit, hormis là où elles étaient apparentes (ce qui se cantonne sur la partie ouest de l'édifice).

Le sol de la chapelle ayant été recouvert de graviers à l'époque contemporaine, et les fouilles de Patrick André n'ayant pu associer le sol de terre battue à une époque précise, il ne fera pas l'objet de description plus poussée. À certains endroits, le substrat rocheux est apparent, renforçant les conclusions de Patrick André quant à une édification à même le rocher.

De même que le sol, la charpente a été entièrement remaniée en 1980, lors de la mise hors d'eau de la chapelle, aussi une description de cette dernière ne nous apprendrait rien sur les couvertures successives. C'est pourquoi, aucune observation poussée n'a été faite sur cette partie de l'édifice.

En raison de leur extrême fragilité, les enduits peints, et leurs relations stratigraphiques, n'ont pu être observés de près (en Annexe 4 est présenté un extrait de l'analyse faite Joël Marie en juillet 2002).

Sur l'ensemble des murs, aucune trace d'outils n'a pu être identifiée. De plus, la présence de nombreux rejointoiements n'a pu permettre la reconnaissance des mortiers d'origine. Pour leur localisation et leur détermination, des sondages au sein des murs auraient été nécessaires.

Les images liées aux descriptions reprennent les UC. Ainsi chaque UC possède une couleur qui lui est propre. Toutefois, les UC appartenant à une même phase de construction se déclineront dans une même gamme de couleur. Ainsi le mur sud de la première phase sera de couleur marron alors que les contreforts et la porte auront des couleurs allant de beige à

marron clair. Cette pratique offre la possibilité de différencier les UC tout en permettant une première distinction entre les phases.

3.1.1. Le mur-écran

3.1.1.1. Zébrures (Fig. 37 a et b)

De tout le plus haut des deux murs, il se compose indépendamment d'un petit et moyen appareil intégral fait de briques et grès. La base du mur a l'aspect d'un dallage particulier par l'emploi d'un grand appareil intégral fait de briques et grès. L'ensemble des murs se compose pour l'essentiel d'un mur de maçonnerie en briques et grès. Les murs ont certaines caractéristiques de structure, notamment des murs de maçonnerie en briques et grès.

Sur quatre murs, répartis sur l'ensemble du mur, des briques de zébrures, notamment de maçonnerie plus large, celles de zébrures ont des dimensions régulières. Elles correspondent à la fin des zébrures horizontales des murs de maçonnerie (UC n° 1004 à 1010) ainsi qu'à des briques plates de zébrures dans les murs. Ces zébrures, réparties en largeur à grande, réparties en largeur avec les murs et se sont permis les zébrures de la structure.

Le murier peut par ailleurs, en ce qui concerne la maçonnerie pour et dans, des zébrures que les murs ont pu être permis de la maçonnerie. Les zébrures dans les murs correspondent à des zébrures horizontales de maçonnerie dans la structure même de la maçonnerie.

Une distinction dans la maçonnerie est visible par un zébrure de maçonnerie sur une ou deux briques (UC n° 1004) avec un petit de la maçonnerie. Les zébrures dans les murs, par leur zébrure, ont permis de leur plus grand et plus grand de leur zébrure, notamment par les joints plus et plus. En plus, les zébrures ont bien permis de leur zébrure, notamment par les joints plus et plus. Ces zébrures de la maçonnerie correspondent à la maçonnerie de la maçonnerie entre 1900 et 1910 et la maçonnerie de leur zébrure de leur zébrure.

3.1. Description analytique des élévations et restitution diachronique des états de la chapelle.

3.1.1. Le mur ouest

3.1.1.a. Extérieur (fig.37 a et b)

De loin le plus homogène des quatre, il se compose majoritairement d'un petit et moyen appareil irrégulier fait de schiste et grès. La base du mur a bénéficié d'un traitement particulier par l'emploi d'un grand appareil irrégulier de blocs de poudingue et de schiste. Leur mise en œuvre peut s'expliquer par la volonté d'établir une assise de réglage dans le but de palier aux variations importantes du substrat schisteux, sur lequel l'ensemble repose directement.

Sur quatre rangées, réparties sur l'ensemble du mur, des assises de réglage, constituées de matériaux plus longs (dalles de schiste), ont été disposées régulièrement. Elles correspondent à la fois aux alignements horizontaux des trous de boulins (U.C n° 3004 à 3016) ainsi qu'aux longues plaques de schiste présentes dans les angles. Ces derniers, montés en harpe à besace, disposées en besace avec les murs nord et sud, permettent un renforcement de la structure.

Le mortier n'est pas visible, ou que de façon lacunaire. Pour ce faire, des sondages dans les murs auraient pu nous permettre de la caractériser. Les quelques traces restantes correspondent à des campagnes successives de rejointoiement dont la datation précise est impossible.

Une discontinuité dans la maçonnerie est visible par un changement de matériaux sur une ou deux assises (U.C n°3002) sous les pannes de la toiture. Les éléments de grès, pris dans un ciment très résistant de couleur clair et comprenant de petits cailloux, sont espacés par des joints gras et pleins. De plus, les matériaux sont bien moins altérés par le lichen que ceux présents sur le reste du mur. Cette partie de la maçonnerie correspond à la restauration de la charpente entre 1979 et 1980 et la remise en œuvre d'éléments de grès.

Le jour (appartenant à l'U.C 3001)

Sa contemporanéité avec l'U.C n°3001 est assurée par une continuité entre la maçonnerie et les piédroits. Ce jour, situé à environ 5m du sol, et excentré à droite, possède une ouverture large de 15 cm et haute de 41cm au nu extérieur. À l'extérieur, son encadrement est fait de plaquettes de schiste. Le piédroit gauche semble avoir bénéficié d'une disposition en harpe avec une alternance de longues et courtes plaques de schiste. L'encadrement interne est entièrement dissimulé sous un enduit recouvrant tout l'intérieur du mur ouest. L'embrasure du jour est double. Les tableaux d'embrasures sont droits.

L'accessibilité de ce jour est impossible sans grande échelle du fait de sa position dans le mur (l'appui se trouve à 5,32m du sol). Sa fermeture est assurée par une plaque transparente en plastique.

3.1.1.b. Intérieur (fig.38)

L'intérieur du mur ouest étant entièrement recouvert d'un enduit, aussi, l'observation des maçonneries a été impossible.

À environ 0,90m du sol, une banquette maçonnée est visible et parcourt toute la longueur du mur (fig.39).

3.1.2. *Le mur sud*

3.1.2.a. Extérieur (fig.40, a et b)

La maçonnerie (U.C n°4001 à 4004) de ce mur est composée d'appareils irréguliers dont le module et la taille des éléments sont variables. En effet, sur un peu moins de 13m de long en partant de l'est, la moitié basse du mur est principalement composée de blocs de moyenne taille (25-35cm) et grande taille (+35cm) ainsi que de longues plaques de schiste. En plus de ce matériau, les pierres utilisées sont le grès ainsi que le quartz. Leur répartition au sein du mur ne suggère aucune organisation précise. À l'est du mur, dans sa partie basse, un autre appareil régulier est composé de briques de taille moyenne ainsi que de moellons de grès

ébauchés. Il s'étend sur une hauteur d'environ 0,70m et une longueur d'un peu plus de 2m. Du fait leur fragmentation ainsi que des différents types de terres cuites rencontrés (briques, fragments), il semble probable qu'il s'agisse d'un remploi de matériaux. La continuité dans la construction, ainsi que la présence de ce même type d'appareil sur les murs est et nord suggèrent que cette partie du mur fasse partie de la même phase de construction que le reste de la maçonnerie (UC n°4001).

La moitié haute est constituée d'un appareil assisé en plaques et dalles de schiste. Là également les joints sont incertains et creux. Quelques traces d'un mortier jaune/orangé sont visibles.

Six trous de boulins (UC n°4022 à 4027 appartenant à 4001), de section rectangulaire et de taille similaire, sont répartis sur deux rangées horizontales et deux colonnes. Leur alignement, ainsi que leurs caractéristiques communes, indiquent qu'ils appartiennent à la même phase de construction.

La partie ouest du mur (U.C n° 4010 et 4014).se singularise par son homogénéité. À l'image du mur ouest, précédemment décrit, elle se compose d'un moyen et petit appareil irrégulier fait de schiste et de grès. D'autres matériaux (dolérite, poudingue), de taille plus importante, se trouvent à certains endroits de cette partie du mur sans correspondre à une quelconque organisation. Quelques terres cuites (de petite et moyenne taille) ont également été disséminées dans la maçonnerie de manière aléatoire. De plus, des blocs de poudingue de grande taille (de plus de 35cm dont le plus grand atteint 0,75m), principalement concentrés dans le bas du mur, ont été mis en œuvre comme assise de réglage et de fondation.

Plusieurs éléments permettent d'affirmer qu'il s'agit d'une autre phase de construction. Ce qui frappe en premier lieu est la différence du traitement et de la mise en œuvre des matériaux. Ceux-ci sont de taille plus régulière (dalles de schiste, plaques de grès) que ceux de l'UC n°4001. La rupture de la maçonnerie, observée entre le troisième contrefort et la porte, se poursuit sur le contrefort lui-même ainsi que dans la partie est du mur (entre ce contrefort et la baie n°4007). En effet, il semblerait qu'une partie du mur ait été abattue puis reconstruite pour la poursuite de la chapelle vers l'ouest⁵³.

De même que pour le mur ouest, deux assises de réglages élaborées à partir de longues plaques de schiste, correspondent aux alignements horizontaux des trous de bouchon (U.C

⁵³ cf.3.2.2

n°4015 à 4021) situés dans cette partie du mur.

Les contreforts (UC n°4002 à 4004)

Leur contemporanéité avec l'UC n°4001 est assurée non seulement par leur liaison avec le mur mais aussi par l'emploi de matériaux de même nature et de même taille que ceux de la maçonnerie.

Le premier, à l'est (UC n°4002), est conservé l'appui de la baie n°4006 dont l'insertion dans la maçonnerie a nécessité l'amputation de la partie haute du contrefort. Aucune restitution de sa hauteur d'origine n'est possible par l'absence de traces dans la maçonnerie. Il se compose de grandes et moyennes plaques de schiste (la plus grande atteignant environ 0,53m de long pour 0,22m de haut). Il est lié au mur avec un harpage. À certains endroits il est possible de voir quelques traces d'un mortier jaune / orangé correspondant à l'une des campagnes de rejointoiement.

Le deuxième contrefort, haut d'environ 2,30m, se compose de grandes et moyennes plaques de schiste ainsi que d'un bloc de poudingue ébauché en forme rectangulaire situé dans la partie supérieure du contrefort. Celle-ci se termine en biseau en s'insérant dans le mur (UC n°4001). Tout comme pour le premier contrefort, le mortier visible à certains endroits est de couleur jaune/orangé avec de petites inclusions blanches.

Les baies (UC n°4006 et 4007)

La baie la plus orientale est haute d'environ 1,60m (de l'appui au linteau) pour une largeur d'environ 1m. Elle s'insère dans la maçonnerie du mur par des éléments de calage, indiquant qu'elle a été percée dans le mur existant (UC n°4001). Les piédroits sont en blocs de granite. Le piédroit droit est un bloc monolithique de granite sur lequel figure le millésime de 1631 datant sans doute sa mise en place. Celui de gauche se compose de deux blocs rectangulaires de grande taille (le premier de 0,77m de haut sur 0,48m de large et de deuxième de 0,67m de haut sur 0,48m de large) posés l'un sur l'autre ainsi que de deux petits moellons rectangulaires sur lesquels le couvrement est posé. Ce dernier est également un bloc monolithe en granite. La forme irrégulière de l'extrados de ce bloc ainsi que l'usage de quatre éléments sur le piédroit gauche pour atteindre la taille de celui de droite tendent à confirmer

un remploi des matériaux. Le couvrement de l'ébrasement interne de la baie est constitué de deux éléments en bois disposés parallèlement à la maçonnerie (fig.41).

La fermeture est assurée par une grille en fer forgé et une plaque de plastique recouverte d'un drap de couleur rouge mis en place dans les années 1980 (UC n°4028). Ils assurent la protection des objets ainsi que des enduits peints présents sur les murs est, sud et nord. L'installation de la grille a nécessité le percement de plusieurs trous dans l'appui, le couvrement ainsi que les ébrasement de la baie.

Seule la maçonnerie de la partie inférieure de l'ébrasement est observable par l'absence d'enduit : elle se compose de plaques de schiste de tailles diverses. Le rebord de cet ébrasement est marqué par l'emploi de longues et fines plaques de schiste. La partie supérieure de l'ébrasement est composée de deux éléments de bois faisant suite au linteau.

La seconde baie (n°4007) est de taille similaire à la première avec une hauteur d'environ 1,50m et une largeur d'environ 1,10m. Ses piédroits sont constitués de blocs rectangulaire de taille moyenne en schiste. Son appui est une grande plaque de schiste pourpre occupant toute la largeur de la baie. Le couvrement est un linteau de bois. La partie supérieure de l'ébrasement est le même que celui de la baie précédemment décrite : deux éléments de bois disposés parallèlement à la maçonnerie. Le plus proche du linteau comporte un creux de forme circulaire, à gauche, laissant penser à un ancien système de fermeture (fig.42). Comme la baie n°4006, son insertion est visible grâce aux éléments de calage présents de chaque côté des piédroits indiquant sa postériorité par rapport au mur (n°4001).

De son large ébrasement simple et interne, on ne peut observer que la maçonnerie de la partie inférieure : des plaques de schiste de tailles diverses. Là également, le rebord est marqué par la mise en œuvre de longues plaques de schiste. Sur l'enduit de l'ébrasement droit, un faux appareil simple de couleur rouge a été peint.

Le même système de fermeture que celui de la baie n°4006 a été installé dans les années 1980 : une grille en fer forgé et une plaque de plastique recouverte d'un drap rouge (UC n°4028).

Les portes (UC n°4008 et 4012)

La première, située sous la baie (UC n°4007), possède une largeur d'environ 0,95m. Sa

contemporanéité avec le reste de la maçonnerie est assurée par son insertion par assises continues. Sa partie haute a été recoupée par la baie, aussi, sa hauteur d'origine est difficilement appréciable. Les piédroits se composent d'un petit et moyen appareil de plaques de schiste pris dans un mortier blanchâtre ainsi que jaune /orangé correspondants à plusieurs campagnes de rejointoiement. Sa condamnation (fig.42) par la mise en œuvre de matériaux de petite et moyenne taille sur toute l'épaisseur du mur, il est impossible d'observer d'éventuelles traces de fermetures. Le seuil semble avoir été constitué d'une plaque de schiste pourpre.

La seconde porte (UC n°4014), encore en usage, possède des piédroits constitués d'un appareil de grande et moyenne taille en schiste pourpre. Le module, rectangulaire, semble avoir été appliqué sur l'ensemble des blocs. Le couvrement est un linteau de bois reposant sur deux corbeaux. Son soffite comprend un creux circulaire, à droite, pouvant correspondre à un ancien système de fermeture. Le couvrement de l'ébrasement interne est assuré par la présence de trois autres éléments de bois similaires aux linteaux. Tout comme le reste de la maçonnerie, l'embrasement de la porte se compose de plaques de schiste de grande et moyenne taille. Contrairement aux baies et aux jours, les tableaux de la porte sont droits.

Le seuil surélevé de la porte repose directement sur le substrat schisteux. Il se compose de deux grandes et larges plaques de schiste pourpre.

3.1.2.b. Intérieur (fig.43 a et b)

Par la présence d'enduits, la maçonnerie n'est pas observable sur toute la surface du mur. Aux endroits où elle est apparente, elle se compose d'un appareil irrégulier de plaques de schiste. Dans la partie basse, une semelle de fondation s'étend de l'est du mur à la première porte (UC n°4008). Il semblerait que le matériau utilisé soit le schiste sous forme de grandes plaques.

Ménagée dans la maçonnerie, sous la partie droite de l'ébrasement de la baie n°4006 (fig.41), une niche de forme carrée et profonde d'environ 0,30m est présente. Aucune trace d'aménagement n'étant visible, sa fonction est difficilement identifiable (éclairage par bougie, présence d'un bassin d'eau bénite?).

Les enduits :

Entre le mur oriental et la première grande se trouve un enduit peint daté du XV^e siècle (fig.44). À l'ouest du mur, l'enduit ne présente aucune peinture (fig.43 a). De couleur blanche il encadre la porte (UC n°4009) et s'étend jusqu'à l'ébrasement gauche de la baie n°4007. Tout à l'ouest, il est interrompu par un autre enduit. Celui-ci ayant visiblement été exposé à l'humidité de l'édifice, est noirci sur une grande partie de sa surface.

3.1.3. Le mur est

3.1.3.a. Extérieur (fig.45a et b)

Les fouilles de Patrick André, datant de 1978 (fig.23), ont montré que le mur oriental repose sur des fondations composées de blocs de grande taille ainsi que d'éléments de remploi.

Sa maçonnerie extérieure s'organise de la même manière que le mur nord. La partie basse, sur une hauteur d'environ 0,90m à 1m se compose d'un appareil assisé de petites briques et de moellons rectangulaires (grès, kératophyre). Certaines briques ont subi des chocs laissant apparaître l'intérieur de couleur noir. L'ensemble de ces matériaux sont issus d'un remploi. De plus, d'autres terres-cuite, plus fines, ont été mises en œuvre dans les parties basses des contreforts (UC n°1002 et 1003).

Les joints de cet ensemble sont réguliers et creux. Très peu de mortier est visible.

Au-dessus, un autre appareil, irrégulier, a été mis en œuvre. Il se compose de blocs de moyenne et grande taille et de natures diverses (grès, poudingue, schiste). Les joints sont incertains et creux.

Dans la partie haute du mur, un appareil assisé de plaques et de dalles de schiste a été utilisé. Les joints sont, là aussi, creux et incertains.

Le sommet du pignon est constitué de trois appareils se succédant.

Le premier repose sur les assises de dalles de schiste. Il a été élaboré avec des moellons de petite taille (5 à 6cm de haut et jusqu'à 10cm de long) et de terres cuites (briques, tuiles, imbrices). Ces dernières sont organisées en quatre rangées de 13 à 1 triangle formés à

l'aide de deux terres-cuites (briques, tuiles) mises en bâtière. Chacune des rangées reposent sur une à cinq assises de réglages faites de briques. L'emploi de ces différents types de terres-cuites à cet endroit du mur indique un remploi de matériaux. Il en est de même pour les moellons de grès : certains sont brisés.

Sur cet ensemble un appareil assisé de dalles de schiste (UC n°1045) a été mis en œuvre. Le mortier n'est pas visible et les joints sont creux et incertains.

Enfin, une reprise (UC n°1046) du haut du pignon, sur une ou deux assises, est visible par l'emploi de plaquettes de grès prises dans un mortier pauvre de couleur clair. Les joints, incertains, sont maigres. Cette partie du pignon se compose de la même manière que l'UC n°3002 du mur ouest (cf.3.1.2). Toutes deux ont été mises en place lors de la mise en d'eau de la chapelle entre 1979 et 1980.

Les contreforts (UC n°1002 et 1003 appartenant à 1001).

Tous deux sont de taille similaire et leurs élévations se composent de la même manière. Les fouilles de Patrick André de 1978 ont montré qu'ils reposaient sur des fondations faites de blocs de grande taille, eux même posé sur le substrat schisteux.

Leurs parties basses ont été élaborées avec des assises de terre cuite. Le premier contrefort (UC n°1002), a également quatre dalles de schiste pourpre formant une assise de réglage. Les terres cuites utilisées dans ces contreforts sont plus fines que celles présentes dans la maçonnerie (1001) à laquelle ils sont liés. En effet, leur épaisseur est comprise entre 4 et 5cm contre 5 à 6cm pour celles du mur. L'état fragmentaire de certains éléments indiquerait un remploi de matériaux, provenant probablement des vestiges romains de la parcelle voisine. À certains endroits un mortier de couleur clair et friable est visible. Les joints sont creux.

L'élévation se poursuit par l'emploi de moellons de grande taille en poudingue, schiste et grès. Le mortier visible est beige clair et friable. Les joints sont creux et incertains.

Tout comme la maçonnerie à laquelle ils sont liés, un appareil assisé de dalles de schiste a été mis en œuvre pour chaque contrefort. Quelques blocs de grande taille ont été utilisés pour les angles du premier contrefort (UC n°1002). Dans cette partie des contreforts, le mortier est difficilement observable. Les joints sont creux et incertains.

Enfin, le sommet du contrefort est fait d'assises de moellons de grès et elle se termine

en biseau. C'est à cet endroit que l'on voit une assise de réglage composée de plaques de schiste pourpre. Cet appareil débute à la même hauteur que celui de la maçonnerie auquel il est lié. Ici certains joints sont pleins et incertains (ils appartiennent probablement à une campagne de rejointoiement). Le mortier utilisé semble correspondre à celui observé dans la partie basse des contreforts à savoir un mortier clair et friable.

Le jour (UC n°1004 appartenant à l'UC n°1001)

Le jour, de forme rectangulaire, est situé à environ 2m du sol (de l'appui au sol), entre les deux contreforts. Il a été entièrement comblé à l'aide de petits éléments de schiste. Il mesure environ 0,88m de long pour 0,18m de large. Ses piédroits sont faits de plaquettes de schiste et de plusieurs blocs de grès de taille plus importante, son couvrement est formé d'une dalle de schiste. Son appui est difficilement identifiable du fait du comblement du jour, aussi, il pourrait s'agir d'un bloc de taille moyenne en grès auquel s'ajoute un petit élément de schiste.

Son insertion par des assises continues dans le mur (n°1001) assure une contemporanéité des deux éléments.

Sur l'ensemble du mur, cinq rangées de 3 à 2 trous de boulins sont visibles. Les trous de boulins numérotés de 1006 à 1015, 1031 et 1035 appartiennent à 1001. Ils sont de taille similaire et sont alignés verticalement et horizontalement dans la partie basse du mur. Ceux de la partie haute du mur sont décalés, sans doute pour la poursuite du chantier (le pignon se rétrécissant, les bâtisseurs ont dû adapter leurs échafaudages). Le décalage étant supérieur à la largeur d'une poutre (environ 0,70m), un échafaudage encastré à bascule est à envisager à cet endroit du mur.

3.1.3.b. Intérieur (fig.46)

L'intérieur du mur oriental est majoritairement recouvert d'un enduit peint (y compris derrière l'autel) représentant plusieurs scènes de la Vie du Christ ainsi que des saints. Leur étude par Philippe Guigon et de Joël Marie en 1984, ainsi qu'en 2000, indiquent qu'elles

datent de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle. Au-dessus de l'autel se trouve l'ancien ébrasement du jour (UC n°1004) transformé en niche après son comblement. Dans la partie haute du mur, des traces d'accroches sont visibles : elles correspondent au scellement du retable, détaché depuis.

À certains endroits, il est possible d'observer la maçonnerie. Dans la partie basse, quelques moellons de petite taille, similaires à ceux observés à l'extérieur, semblent appartenir à un appareil assisé régulier. Dans la partie sud du mur, un appareil assisé de dalles de schiste a été mis en œuvre.

Dans la partie médiane du mur, deux espaces rectangulaires n'ont pas été recouvert d'enduit. Aussi, la maçonnerie visible se compose d'un appareil assisé de dalles de schiste.

Enfin, tout comme à l'extérieur, le sommet du pignon se compose d'un appareil régulier constitué de moellons de petite taille en grès mais sans décor apparent.

3.1.4. Le mur nord

3.1.4.a. Extérieur (fig.47, a et b)

Le mur repose sur une semelle de fondation composée de blocs rectangulaires en schiste. À l'ouest, par contre, les fondations sont visibles et reposent directement sur le substrat schisteux. Elles sont élaborées à partir de cailloux de poudingue de grande taille.

Le mur est composé d'une maçonnerie (UC n° 2001 à 2004) comprenant trois appareils différents. Le premier est situé dans le bas du mur et s'étend sur environ 9m. Il se compose d'un petit appareil régulier de briques remployées ainsi que de moellons de grès mesurant environ 20cm de long pour 6 cm de haut et, parfois d'autres matériaux (kératophyre, quartz).

À partir de 9m, et jusqu'au piédroit gauche de la porte (UC n° 2010), l'appareil est irrégulier avec l'insertion de quelques blocs de plus grande taille (environ 20cm de haut) de poudingue, de grès et de quartz.

Par sa composition et sa régularité dans la mise en œuvre des matériaux, cette partie du mur

se pose en tant que complément des fondations en établissant un niveau horizontal pour la suite de l'élévation (assises de réglage). En effet, d'est en ouest, sa hauteur, ainsi que le nombre d'assises augmente : à l'est la hauteur est d'environ 0,90m et à l'ouest elle atteint un peu plus d'1m). Cette progression s'explique par la déclivité du terrain dans cette direction et la volonté des bâtisseurs d'assurer une horizontalité pour la suite de l'élévation.

Sur cet appareil, un autre de grande taille et irrégulier, a été mis en œuvre. Similaire à celui observé au sud, il se compose de blocs de moyenne et grande taille ainsi que de moellons bruts et ébauchés. Les matériaux utilisés sont le grès, le poudingue et le schiste. Le mortier visible est jaune/orangé et correspond à l'une des campagnes de rejointoiement. Les joints, incertains, sont creux ou pleins selon leur état de conservation.

Sur environ 13m, la partie haute du mur est élaborée à partir d'un appareil assisé en plaquettes et dalles de schiste. Les joints sont incertains et creux. Cette organisation, ainsi que l'étendue de cet appareil, sont similaires à l'organisation du mur sud, précédemment décrit.

Dans cet ensemble, trois rangées de trous de boulins de section rectangulaire et de taille similaire (entre 10 et 15 cm de côté) s'organisent sur trois horizontales ainsi qu'en six colonnes de deux à trois trous de boudin. Aucun n'est traversant. Parfois bouchés, d'autres ont bénéficié de la mise en place d'un petit grillage pour bloquer l'accès aux animaux (oiseaux, rongeurs). Leur disposition à l'aplomb les uns des autres ainsi que sur des rangs horizontaux indique qu'ils appartiennent à la même phase de construction et font le lien entre les différents appareils décrits à cet endroit du mur.

À l'ouest du mur, sur environ 6 à 7m en partant de l'ouest, un autre appareil, postérieur au reste de la maçonnerie, est présent et rompt avec ceux observés. En effet, il s'apparente au mur ouest ainsi qu'à la partie ouest du mur sud : un appareil irrégulier de schiste en plaquettes et dalles avec quelques petites briques, ou fragments mesurant environ 19cm de long pour 4 à 5 cm de large. Dans le bas du mur, les fondations se composent de blocs de poudingue posés à même le substrat schisteux.

Plusieurs assises de réglages, utilisant des dalles de schiste rythment cet ensemble. Elles paraissent correspondre avec l'organisation de l'angle ouest en harpe: de longues plaques de schiste alternant avec de plus petites (ou d'autres matériaux) pour former un angle en besace. Contrairement aux murs ouest et sud, aucun trou de boudin n'a pu être identifié. Soit ils ont été rebouchés consciencieusement, soit un autre type d'échafaudage a été utilisé.

Les contreforts (UC n°2002 à 2004 appartenant à 2001, 2026)

Les trois contreforts répartis sur l'ensemble du mur possèdent les mêmes matériaux que la maçonnerie à laquelle ils sont liés. Excepté le premier, à l'est, leurs appareils s'organisent de la même manière que le mur (UC n°2001).

Le premier (UC n°2002), haut d'un peu plus de 2m et large de 0,93m, est entièrement constitué de dalles de schiste et de moellons équarris de grès. Sa partie basse, qui n'est pas solidaire du mur, vient s'appuyer contre celui-ci. Sa partie haute étant entièrement liée à la maçonnerie jusqu'à l'appui de la baie (UC n°2005), il pourrait s'agir d'un ajout en cours de construction. Lors de la création de cette baie, la partie haute du contrefort a été amputée, tout comme le contrefort n° 4002 du mur sud.

Le deuxième contrefort (UC n°2003), est haut de 2,80m et large de 0,94m. Il est entièrement lié au mur (n°2001) et possède une organisation identique de ses matériaux que celle du mur. Sa partie basse se compose de moellons de grès, avec quelques plaquettes de schiste, ainsi que de petites et grandes briques et trois très grandes (43cm de long sur 4cm de haut). Sa partie supérieure est constituée de plaques assisées et de blocs de schiste. Tout comme le contrefort n°4003 du mur sud, il se termine en biseau en s'insérant dans le mur. Les joints sont creux et incertains. Le mortier visible est de couleur jaune/ orangé.

Le troisième et dernier contrefort (UC n°2004), occupe toute la hauteur du mur. Sa partie basse se compose d'un appareil d'assises régulières de moellons de grès et de petites, moyennes et grandes briques (l'une mesure 43cm de long sur 4cm de haut). Dans cet appareil, un décrochement (UC n° 2026) est visible en bas à droite du contrefort. Il est de même composition que 2004, seulement deux grands blocs de poudingue et de grès sont disposés en tant que fondations. Les joints sont creux;

Au-dessus de cet ensemble, deux autres appareils, correspondant à ceux de la maçonnerie (UC n°2001) sont présents : l'un comporte des plaques de schiste et des blocs de taille moyenne issus d'autres matériaux (poudingue, grès) et le second, dans la partie sommitale, se compose d'un appareil assisé en dalles de schiste ainsi que de plaquettes de schiste. Les joints de ces deux derniers appareils sont incertains et creux. Le contrefort se termine en biseau en s'insérant dans le mur. Le contrefort est lié à la maçonnerie (UC n°2001) sur toute sa hauteur aussi sa contemporanéité avec cette partie du mur est assurée.

La baie (UC n°2005)

De forme rectangulaire, son ouverture mesure environ 1,50m de haut et 1,15m de large. Elle est de même composition que la baie n°4007 du mur sud : les piédroits sont constitués de blocs rectangulaires de taille moyenne en schiste, un appui fait d'une grande plaque de schiste pourpre. Son couvrement correspond à la sablière en bois de la charpente. Son insertion est postérieure à la construction du mur (UC n°2001) et a nécessité l'amputation de la partie haute du premier contrefort (UC n°2002).

La maçonnerie de son large ébrasement interne ne peut pas être observée à cause d'un enduit recouvrant toute la surface. Un faux appareil de couleur rouge a été représenté à droite et à gauche de la baie.

La fermeture est assurée par une grille en fer forgé ainsi que par une plaque en plastique recouverte d'un drap rouge (UC n°2006) datant des années 1980. Sans dormant, des trous ont été directement percés dans les piédroits. Une série de clichés datant de 1978 montrent que des planches faisaient office de fermeture à cette époque.

Les jours (UC n°2007 et 2008)

Deux jours de forme rectangulaire sont situés de part et d'autre du biseau du deuxième contrefort. Leurs encadrements sont identiques : un linteau et un appui faits de dalles de schiste et des piédroits composés de plaquettes de schiste dans leur moitié haute et de matériaux de plus grande taille dans leur moitié basse.

Le premier (UC n°2007), mesure environ 0,60m de haut pour 0,17m de large. Il a été partiellement comblé dans le bas avec un élément rectangulaire d'environ 8cm de haut ainsi que par une plaque de schiste occupant toute la hauteur du jour disposée sur le tableau de droite. Sans prendre en compte ces deux éléments, il est possible de constater que la taille de l'ouverture correspond à celle du deuxième jour (UC n°2008). Encore ouvert sur l'intérieur, il est possible de voir que son ébrasement interne est large. Les matériaux utilisés sur cette partie du jour ne peuvent être observés par la présence d'un enduit recouvrant toute la surface. Sur le tableau de droite figure un faux appareil de couleur rouge.

Actuellement, sa fermeture est assurée par un grillage à mailles serrées. Aucune traces de fermetures antérieures n'ont pu être identifiées, y compris sur l'enduit.

Le deuxième (UC n°2008) a été entièrement rebouché avec des éléments en schiste et en grès, aussi son large ébrasement interne ne peut qu'être aperçu à certains endroits où l'enduit a disparu à l'intérieur de la chapelle. Son ouverture mesure environ 0,66m de long pour 0,19m de large.

Tout comme pour le premier, aucun système de fermeture n'a pu être observé.

Le troisième jour (UC n° 2009)

Celui-ci est plus grand que le deux précédent avec une hauteur d'1m pour 0,16m de large. Il se situe dans la partie ouest du mur (UC n°2027). Aujourd'hui condamné par des éléments en schiste et en grès, son ébrasement interne n'est pas visible de l'intérieur : un enduit recouvre entièrement cette partie du mur. Ses piédroits sont constitués de fines plaquettes de schiste en assises continues avec la maçonnerie n°2027, assurant la contemporanéité des deux éléments. Son appui ainsi que son couvrement sont constitués d'une dalle de schiste. Aucune trace d'un système de fermeture n'a pu être observée.

La porte (UC n°2010)

Également dans la partie ouest du mur, la porte mesure 2m de haut (du seuil au linteau) et 1,25m de large. Les piédroits sont composés de dalles de schiste disposées en harpe ainsi que de moellons à peine ébauchés en grès. Son insertion en assises continues avec l'UC n° 2027 indique sa contemporanéité avec cette partie du mur.

Le seuil est constitué de deux grandes plaques de schiste occupant toute la largeur de l'ouverture. Le couvrement est assuré par un linteau de bois d'environ 2,15m de long. Le couvrement de l'ébrasement interne est assuré par plusieurs poutres de bois similaires à celle utilisée pour le linteau.

Une porte de bois, directement fixée dans la pierre, ferme l'ouverture à l'aide de deux targettes métalliques de couleur noire.

3.1.4.b. Intérieur (fig. 48)

La partie est du mur repose sur une semelle de fondation débordante. Elle semble constituée de blocs rectangulaires. À l'ouest, ce type de structure n'est pas visible : les fondations de cette partie de l'édifice, correspondant à une autre phase de construction, sont de gros blocs de poudingue posés directement sur le substrat schisteux.

Le parement interne de ce mur n'est visible qu'à certains endroits où les enduits successifs ont disparu. Elle se compose de plaques et de dalles de schiste. Aucune organisation particulière ne peut être décelée du fait du recouvrement, même partiel, du mur par les enduits. Seule la partie basse du mur, à l'est, se distingue par l'emploi d'un appareil régulier fait de moellons rectangulaires similaires à ceux observés à l'extérieur.

Sur l'ensemble du mur, plusieurs enduits, correspondant à des campagnes différentes, sont présents. Le plus ancien est celui se trouvant entre la baie (UC n° 2005) et le mur est.

En plus de l'enduit sur lequel figure un faux-appareil de couleur rouge (présent sur l'ébrasement de la baie), un autre, de couleur blanche, recouvre une partie du mur. À celui-là s'ajoute un enduit de terre (datant des années 1980), taché par les infiltrations, que l'on a sur le mur ouest et une partie du mur sud.

3.1.5. L'aménagement intérieur

À l'intérieur, plusieurs aménagements ont été faits pour répondre à des besoins différents au fur et à mesure des changements de propriétaires. Tout d'abord, à l'est, se trouve l'autel d'environ 2m de long sur 1,40m de haut et un peu moins d'1m de profondeur. Seule sa partie basse semble s'appuyer contre le mur est. Il est constitué de blocs de schiste, de granite de grande taille. L'ensemble est recouvert d'un enduit de couleur blanchâtre. Il semblerait que son installation date du XVII^e siècle : l'espacement entre les pieds du retable correspond à la longueur de l'autel. De plus, l'espacement entre ce dernier et le mur correspond également à la largeur des pièces de bois utilisées pour le retable.

De chaque côté, une portion de mur bahut subsiste. Toutes deux servaient de base pour le retable, l'isolant ainsi de l'humidité du sol. Aujourd'hui, le retable repose, en deux morceaux,

de part et d'autre de la nef, contre les murs nord et sud. Sur ce dernier, une photographie datant de 1966 montre le retable tel qu'il était à cette époque : en place contre le mur est.

Les statues de Saint-Apolline et Saint-Étienne ont été surélevées sur des socles disposés de chaque côté de l'autel.

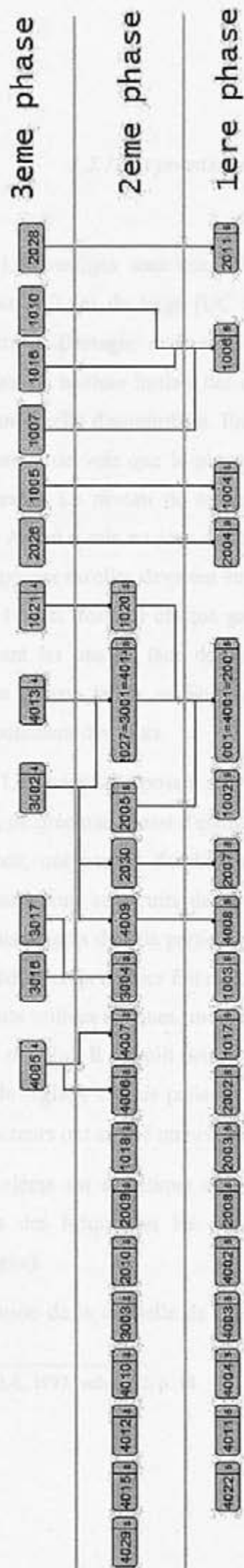
Depuis sa mise hors d'eau dans les années 1980, la chapelle abrite un musée archéologique présentant du matériel allant de la préhistoire (hache polies) à l'époque gallo-romaine (tuiles, colonnes,). Pour se faire des vitrines ont été installées le long des mur ouest et sur une partie des murs sud et nord. Elles s'étendent jusqu'au décrochement naturel du sol.

Contre le mur nord, les traces d'une ancienne tombe, creusée dans le substrat schisteux, sont visibles (fig.49). Située sous l'une des tables d'exposition, on ne voit plus que la partie arrondie, orientée vers l'est, correspondant à l'emplacement de la tête. Elle correspondrait à l'enfeu de 1595 du seigneur de la Mulotière.

3.2. Restitution diachronique des états de la chapelle

Ci-dessous est présenté le diagramme de Harris. Celui-ci assure une vision globale des Unités Construites constituant l'édifice et leurs relations entre-elles. Ainsi, l'alignement horizontal de plusieurs Unités Construites indique une contemporanéité de ces dernières et donc leur appartenance à un même ordre de montage. La ligne la plus basse correspond à la période la plus ancienne.

Afin d'en simplifier la lecture, plusieurs UC ont été regroupées sous le même nombre lorsque ces dernières étaient contemporaines. Ainsi, pour le mur ouest, les UC n° 3004 à 3015 correspondent à l'UC n°3004. Pour le mur sud, les UC n° 4015 à 4021 correspondent à l'UC n°4015 et les UC n° 4022 à 4027 correspondent à l'UC n° 4022. Pour le mur est, les UC n°1006, 1008, 1009, 1011 à 1015 correspondent au n°1006 et les UC n° 1018, 1019, 1022 et 1023 correspondent à l'UC n°1018. Enfin, pour le mur nord, les UC n° 2011 à 2025 correspondent au n°2011.



3.2.1. La première phase

Les vestiges sont ceux d'un espace rectangulaire d'au moins 13m de long, orienté est/ouest et 7,5m de large (UC n°1001, 2001 et 4001). Ce type de plan est couramment rencontré en Bretagne mais aussi en Normandie durant le haut Moyen-Age⁵⁴ avec quelques variantes. La hauteur initiale des murs de nord et sud de la chapelle devait probablement être identique à celle d'aujourd'hui. En effet, en plus de la continuité dans le montage des murs, il est possible de voir que le pignon oriental venait s'appuyer à la hauteur actuelle des murs gouttereaux. Le niveau de sol intérieur était sensiblement identique à l'actuel : en 1978, Patrick André a mis au jour des traces d'enduit de couleur jaune sur les fondations aussi on peut supposer qu'elles devaient être apparentes. Les murs sont maintenus par huit contreforts : deux à l'est et trois sur chaque gouttereau. Comme le montre le plan de la chapelle, ils sont quasiment les uns en face des autres, offrant une certaine symétrie. Cette caractéristique, associée à leur faible saillie, indiquent qu'il s'agissait plus de raidisseurs que d'un réel contrebutement des murs.

La chapelle reposait sur des fondations débordantes constituées de gros blocs de schiste, de grès mais aussi d'éléments de remploi (cf.3.1.3). Ceux-ci, grâce à leur taille et leur résistance, ont permis d'établir une base stable pour la suite du chantier. Les trois murs subsistants sont construits de la même façon : un appareil régulier fait de briques et de moellons de grès dans la partie basse, un autre composé de blocs de grande taille reposant sur le précédent et un dernier fait de dalles et plaques de schiste dans la partie haute des murs. Les matériaux utilisés (briques, moellons de grès) dans l'appareil régulier sont tous probablement issus du remploi. Il remplit deux fonctions. Techniquement, il complète les fondations comme assise de réglage afin de palier la rupture de pente observée sur l'ensemble du site. Ainsi, les constructeurs ont assuré un niveau horizontal et stable pour la poursuite du chantier.

Le deuxième est esthétique avec le jeu des couleurs induit par le contraste entre les tons orangés des briques et les couleurs plus sombres des autres matériaux (schiste, grès, poudingue).

La datation de la chapelle de Philippe Guigon s'est principalement appuyée sur le décor de

⁵⁴ BAYLÉ, 1997, volume 2, p. 18

son pignon. Or une recherche de Maylis Baylé a montré que cette juxtaposition de matériaux réguliers avec d'autres, grossièrement taillés, est l'une des caractéristiques des édifices datés de la fin du X^e – début XI^e siècle. On en trouve en Normandie comme à Oully-le-Vicomte⁵⁵, Rugles, Vieux-Pont-en-Auge (fig.52) et aussi en Bretagne comme à Doulon. Dans ces derniers, l'appareil régulier se présente en une série d'assises de réglages, élaborées avec deux ou trois rangées de briques, réparties sur l'élévation du mur. Cette mise en œuvre se serait étendue en Normandie jusqu'aux environs de 1050⁵⁶. À Saint-Étienne, ces assises régulières de terre cuite sont concentrées dans le bas des murs, assurant ainsi une stabilité à l'édifice.

Le mur sud fait exception avec l'emploi, quasi exclusif, des deux derniers appareils. Celui de terres-cuites et de moellons n'étant concentré que sur environ 1m de long dans la partie basse à l'est, du mur. D'après la carte géologique établie par Yves Quété⁵⁷, tous les matériaux mis en œuvre dans cette partie du bâtiment se trouvent localement dans le sous-sol. Le poudingue est le plus éloigné à une distance d'environ 2km. En effet, le site de Saint-Étienne repose sur un substrat géologique constitué de schiste datant du Briovérien. Concernant le kératophyre, la brèche la plus proche est à plus 3km, aussi, peut-on penser à un remploi de matériaux. Le schiste est ici employé sous forme de plaquettes, de dalles et de blocs rectangulaires. Ce matériau est beaucoup utilisé dans les constructions, y compris civiles. À Saint-Malo-de-Beignon, à quelques kilomètres du site, le schiste a été utilisé pour l'église du XI^e siècle et le hameau l'entourant. Aussi, un certain nombre de carrières devaient être exploitées pour fournir assez de matériaux pour tous les chantiers.

L'élévation du pignon oriental est caractérisée par la mise en œuvre d'un appareil de moellons de grès délimitant le premier pignon. C'est dans cette partie du mur qu'un décor constitué de quatre rangées de triangles a été mis en place. Chaque rangée repose sur deux à cinq assises de briques qui servaient probablement d'assises de réglage pour la base des décors. Les triangles ont été élaborés à partir de terres cuites (briques, tuiles) disposées en bâtière. Le soin apporté à la réalisation d'un niveau de base horizontal contraste avec une réalisation irrégulière du montage des triangles. En effet, si la taille des éléments est constante, il n'en est pas de même pour leur inclinaison, ainsi que la profondeur des espaces laissés vides.

⁵⁵ Dans ce cas, seule forme générale adoptée par l'appareil réticulé a été pris en compte.

⁵⁶ BAYLÉ, 1997, volume 2, p. 18

⁵⁷ QUÉTÉ, 1975

L'inclinaison oscille entre 40 et 78° et la profondeur totale de l'espace de 13 cm à 40 cm (annexe 5). L'espace vide entre chaque triangle a été comblé tant bien que mal à l'aide de moellons retaillés ou de fragments de briques (ce qui renforce l'idée d'un remploi de tous ces matériaux).

Une volonté de mise en valeur du pignon est ici flagrante. La mise en place des éléments de terre cuite, assemblés selon un motif défini et récurrent dans sa conception, s'inscrit dans un module constitué de moellons de grès, qui « individualise » cet ensemble du reste du mur.

L'utilisation de ce système décoratif dénote une volonté de perpétuer la tradition. En effet, d'après Marcel Derés, on trouve ce décor dans certains manuscrits⁵⁸ décorés dès l'époque Carolingienne⁵⁹ et aussi en architecture : sur la face occidentale du baptistère Saint-Jean de Poitiers datant du IX^e siècle. D'après Marcel Derés et Jean Porché⁶⁰, la mise en œuvre de ce décor se poursuit jusqu'à la fin du XI^e siècle mais tend à disparaître après 1050⁶¹. Sa présence dans des édifices datant de cette période semble confirmée par les recherches menées par Maylis Baylé. En effet, à l'occasion de ses recherches, elle a pu établir un corpus d'édifices présentant des caractéristiques communes comme l'emploi de la terre cuite dans les maçonneries en tant que matériaux de construction et non pas uniquement comme décoration. Dans ce corpus, certains édifices présentent un décor similaire à celui du pignon oriental de la chapelle Saint-Étienne de Guer : Saint-Jean de Livet et sur le pignon oriental de Saint-Martin-de-la-Lieue⁶² (fig.53). Tous deux appartiennent à la période s'étirant de la fin du X^e siècle au début du XI^e siècle⁶³. En Touraine, l'église de Cravant (fig.54), datée entre le X^e et le XI^e siècle, possède également ce type de décor. Contrairement à la chapelle Saint-Étienne et à Saint-Martin-de-la-Lieue, il est présent sur le flanc sud et la mise en valeur tient plus au fait qu'il ait été disposé en relief par rapport au mur et qu'il alterne avec les arc des baies. À Azay-le-Rideau (fig.55), un décor fait de triangles a également été utilisé pour la partie supérieure de l'ancienne façade du début du XI^e siècle. Les points communs avec Saint-Étienne sont la forme triangulaire du décor mais aussi leur mise en valeur par l'emploi d'un matériau différent

⁵⁸ La représentation de ce décor sur ce type de document permet de supposer qu'il se trouvait déjà sur certains édifices.

⁵⁹ DERES & PORCHER, 1987

⁶⁰ *Ibid*, 1987

⁶¹ BAYLÉ, 1997, p.19

⁶² BAYLÉ, 2003, p 519-548

⁶³ BAYLÉ, 1997, p18-19

de celui du mur auquel il est lié.

La maçonnerie des trois murs possédant la même organisation, on peut penser que le mur ouest se composait des mêmes éléments : un niveau de briques et de moellons, un deuxième fait de matériaux plus grossiers et un troisième élaboré à partir de matériaux fins et légers. Le quatrième appareil fait de moellons de grès et de triangles de terres cuites a probablement été réservé pour la mise en valeur du chevet comme à Saint-Martin-de-la-Lieue.

L'éclairage de la chapelle était assuré par au moins trois jours largement ébrasés vers l'intérieur. Le premier est situé sur le mur est, dans l'axe, entre les deux contreforts. Les deux autres sont positionnés de part et d'autre du biseau du contrefort central du mur nord. L'absence de traces de fermeture (cf. 3.1.3 et 3.1.4) indique qu'ils devaient laisser entrer l'air par tous les temps.

Le nombre de contreforts étant identique sur les murs gouttereaux, on peut supposer qu'il en était de même pour les jours. Aussi, le mur ouest devait également être percé d'un jour, situé dans l'axe, et le mur sud de deux jours. Ces derniers auraient été supprimés lors de la mise en place des deux grandes baies.

L'accès au lieu de culte était possible par la porte, aujourd'hui condamnée, du mur sud. Le percement de la baie n°4007, ne nous permet pas d'apprécier sa hauteur initiale. Sa largeur est de 0,90m. Sa contemporanéité avec le reste de la maçonnerie est assurée par une continuité dans l'organisation des matériaux des piédroits (petit et moyen appareil irrégulier de blocs de grès et de schiste). D'après les plans d'autres édifices religieux⁶⁴, il est possible qu'une autre entrée ait pu se trouver sur les murs ouest ou nord.

La mise en valeur des parois internes des murs semble avoir été assurée par l'application d'un enduit peint représentant un faux-appareil aux joints rouges. En effet, sur le mur nord, il est possible de constater que le fragment d'enduit peint est non-seulement sous l'enduit représentant des scènes de la Vie du Christ datant d'une phase de modifications postérieure, mais qu'il semble appliqué directement sur la maçonnerie.

L'autel présent dans la chapelle n'appartient pas à cette époque. En effet, derrière celui-ci il est

⁶⁴ GUIGON, 1998

possible de voir que les enduits datant du XV^e siècle recouvrent une partie du mur ce qui indique qu'il a été mis en place postérieurement au recouvrement des murs. Aucune trace d'aménagement n'a pu être observée. Des fouilles auraient été nécessaires à l'intérieur non-seulement pour trouver les aménagements mais aussi pour tenter de retrouver les restes du mur ouest.

La datation

Comme il est possible de le constater, les conclusions émises par Philippe Guigon à l'occasion de sa thèse semblent confirmées par les recherches plus récentes, notamment de Maylis Baylé, portant sur ces édifices supposés du haut Moyen-Age et comprenant de la terre cuite architecturale. En effet, l'étude bibliographique montre que la Bretagne n'a pas été à l'écart des nouvelles créations architecturales, comme le prouve l'église du IX^e siècle de Maxent. Aussi, il est tout à fait possible que les bâtisseurs de la chapelle aient pris connaissance des productions architecturales de Normandie et d'Anjou.

Le décor de triangles utilisé sur le pignon oriental pourrait remonter au IX^e siècle. Seulement plusieurs éléments de la construction, comme les jours et les maçonneries, tendent vers une édification entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle.

L'économie de la construction et le commanditaire

La présence du matériau principal (schiste) sur le site en lui-même n'a pas entraîné un coût de transport trop élevé. Aucune trace d'exploitation du matériau n'étant visible sur le site même tend à penser à une exploitation située dans les environs. De plus, le choix du schiste, se présentant en plaques, a limité le travail de taille, permettant, une fois de plus, de limiter les dépenses. Il en est de même pour les autres matériaux comme le poudingue qui ne se rencontre qu'à quelques kilomètres.

Il apparaît donc que le commanditaire ait voulu réduire au maximum le coût de la construction en utilisant, d'une part, ce qu'il « avait sous la main », en exploitant toutes les ressources locales, mais aussi en utilisant des matériaux de remploi (meule, terres cuites, moellons de grès). Le décor mis en place contraste avec le reste de la structure. Non

seulement il est isolé dans un appareil de moellons mais il se compose de terres cuites dont la couleur contraste avec celles des autres matériaux.

Les trous de boulins, situés à l'aplomb les uns des autres sur trois rangées, et possédant des caractéristiques similaires (taille, non traversant, de type maçonné), permettent de déduire le mode d'installation nécessaire au montage des murs. Les rangées de trous ne se trouvant pas à la même altitude d'un mur à l'autre, plusieurs échafaudages ont dû être utilisés. L'espace autour de la chapelle étant suffisant, des échafaudages de pieds encastrés ont pu être mis en place. Cet aménagement expliquerait l'alignement vertical, mais aussi horizontal, des trous de boulins sur l'ensemble des murs. À ce type de structure, s'ajoute celle de l'échafaudage encastré en bascule pour la partie haute du pignon⁶⁵ est. En effet, les trous de boudin situés à cet endroit ne sont pas à l'aplomb de ceux présents dans le bas du mur mais alignés horizontalement entre eux. Aussi, un échafaudage indépendant de celui installé pour le bas du mur est à envisager.

3.2.2. Une phase d'embellissement ?

En 1408, une Bulle du pape Benoît XIII indique qu'une série de travaux ont été envisagés à cette époque sur la chapelle. En effet, ce document stipule que le pape accorde « 100 jours d'indulgences à qui aidera à la reconstruction de la chapelle ». Un tel octroi de faveurs ainsi que l'utilisation du terme de « reconstruction » laissent penser qu'un certain nombre de travaux étaient nécessaires à ce moment pour l'entretien de l'édifice.

C'est dans un contexte historique bien particulier que s'inscrit cette faveur papale. En effet, à cette même époque, d'autres établissements religieux ont pu bénéficier de telles faveurs : lors du Schisme d'occident⁶⁶, la Bretagne s'est ralliée au pape Clément VII d'Avignon, ainsi qu'à ses successeurs, dont Benoît XIII, contre, entre autre, le roi de France. Le pape, conscient de cette loyauté du peuple breton, le couvre d'éloges : « la nation bretonne qui n'a jamais

⁶⁵ Ce type d'échafaudage est mis en place à l'aide d'un système d'équerres avec la triangulation d'un boudin, d'un potelet et d'un lien). Le contreventement de cette installation est assuré par le platelage qui y prend place.

⁶⁶ Celui-ci correspond à la crise pontificale qui touche le catholicisme vers la fin du XIV^e et début du XV^e siècle. Cette crise est à l'origine d'une division de la chrétienté catholique en deux obédiences durant quarante ans.

apostasié, jamais adhéré aux faux dogmes, jamais interprété l'écriture à contresens comme tant de gens qu'agite le souffle de chaque théorie en vogue! Solide, stable. Sincère est la nation bretonne, et comme elle le montre aujourd'hui, fidèle et docile, sans feinte à ses supérieurs ». Le pape ajoute « que le duc de Bretagne, bien moins puissant que le roi de France, vit cependant selon ses lois propres et ne reconnaît de supérieur au temporel. De même que le roi de France est empereur dans son royaume, de même le duc de Bretagne est roi dans son duché... »⁶⁷.

Toutefois, aucun élément de la maçonnerie caractéristique de cette époque (encadrement de baie, de porte, appareil) n'a pu être mis en évidence lors de l'analyse du bâtiment. Dans son étude, Philippe Guigon a évoqué la mode des « toits aigus »⁶⁸ du XV^e siècle et l'a rapproché du rehaussement du pignon est. Même si ce phénomène s'observe dans certaines régions à partir du XV^e siècle, plusieurs observations de la chapelle laissent penser qu'il appartiendrait à une phase postérieure de modifications⁶⁹. De plus, ces rehaussement de toiture se sont étendus sur plusieurs siècles.

Ainsi, ce document, aussi important soit-il pour l'histoire de la chapelle, n'a pu être coordonné avec une phase déterminée.

Si aucune maçonnerie ne montre de modifications à cette époque, les recherches⁷⁰ ayant porté sur les enduits peints, ont daté ceux-ci de la fin du XIV^e – début XV^e siècle. Aussi, il est possible que le jour du mur est ait été condamné à ce moment en prévision de la pause des enduits. De plus, ceux-ci s'arrêtant à la hauteur de la porte n°4008 du mur sud, ils permettent de renforcer l'idée d'un allongement postérieur à la pose des enduits de la chapelle, sinon pourquoi ne pas étendre ce programme décoratif sur les quatre murs? Cette pose d'enduits pourrait faire partie des travaux envisagés au XV^e siècles et pour lesquels le pape a accordé des faveurs.

Ainsi au XV^e siècle, la chapelle n'a sans doute pas été grandement modifiée quant à ses maçonneries mais a bénéficié d'une mise en valeur par la pose d'un décor peint. L'éclairage de la chapelle était encore assuré par les jours des murs nord et sud (l'enduit peint s'étendant à leur panneaux) et son accès se faisait encore probablement par la porte n°4008 du mur sud.

⁶⁷ POISSON & LE MAT, 2000, p. 229

⁶⁸ GUIGON, 1978, p.27

⁶⁹ cf. 3.2.3

⁷⁰ MARIE, 2002

3.2.3. Une importante campagne de modifications (fig.50 a, b et c et fig.51)

Les trois grandes baies permettant d'éclairer le chœur ont été percées dans les murs sud et nord. Pour ménager leurs encadrements, il a fallu détruire les parties hautes des premiers contreforts de ces mêmes murs. Les espaces laissés vides, une fois les baies montées, ont été comblés à l'aide de petites plaques de schiste. Nous avons vu que leurs jambages ont été élaborés à partir de blocs rectangulaires en schiste. Seule la baie est du mur sud a bénéficié d'un traitement particulier avec l'emploi de blocs de granite.

L'absence de critères spécifiques de construction rend la datation malaisée. Le seul élément pouvant nous donner une date de mise en place est le millésime de 1631 gravé sur le piédroit droit de la baie n°1005. Si ce genre d'indice est à traiter prudemment, il semble que celui présent ici corresponde à la date de mise en œuvre des baies. En effet, un autre millésime, de 1633, précise que les travaux pratiqués sur l'habitat du prieur sont l'œuvre de Guillaume Provost, qui a pris la direction du prieuré en 1629. La relative brièveté de temps écoulé entre les deux dates indique qu'une série de travaux ont été effectués sur l'ensemble du prieuré, non-seulement pour une mise en valeur, mais aussi pour un meilleur confort.

Un autre édifice datant du XI^e siècle a reçu le même traitement au XVII^e siècle : Ouilly-le-Vicomte. De larges fenêtres rectangulaires ont été percées, notamment dans le chœur⁷¹. C'est un phénomène qui s'observe ponctuellement depuis la fin du Moyen Age, comme à Notre-Dame-de-Montaure (Eure) et l'abbatiale Notre-Dame de Montivilliers datée du X^e ou XI^e siècle, et plus souvent aux Temps modernes.

La taille des baies de la chapelle Saint-Étienne, et leurs larges ébrasements, ont permis un apport conséquent de lumière dans le chœur ainsi que sur le retable, fixé au mur oriental à l'aide de tirants et sur les statues de Sainte-Apolline et Saint-Étienne⁷². La mise en valeur de l'édifice ne s'arrête pas là avec l'application d'un faux appareil de couleur rouge sur enduit. Quelques éléments sont encore visibles sur les tableaux des baies.

À ces insertions de grandes baies dans l'est de la chapelle, s'ajoute probablement l'allongement ouest de l'édifice. L'analyse de bâti a montré que cette partie de la chapelle

⁷¹ BAYLÉ, 1997, volume 2, p. 19

⁷² Datés du XVII^e siècle selon la base Palissy

appartient à une phase de construction postérieure au reste du gros-œuvre. Les parties ouest des murs sud et nord et le mur ouest sont construits de la même façon : un appareil assisé de plaques et de dalles de schiste ainsi que de blocs de petite et moyenne taille en grès. Sur chacun des murs, l'appareil se trouve ponctué d'assises de réglages horizontales correspondant aux alignements de trous de boulin. Elles se composent de longues dalles de schiste. Par leur disposition, elles s'apparentent aux chaînages utilisés dans les maçonneries⁷³. Elles offrent la possibilité aux constructeurs d'établir des niveaux horizontaux au fur et à mesure de l'édification ainsi que d'économiser l'emploi de contreforts comme ceux du premier édifice. En effet, tout comme les assises de briques, les dalles de schiste permettent un raidissement des murs et ainsi un meilleur maintien de ces derniers⁷⁴.

Cet appareil est mixte puisque, sporadiquement, quelques éléments de dolérite, de poudingue et de terre-cuite ont été utilisés. La disposition des terres cuites reste aléatoire et leur présence ne semble pas correspondre à une structure particulière. En revanche, les blocs de poudingues sont principalement concentrés dans la partie basse des murs. Leur rôle de fondations est renforcé par la nécessité d'une assise de réglages pour la correction de la topographie. L'ensemble est lié par un mortier de couleur blanche tendant vers le gris, pas toujours visible. Sur la plupart de la surface murale, seuls les mortiers disposés lors de campagnes de rejointoiements sont observables.

Les blocs les plus réguliers de forme rectangulaire en schiste sont réservés aux jambages des portes ainsi qu'aux chaînes d'angles harpées en besace. Ces dernières, par leur mise en œuvre, ont un rôle de renforcement de la structure. L'utilisation d'un tel appareil et de cette organisation dans les matériaux a permis l'économie de raidisseurs comme ceux présents à l'est.

Cette prolongation de l'édifice a été opérée à partir des troisièmes contreforts des murs nord et sud. Sur ce dernier, la partie haute du contrefort (UC n°4029), ainsi que la maçonnerie située à sa droite (UC n°4010), appartiennent à cette phase de construction. En effet, l'UC n° 4010 comprend un trou de boulin (UC n° 4021) aligné et de taille similaire à ceux présents à l'ouest du mur. De plus, les matériaux utilisés sont de taille similaire et organisés de la même manière que ceux de l'UC n°4014, du mur ouest et l'UC n°2027 du mur nord.

⁷³ VIOLLET-LE-DUC, tome 2 (1856)

⁷⁴ BAYLE, 1997, p. 79

D'après l'étude de Philippe Guigon, la porte du mur sud serait postérieure au rallongement de la chapelle. L'observation des maçonneries n'a montré aucune trace d'insertion par éléments de calages mais bien une continuité dans l'appareil attenant à la porte, remettant en cause la théorie de Philippe Guigon. La porte est contemporaine du rallongement ouest de la chapelle.

L'éclairage de la chapelle devait être assuré non seulement par les jours de petite taille des murs nord et sud mais aussi par un autre, plus grand, situé à droite du troisième contrefort du mur nord. Dans son analyse, Philippe Guigon le rattache à la première phase de construction. Même si les matériaux utilisés sont les mêmes que ceux présents dans les autres jours, la taille, ainsi que l'insertion du jour en assises continues dans la maçonnerie (UC n°2027) renforce sa contemporanéité avec le rallongement de la chapelle. La simplicité du jour du mur ouest contraste totalement avec le traitement de la maçonnerie l'encadrant. Sa taille, ainsi que l'absence totale d'ébrasement, pourraient être interprétés comme un archaïsme de la part des bâtisseurs. Son utilité n'était donc pas de participer à l'éclairage général de la chapelle mais sans doute d'envoyer un faisceau de lumière à un endroit précis. Lors des visites guidées, Joseph Orhan précise que la niche rectangulaire du mur est (ébrasement du jour n°1004) se trouve éclairée à la même date chaque année par ce jour du mur ouest.

Hormis ce dernier, aucun ne semble avoir bénéficié d'un système de fermeture, laissant la chapelle ouverte aux vents.

La contemporanéité de l'ensemble de ces modifications semble indiquée par l'observation de plusieurs éléments qui permettent de remettre en cause l'hypothèse de Philippe Guigon : on observe le même type de couverture pour les ouvertures : deux des grandes baies ainsi que la porte n°4012 du mur sud et celle du mur nord ont reçu des linteaux de bois. De plus, leurs piédroits sont de même composition : des blocs rectangulaires de grande taille en schiste.

De plus, des similitudes avec l'habitat du prieur ont pu être mises en évidence et permettent de renforcer l'idée d'une contemporanéité du percement des grandes baies et de l'allongement de la chapelle.

En effet, les millésimes pris dans les maçonneries indiquent que les deux bâtiments ont fait

l'objet de travaux entre 1631 et 1633. Or les maçonneries attenant à la pierre de calcaire de la maison et celles de l'ouest de la chapelle présentent des matériaux et une organisation similaires de ces derniers : dans les deux édifices nous avons un appareil assisé de dalles de schiste.

En plus de cet allongement une réfection de la toiture a été opérée. En effet, sur le pignon oriental on peut voir que la pente du toit a été modifiée pour s'aligner sur celle du pignon ouest, qui est plus aiguë. Elle se caractérise par l'emploi de plaques de schiste complétant le premier pignon constitué de moellons de grès.

L'économie de la construction et les commanditaires

Tout comme pour la première phase de construction, le souci de l'économie s'est fait sentir par le recours aux matériaux d'origine locale et de remploi avec les terres cuites et le granite de la baie est du mur sud (cf.3.1.2.a). Le matériau, d'origine locale, paraissant le plus éloigné du site est la dolérite, qui se présente sous forme de filon, à environ 3km au nord de Saint-Étienne.

Tout comme la première phase de construction, les matériaux sont employés sous forme de plaques, de dalles et de blocs rectangulaires. Pour cette période, il semblerait qu'une carrière d'extraction de schiste ait existé à proximité du site⁷⁵.

Aucune archive ne fait mention de la couverture. Dans les livres de compte de l'abbaye de Paimpont, une carrière d'ardoise est mentionnée. Elle était rattachée au prieuré. Dans cette partie de la région, l'ardoise semble se présenter sous forme de filons présents sur la pente sud de la vallée de l'Oyon depuis Binio, en Augan, au Cilio et en Porcaro. Leur exploitation aurait débuté dès le XIII^e siècle, et ce, jusqu'au XIX^e siècle.

Contrairement aux trous de boulin appartenant à la première phase de construction, les relevés du bâti montrent que ceux situés à l'ouest du mur sud ne sont pas à l'aplomb les uns des autres

⁷⁵ Sa localisation n'a pu être faite par manque d'informations complémentaires.

mais organisés en deux rangées horizontales. Cette disposition laisse penser à un échafaudage encastré à bascule.

Il apparaît donc qu'un certain nombre de travaux aient été entrepris sur l'ensemble du prieuré sous la direction du prieur Guillaume Provost. Le commanditaire est donc le responsable du prieuré lui-même. La question de l'origine des financements peut se poser.

En effet, plusieurs textes font mention des seigneurs de la Mulotière et de leur liaison avec le prieuré remontant au moins au XVI^e siècle. Leur château étant situé à proximité du site, l'accès à Saint-Étienne leur était aisé.

Aussi, dans l'un de ses ouvrages sur Paimpont, le Marquis de Bellevue évoque brièvement le prieuré dans le chapitre des possessions de l'abbaye de Paimpont⁷⁶. Il propose 1140 comme date de fondation du prieuré (cf 3.2.1) et fait également mention d'un enfeu et de la cession d'un banc. Le premier daterait de 1595 pour l'inhumation de Jean de Launay, seigneur de la Mulotière. C'est le 28 décembre 1643 que les prieurs et chanoines de l'abbaye de Paimpont auraient pris la décision de concéder un banc à René Rozy, seigneur de la Mulotière.

3.2.4. *La mise hors d'eau de la chapelle et des campagnes de rejointoiement* (fig. 50 a et 51)

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, la chapelle était utilisée pour les offices ainsi que les mariages, le dernier ayant eu lieu en 1710. Dès 1734, elle n'est plus utilisée régulièrement puisqu'un texte du 7 septembre 1734 évoque une inquiétude pour « la redevance du roy. Il s'avère que la messe basse dû par semaine, est souvent faite à la chapelle de Tréron ou à la Voltais ». la chapelle Saint-Étienne étant en très mauvais état ».

L'une des dernières restauration de la charpente est connue grâce à un état des lieux datant de 1773 indiquant : « (...)revenu à la chapelle le couverture de laquelle trouvée assez bien réparée force qu'il y manqueroit encore deux journées de couvreur et quatre bouts de chevrons au bas du clocher; et est tout ce que les dites parties [les metayers] nous ont requis de remarquer ». Le clocher dont il est question a déjà été mentionné lors de la prise de

⁷⁶ MARQUIS DE BELLEVUE, réédition de 1980, p. 90

possession de Charles Gresset (le prieur a sonné la cloche). Les descriptions de la fin du XIX^e siècle⁷⁷ ainsi que les clichés de 1978 ne mentionnent ou ne montrent aucun clocher sur la chapelle. Aussi, une autre (ou d'autres) restauration(s) de la charpente ont été effectuées avant la redécouverte de la chapelle par les érudits. Afin de rappeler cet élément de la charpente, lors de la restauration de 1979, le parti pris a été de signaler la présence de cet ancien clocher par le rapprochement de deux fermes au centre du toit.

En 1777, le dernier prieur, Charles François de Bocquillon, prend possession du prieuré. À la Révolution, l'ensemble du prieuré est vendu aux enchères pour 8025 livres et va être utilisé en tant que bâtiment de ferme et de stockage.

Entre 1978 et 1979, la charpente et la couverture de la chapelle ont été refaites afin d'assurer une mise hors d'eau de l'édifice. Sur certaines pièces de bois, d'anciennes encoches sont visibles laissant ainsi penser à une réutilisation des matériaux, permettant une réduction du montant des dépenses.

Sur la face inférieure de l'entrait de la deuxième ferme, en partant de l'est, une série d'environ 15 encoches rectangulaires sont alignées. Comme Joseph Orhan, on pourrait penser à l'emplacement d'un jubé. Seulement, des clichés de 1978⁷⁸, montrent qu'une sorte de hourdis était présente et reliait l'entrait à la partie supérieure de la ferme. Ces traces correspondraient donc à l'emplacement des éléments de bois assurant la liaison entre l'entrait et le haut de la ferme.

Dans les maçonneries, cette réfection peut être appréhendé lors de l'observation des parties sommitales des pignons. Sur une ou deux assises, un appareil irrégulier constitué de plaques de grès liées dans un ciment très résistant de couleur claire est visible. Contrairement au reste des murs, les joints sont gras et pleins.

Concernant les campagnes de rejointoiement successives, on sait, par des témoignages oraux, qu'elles ont eu lieu durant le XX^e siècle seulement aucune date n'a pu être donnée. Les mortiers utilisés sont de couleur jaune avec des inclusions blanches mais aussi de couleur

⁷⁷ ROSENWEIG, 1872

⁷⁸ GUIGON, 1978, p. 19

grisâtre.

Conclusion

L'enquête topographique a pu mettre en évidence un ensemble d'édifices archéologiques portant sur le territoire religieux du Haut Moyen Âge de Bretagne, et plus particulièrement pour les édifices qualifiés de « chapelles ». Ainsi, on recense à ce jour sept ou huit édifices archaïques situés dans la chapelle Saint-Jeanne de Cluses, appartenant à deux classes d'édifices généralement définies au sein des bâtiments « traditionnels ».

L'exploration et l'observation de la chapelle, complétée par l'entretien des outils offerts par l'archéologie du bâti, ont permis d'établir une étude approfondie de l'édifice.

Ainsi, l'étude a pu mettre en évidence des structures architecturales datant de la fin du XI^e - début XII^e siècle.

Les phases de modification les plus importantes sont observées dans la première tierce du XVIII^e siècle avec la présence de grandes baies dans les murs ainsi qu'il est ainsi que l'allongement de la chapelle vers l'est. La dernière phase concerne les travaux de restauration du XIX^e siècle pour une restauration des éléments proches et une mise aux normes de la chapelle par la création de la nef. Cette étude a pu permettre de mettre en évidence l'évolution successive des interventions pour le début du XIX^e siècle.

Ainsi, a permis de mettre l'accent sur la recherche d'éléments de mise en valeur de l'édifice d'après ses réalisations, et tout ce qui est lié à cela. La première phase a permis la mise en évidence architecturale. Une mise en évidence d'éléments proches au début du XIX^e siècle (d'après la dernière étude par Jean-Marie et Philippe Duguet). En effet, la réalisation des travaux de la nef a permis pour la mise en évidence de l'édifice et de ses éléments. La mise en évidence employée ne permettant pas une mise en évidence de mise en, la mise en valeur s'est donc limitée à ces éléments.

Le statut de sanctuaire n'a pu être mis en évidence, car il n'a pas été possible de le mettre en évidence. Ce sont les travaux et les interventions qui nous ont permis de mettre en évidence. Dans l'état des lieux, par l'intermédiaire de l'abbé, avec les travaux effectués au XIX^e siècle. Pour vers le principe de mise en évidence de l'édifice pour la chapelle en tant que tel pour être mise en évidence. Le document local et la volonté de mettre la chapelle de mise en évidence, et de mettre en évidence la mise en évidence d'un tel état.

Pour chacun des états de la chapelle, les données ont été obtenues par l'emploi de

Conclusion

L'approche bibliographique a pu mettre en évidence un manque d'études archéologiques portant sur le bâti religieux du haut Moyen-Age de Bretagne, et plus encore pour les édifices qualifiés de « mineurs ». Aussi, ce travail a eu pour objectif l'étude archéologique de la chapelle Saint-Étienne de Guer, appartenant à cette classe d'édifices généralement délaissés au profit des bâtiments « monumentaux ».

L'exceptionnelle conservation de la chapelle, couplée à l'utilisation des outils offerts par l'archéologie du bâti, ont permis d'établir une étude approfondie de l'édifice.

Ainsi, l'analyse n'a pas montré de structures antérieures à celles datant de la fin du X^e – début XI^e siècle.

Les phases de modification les plus importantes sont intervenues dans le premier tiers du XVII^e siècle avec le percement de grandes baies dans les murs nord et sud ainsi que l'allongement de la chapelle vers l'ouest. La dernière phase concerne les travaux de restaurations du XX^e siècle pour une confortation des enduits peints et une mise hors d'eau de la chapelle par la réfection de la toiture. Cette étude n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels travaux sur les maçonneries pour le début du XV^e siècle.

L'étude a permis de mettre l'accent sur la recherche constante de mise en valeur de l'édifice durant son utilisation en tant que lieu de culte. La première phase a utilisée la terre cuite architecturale. Une autre par l'application d'enduits peints au début du XV^e siècle (d'après la datation établit par Joël Marie et Philippe Guigon). Et enfin la troisième par un percement de larges baies pour la mise en lumière du chœur et de son retable. La nature des matériaux employés ne permettant pas une maniabilité aisée de ceux-ci, la mise en valeur c'est donc limitée à ces éléments.

Le statut du commanditaire n'a pas toujours pu être déterminé, comme pour la première phase. Ce sont les textes et les inscriptions qui nous sont parvenus qui nous ont aiguillé. Tout d'abord vers l'Église, par l'intermédiaire de l'abbé, pour les travaux éventuels du XV^e siècle. Puis vers le prieur lui-même pour ceux du XVII^e siècle. Pour la chapelle un autre acteur peut être pris en compte : le seigneur local et sa volonté de marquer la chapelle de son passage, et de celui de sa famille avec l'installation d'un enfeu.

Pour chacun des états de la chapelle, les dépenses ont été limitées par l'emploi de

matériaux déjà présents sur le site et sur des matériaux présents dans le sous-sol géologique proche de Saint-Étienne.

Concernant ces derniers, il s'agissait, ici, de faire une première approche de leur origine. Aussi, un examen plus minutieux de leur nature est envisagée pour l'année à venir. Il serait également intéressant de fouiller l'intérieur de la chapelle notamment pour en trouver le premier tracer (mur ouest) ainsi que d'éventuelles traces d'aménagements laissées dans le substrat schisteux.

À plus long terme, et dans le cadre d'une problématique à définir, l'extension et la systématisation d'une telle méthode sur un corpus prédéfini d'édifices religieux en Bretagne, permettraient d'appréhender les conditions d'approvisionnement et de fonctionnement des chantiers, à chaque époque donnée.

Bibliographie

ANDRÉ, 1978

André, P., 1978. Rapport de fouille sur la chapelle Saint-Étienne de Guer, Rennes, SRA.

ARLAUD & BURNOUF, 1993

Arlaud, C. & Burnouf, J., 1993. *L'archéologie du bâti médiéval urbain*. dans *Les nouvelles de l'archéologie*. pp. 5-6.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINT-ÉTIENNE DE GUER, 1978

Association pour la sauvegarde de la chapelle Saint-Étienne de Guer, 1978. Il était une fois...une chapelle.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINT-ÉTIENNE DE GUER, 1979

Association pour la sauvegarde de la chapelle Saint-Étienne de Guer, 1979. Il était une fois...une chapelle.

BARDEL, 1991

Bardel, A., 1991. *L'abbaye Saint-Gwénolé de Landévennec*, dans *Archéologie Médiévale*. Paris, pp. 56-101.

BARRAL, 1983

Barral, X., 1983. *Guer et sa chapelle Saint-Étienne*, dans *Artistes, artisans et production artistiques en Bretagne au Moyen-Age*. Colloque 2-6 mai, Université de Haute-Bretagne, Rennes, pp.377-380

BAYLÉ, 1997

Baylé, M, 1997. *L'architecture normande au Moyen-Age, les étapes de la création*, Presses Universitaires de Caen, Caen

BAYLÉ, 2001

Baylé, M., 2001. *L'architecture normande au Moyen-Age, regard sur l'art de bâtir*, dans *Actes du colloque de Cerisy-la-salle* (28 septembre- 2 octobre 1994). Caen.

BAYLÉ, 2003

Baylé, M., 2003, *Norman architecture around the year 1000 : its place in the art of North-Western Europe*, The Pindar Press, Londres, pp 519-549

BELLEVUE, 1980

Bellevue, M.X.D., 1980. *Paimpont* Laffitte Reprints., Marseille.

CAUMONT, 1840

Caumont, A.D., 1840. *Synchronisme des différents genres d'architectures dans les provinces de France*, Le Mans : Richelet

CHAPELOT, 1999

Chapelot, O., 1999. *La terre cuite architecturale dans le bâtiment médiéval*, dans *La construction en pierre*. Paris.

CHÉDEVILLE, 1983

Chédeville, A., 1983. *Construction d'églises en pierre au XI^{ème} siècle dans le diocèse de Rennes*, dans *Artistes, artisans et production artistiques en Bretagne au Moyen-Age*. Colloque 2-6 mai, Université de Haute-Bretagne, Rennes.

CHÉDEVILLE & GUILLOTTEL, 1984

Chédeville, A. & Guillotel, H., 1984. *La Bretagne des Saints et des Rois V^{ème} - X^{ème} siècle* Ouest-France, Rennes

CHÉDEVILLE & GUILLOTTEL, 1987

Chédeville, A. & Guillotel, H., 1987. *La Bretagne féodale, XI^{ème}-XIII^{ème} siècles*, Ouest-France, Rennes

DECAENS, 1987

Decaens, J., 1987. *Monographies*, dans *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*. Paris.

DÉCENEUX & MARTIN, 1994

Déceneux, M. & Martin, R., 1994. *Le Mont-Saint-Michel*, Ouest-France, Rennes.

DÉCENEUX, 1996

Déceneux, M., 1996. *Le Mont-Saint-Michel pierre à pierre*, Ouest-France, Rennes.

DÉCENEUX, 1998

Déceneux, M., 1998. *La Bretagne romane*, Ouest-France, Rennes.

DEYRES & PORCHER, 1987

Deyres, M. & Porcher, J., 1987. *Anjou roman* Zodiaque., Saint-Léger-Vauban.

ENLART, 1927

Enlart, C., 1927. *Manuel d'archéologie française, architecture religieuse*, Auguste Picard., Paris.

FROIDEVAUX, 1986

Froidevaux, Y., 1986. *Techniques de l'architecture ancienne, construction et restauration*, Mardaga., Belgique.

GAUTHIER, 1989

Gauthier, M., 1989. *Inventaire prospection autour de la basse Vilaine*, non-publié., Rennes-SRA.

GAUTHIER, 1996

Gauthier, M., 1996. *Inventaire prospection autour de la basse Vilaine*, non-publié., Rennes-SRA.

GRAND, 1958

Grand, R., 1958. *L'art roman en Bretagne*, Picard, Paris.

GUIGON, 1978

Guigon, P., 1978. *La chapelle Saint-Étienne de Guer.*, Mémoire, Rennes.

GUIGON, 1987

Guigon, P., 1987. *L'architecture religieuse*, dans *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*. Paris.

GUIGON, 1990

Guigon, P., 1990. *Les églises du haut Moyen-Age en Bretagne*, Société d'Archéologie et d'Histoire du pays de Lorient.

GUIGON, 1993

Guigon, P., 1993. *L'architecture pré-romane en Bretagne, Le premier art roman*, Patrimoine Archéologique de Bretagne., Saint-Malo.

GUIGON, 1997

Guigon, P., 1997a. *Les églises du haut Moyen-Age en Bretagne*, Centre Régional d'Archéologie d'Alet., Saint-Malo.

GUIGON, 1998

Guigon, P., 1998b. *Les églises du haut Moyen-Age en Bretagne*, Centre Régional d'Archéologie d'Alet., Saint-Malo.

HEITZ, 1987

Heitz, C., 1987. *La France pré-romane, archéologie et architecture religieuse du haut Moyen-Age IV^{ème} siècle-An Mil*, Errance., Paris.

JOURNOT, 1999

Journot, F., 1999. *L'archéologie du bâti*, dans *La construction en pierre*, Paris, pp. p 133-150.

LABORDERIE, 1899

Laborderie, A.L.D., 1899. *L'histoire de la Bretagne*, Rennes et Paris.

LAGNEAU, 2002

Lagneau, J., 2002. *Étude de restauration et de mise en valeur* (contrat 20001.01/72125).

LECLAIR, 1990

Leclair, abbé J-M., 1990. *Guer*, photocopie, SRA Bretagne., Mayenne.

LEFBVRE, 2004

Lefebvre, B., 2004, *Une maison du quartier cathédral de Tours (Indre-et-Loire) : évolution architecturale et techniques de construction*, Revue archéologique du Centre de la France, Tome 43, mis en ligne le 01 mai 2006

LE MAT & POISSON, 2000

Le Mat, J-P. & Poisson, H., 2000. *Histoire de Bretagne*, Coop Breizh, troisième édition

LESUEUR, 1961

Lesueur, F., 1961. *Saint-Martin d'Angers, la Couture du Mans, Saint-Philibert-de-Grandlieu et autres églises à éléments de briques dans la région de la Loire*, dans *Bulletin Monumental*. Rennes.

LUNVEN, 2006

Lunven, A., 2006. *Le diocèse d'Alet/Saint-Malo : origine et développement paroissial*. Mémoire de Master 2. Rennes 2.

MAUFUS, 1983

Maufus, M-C., 1983. *Le décor architectural en terre-cuite dans la région nantaise pendant l'antiquité tardive*, dans *Artistes, artisans et production artistiques en Bretagne au Moyen-Age*. Rennes.

MILLET, 1997

Millet, S., 1997. *Les matériaux de construction en terre-cuite des niveaux mérovingiens de Saint-Sécond*, dans *En remontant le cours du Brivet, six années de recherches archéologiques en Brière*, Fort de Villes-Martin, 10 mars-11 avril 1997. Saint-Nazaire: Groupe Archéologiques de Saint-Nazaire.

ORHAN, 2004

Orhan, J., 2004. *Au chœur du pays de Guer*, Keltia Graphic., Rennes.

PERNOUD, 1993

Pernoud, R., 1993. *Pour en finir avec le Moyen-Age*, édition du Seuil, Paris

PHALIP, 2000

Phalip, B., 2000. *Charpentes, climat et couvert végétal*, dossier d'Archéologie n°251

PRIGENT, 1989

Prigent, D., 1989. *Étude statistiques d'appareils à l'intérieur de l'abbaye de Fontevraud. Aspects méthodologiques*, Revue Archéologique de l'Ouest n°06, pp.

PRIGENT, 2005

Prigent, D., 2005. *À la recherche de l'invisible phasage*. dans *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes*. Actes de la table ronde 9 et 10 novembre 2001. Paris, pp. p 95-100.

QUÉTÉ, 1975

Quété, Y., 1975. *Évolution géodynamique du Domaine Centre Armoricaïn au Paléozoïque inférieur : ellipse de Réminiac*. thèse. Rennes 1.

ROSENZWEIG, 1872

Rosenzweig, L., 1872. *Découvertes archéologiques sur la commune de Guer*. dans *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*. Rennes, pp. 144-145.

SAPIN, 2000

Sapin, C., 2000. *Archéologie et architecture d'un site monastique : V^e-XX^e siècles : 10 ans d recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Centre d'Études Médiévales., Paris.

THOMAS, 2005

Thomas, É., 2005. *Géologie succincte du massif armoricain*, BRGM.

Annexes

Annexes

Annexe 1 :

Archives retrouvées par Jean Blécon

L'archive la plus ancienne retrouvée remonterait à 1408 dans une bulle du pape Benoit XIII « *bulle de la cour de Rome qui accorde 100 jours d'indulgence à ceux qui aideront à construire la chapelle de St-Etienne* » retrouvée par Jean Blécon dans "Relevé fait en le monastère de Paimpont" commencé en 1782 et terminé en 1783. Pourtant la paroisse a été mentionné dès l'époque carolingienne dans le cartulaire de Redon en 833 ou 839 avec Nominoé qui avait une résidence à *Liscelli* ou *Liskelli* où il rendait la justice entre 840 et 846.

Un relevé de 1783 a fournit des informations sur les diverses prises de possession du prieuré dont seulement deux ont pu être revues dans les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine dans les séries G (Insinuations du diocèse de Saint-Malo) et H (fonds concernant l'abbaye de Paimont). Avec les « *présentations et collations* » nous avons les noms des différents prieurs dont celui de Guillaume Provost, en 1629, dont il reste une trace sur le site avec une inscription sur une pierre dans l'appareil de la métairie se trouvant de l'autre côté de la petite cour.

En 1528 le frère Hamon est nommé prieur et meurt en 1579. Son successeur, Estienne Lebreton prend possession du prieuré le 25 mars.

Entre temps nous avons une mention d'un Michel Grossin qui « *fut pourvu du prieuré St Etienne de Guer à la mort de Robert Gaillard, alors qu'il était devenu prêtre, le 5 octobre 1572 et prend possession de son prieuré le 26 février 1573 en présence de Pierre Roybault prêtre et Julien Hormel* ». Michel Grossin n'a-t-il été que le prêtre de Saint-Etienne?

En 1581 Hilaire Legrand est nommé prieur le 3 mai 1581 et a présenté les bénéfices au Roy le 4 avril 1582. C'est cette même année qu'il démissionne et laisse sa place à Jehan Martineau le 20 septembre en présence de deux prêtres.

Selon les sources Jehan Martineau démissionne en 1595 ou 1596 pour laisser son poste à Ollivier Perret. En 1610 ce dernier va se résigner à démissionner pour Pierre Delespine qui occupera la chapelle dès le 8 juillet 1611.

A partir de 1613 nous avons la mention d'un Jacques Plantard qui aurait sans doute été prêtre au vu des responsabilités qu'il avait comme les inhumations.

En 1629 nous avons l'arrivée de Guillaume Provost à la tête du prieuré avec la

résignation du précédent. C'est de lui que l'on a le plus de traces physiques sur la chapelle comme nous avons pu le voir lors de la présentation des travaux effectués sur la chapelle.

D'autres mentions ont pu être consultées dans la série H (12H5) des archives d'Ille-et-Vilaine avec le dénombrement du 17 juin 1680 : « *la chapelle dudit prieuré de St-Etienne de Guer contenant environ 45 pieds de long avec la maison, grange et étable pour devant et jardin derrière le tout oignant ensemble qui contiennent environ seize seillons tenant* ». Dans cette même série nous avons, en 1773, un état des lieux de la métairie noble du prieuré qui indique « (...)revenu à la chapelle le couverture de laquelle trouvée assez bien réparée force qu'il y manqueroit encore deux journées de couvreur et quatre bouts de chevrons au bas du clocher;et est tout ce que les dites parties [les metayers] nous ont requis de remarquer ». Le clocher dont il est question a déjà été mentionné lors de la prise de possession de Charles Gresset (le prieur a sonné la cloche). Il devait se trouver entre les deuxième et troisième fermes en partant de l'est. L'entrait de la seconde ferme possède des encoches sur la face interne ce qui peut indiquer la présence d'un jubé ou d'une séparation du chœur. Toutefois, sur l'un des clichés de 1978 de Philippe Guigon, un hourdis est visible entre l'entrait et la panne faîtière. Sachant que les pièces de l'ancienne charpente ont été réutilisées en 1980 lors de la restauration de cette dernière, il est possible de penser que les encoches pourraient correspondre à cette installation.

L'une des mentions les plus récentes, parmi les archives, sur la chapelle se trouve être celle concernant la mort de Louis XIII en 1643 avec « *les prieurs et les chanoines de Paimpont et Guillaume Provost* » qui « *concédèrent un banc en la chapelle à René Rozi Seigneur de la Mulotière, château voisinant* ».

Nous avons aussi celle de 1649 avec la réforme génovéfaine qui remplace les moines de Saint-Augustin. La congrégation Sainte Geneviève prend possession de l'abbaye de Paimpont dont la chapelle dépend à l'instigation de Guillaume Provost.

Le 10 mai 1664 ce dernier donne sa démission à l'abbé de Paimpont et Pierre Moquet, qui meurt en 1706, prend possession de la chapelle le 20 octobre 1666.

A sa mort c'est Charles Gresset qui reprend le prieuré le 13 novembre jusqu'en 1741. « *le sieur Gresset est entré dans la Chapelle et nous l'avons suivi en présence de témoins. Le sieur Gresset a alors pris de l'eau bénite, s'en est aspergé avec nous tous puis il s'est mis à genoux dans la nef et a prié devant le crucifix. Il est ensuite monté avec nous dans le chœur,*

s'est mis à genoux devant le maistre Autel et après avoir prié un moment a baisé celui-ci, a ouvert et fermé un misselposé dessus, a sonné la cloche. Enfin il a ouvert et fermé la porte de la Chapelle.

Puis, moi, Hardas, j'ai lu l'acte remettant la Chapelle au Sieur Gresset et j'ai demandé s'il y avait quelqu'un qui voulu s'opposer à la possession de cette Chapelle, de son annexe et des biens fruitiers.

Pour terminer le sieur Gresset s'est rendu dans la métairie et en notre présence y a bu et mangé. »

Le 28 avril 1741 se passe la présentation dudit prieuré par Zacharie Anne Berthelot, vicaire général de l'abbé de Paimpont à Jean Amé (ou Ame) qui est nommé prieur.

Le 19 juin 1777 on a la présentation dudit prieuré par M. Cosalin, vicaire général de l'abbé de Paimpont à Charles François Bocquillon (ou M. Bosquillen), prêtre chanoine régulier.

Le 27 juin 1777 il prend possession du prieuré.

Il est le dernier prieur du prieuré Saint-Etienne.

La pauvreté du prieuré au XVIII^e siècle est confirmée par une indication dans le chapitre « Dépendances » du « Livre de comptes » de l'abbaye de Paimpont à l'article « St-Etienne de Guer » du 7 septembre 1734 : « la dite chapelle de St-Etienne est en très mauvais état de réparations de tous espèces. La messe est dite ailleurs » (archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 12H2).

Les derniers écrits officiels dans lesquels elle a été nommée sont ceux de ses ventes dont celle de 1791 après la Révolution Française :

Guer – Lundi 14 mars 1791 : des enchères très disputées.

« la métairie du Prieuré de St Etienne, avec sa chapelle et dépendance située en la Paroisse de Guer, mise en vente et incantée à la somme de 6000 livres portées en l'affiche, une bougie allumée à 6050 livres par Mr. Haguet, à 7000 livres par Mr. Jan une autre bougie allumée à 7100 livres par Mr. Haguet, à 7350 livres par Mr. Grée, une autre bougie allumée à 7375 livres par Mr. Haguet, à 7350 livres par Mr. Grée, une autre bougie allumée à 7315 livres par Mr. Jan, à 7400 livres par Mr. Grée, à 7600 livres par Mr. Jan, à 8000 livres par Mr. Haguet, à 8025 livres par Mr. Grée, une autre bougie allumée et brûlée sans enchère, la ditte Métairie et dépendance ont été adjugées à Mr. Hyacinthe Marie Georges Grée demeurant à St Malo de Lisle pour la ditte somme de 8025 livres payables aux termes des décrets et a

signé ».

Par la suite il s'en suit d'autres ventes et état des lieux.

Le 2 brumaire an IV (1795) l'ensemble est affermé à Jacques Bernard qui fait faire un état des lieux par un notaire de Guer. *« les portes jugées bonnes fort qu'il faut un seille de porte, la couverture en bonne état, les vitrages de nulle valeur » « les vitrages il y en avait bien sur! »*

Le 1er octobre 1817 Hyacinthe meurt et lègue la ferme de St Etienne à ses cinq enfants.

Le 13 juillet 1831 *« mesdemoiselles Hyacinthe et Zoé Grée de la Gallerie recueillir les successions de Placide et François leurs frères et soeur décédés et achetèrent la succession de célestin leur frère, en ce jour ».*

Le 27 octobre 1904 l'ensemble du prieuré est revendu comme ferme par Mr. Colleaux. La chapelle servait alors de grange. Elle est achetée par les époux Joseph Costard et Chevrier Marie.

Le 12 janvier 1929 par héritage Joséphine Julie Costard devient propriétaire de la ferme avec la chapelle.

Aujourd'hui Mme B....., fille Costard Joséphine Julie, a cédé le terrain avec sa chapelle à sa nièce, petite fille de Joseph Marie Costard, Yvette Pérault.

En 1971 la chapelle est classée aux Monuments Historiques.

Ainsi le 16 août 1971 nous avons un arrêté qui ordonne le classement de la chapelle Saint-Etienne de Guer aux Monuments Historiques avec pour titre Ancien siège d'un prieuré de Paimpont.

Annexe 2 :

Fiche d'enregistrement gros oeuvre

Site : Saint-Etienne de Guer (56)

UC

Mur

terre cuite architecturale

☐ petite ☐ moyenne ☐ grande ☐ tuile plate ☐ imbrice

Remarques

Pierre

Nature

☐ schiste ☐ conglomérat ☐ grès ☐ inconnu ☐ autres

Elément de pierre

☐ caillou ☐ moellon brut ☐ moellon ébauché ☐ dalles

Appareil

☐ irrégulier ☐ assisé ☐ moyen (20-35cm)
☐ réglé ☐ petit appareil (<20cm) ☐ grand (+35cm)

Module

☐ carré ☐ rectangulaire ☐ mixte

Joints

☐ incertains ☐ plein ☐ beurré ☐ creux ☐ gras ☐ maigre

Mortier

couleur

granulométrie

inclusions

Relations stratigraphiques

antériorité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

U.C

.....

synchronie

.....

.....

.....

.....

.....

.....

équivalence

.....

.....

.....

.....

.....

.....

postériorité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Strat.

☐ Stratigraphie ☐ Géologie

Stratigraphie

☐ Stratigraphie ☐ Géologie ☐ Géomorphologie

Méthode de l'écoulement

.....

Relations stratigraphiques

antériorité

(N)

synchronie

équivalence

postériorité

Annexe 3 :

Fiches d'enregistrement : ouvertures

Site : Saint-Etienne de Guer (56)

Mur

U.C.

Fonction

☐ porte

☐ jour

☐ fenêtre

Insertion dans le gros oeuvre

] ajustement par éléments de calage

☐ assises continues

] ajustement par retaille des blocs

Piédroit

pierre

☐ petit appareil

☐ moyen appareil

☐ grand appareil

module

☐ rectangulaire

☐ carré

☐ mixte

Remarques : couverture, nature des matériaux

Appui

☐ horizontal

☐ plongeant

Ebrasement

☐ interne

☐ externe

☐ tableau droit

Mode de fermeture

Relations stratigraphiques

antérieure

UC

postérieure

synchronie

équivalence

101 / 106

« [...] Le mur chevet a conservé la majeure partie de son décor peint figuratif. Il est composé à la base, de part et d'autre de l'autel, d'une structure en forme de larges bandes verticales peintes en ocre rouge, ocre jaune et blanc. Sur les fonds blancs se lit encore un semis d'hermines noires. Sur les fonds ocre rouge et jaune les motifs décoratifs ne sont pas interprétables. Ce décor de base se termine à son extrémité supérieure par un bandeau décoratif en forme de feston donnant ainsi l'illusion d'une tapisserie.

Au-dessus du tombeau de l'autel, au centre de ce décor inférieur, trois scènes figuratives sont délimitées par des cadres. Dans le cadre central, est représenté un corps nu allongé, son bras droit est abandonné vers le sol. Il s'agit ici de la représentation du Christ mort, voire au tombeau. La situation de cette scène au centre de l'autel est légitime par sa symbolique. Dans le cadre situé à droite, sont représentés les instruments de la Passion. À gauche de ces instruments, un personnage masculin, corps nu, cheveux longs, bribes de barbe, ses mains sont croisées vers le bas et son visage incliné manifeste une souffrance. Tout ici indique la représentation d'un *Ecce Homo*. Dans le cadre de gauche, trois cardinaux coiffés, mains ointes, se recueillent le regard en direction de la scène centrale. Au premier plan, devant ces cardinaux, un personnage féminin (?) à genoux, également mains jointes, participe à ce recueillement : bienfaiteur?

Au-delà de ce registre inférieur, commence le registre principal. Au centre, une ancienne meurtrière obstruée forme une niche où sont représentés deux personnages sur les anciens ébrasements de cette baie orientale : côté nord, un abbé auréolé, crossé et non mitré bénit de sa main droite. Aucun anneau ou bague n'est décelable sur les doigts. Il s'agit très probablement du fondateur de l'ordre de ce prieuré Saint-Étienne. Côté sud, un Saint auréolé tient dans sa main droite une hache et dans celle de gauche un livre ouvert. Sur l'enduit du fond de la niche est peint un faux-appareil de pierre à simple trait blanc.

Le registre principal présente autour de cette niche centrale une suite de personnage en position debout sur un sol. Ils portent tous une auréole rayonnante. Le sol est peint en trompe-l'œil. Il est composé d'un damier losangé aux couleurs altérées d'un ocre jaune et rouge.

Côté Nord, de gauche à droite :

⁷⁹ MARIE, 2002 in LAGNEAU, 2002, pp 17-19

le premier personnage est identifiable : Sainte-Barbe. La couronne de martyr repose sur sa tête. La Sainte tient aussi dans sa main droite la palme des martyrs, dans celle de gauche elle porte une tour couverte d'une toiture pyramidale accompagnée de deux petits clochetons également à couverture pyramidale. La tour possède les trois légendaires ouvertures. Le personnage est cambré et porte la ceinture haute. Cette représentation est parfaitement complète et propre à sa période de réalisation. Le deuxième personnage est aussi féminin, il n'est pas coiffé. De longs cheveux encadrant ses épaules, sa position cambrée est identique à celle de Sainte-Barbe. Dans sa main gauche, la Sainte porte ses attributs, dans l'autre main, elle tient également la palme des martyrs.

Le troisième personnage est toujours féminin. Il ne subsiste de cette représentation que le haut d'un visage voilé et la base de sa robe.

Le quatrième et dernier personnage complet est masculin et identifiable : Saint-Jean l'Évangéliste, imberbe, porte dans sa main gauche son attribut : un calice d'où sort un serpent déroulant sa langue rouge face au visage du Saint.

Côté sud, de gauche à droite

Quatre personnages ont également été peints sur ce côté du mur chevet. Un seul est complet. Des autres figurations ne restent que les pieds et la base des robes. L'unique personnage conservé représente Saint-Jean-Baptiste vêtu d'une tunique de poil de chameau. Dans son bras gauche repose l'agneau, de la main droite il porte la Croix.

Sous chaque personnage de ce registre sont inscrits en lettres gothiques dans des cartels ou phylactères le nom de chaque saint représenté. Une lecture pourra être faite après nettoyage avec une meilleure visibilité du graphisme.

Au-dessus de la niche centrale, entre Saint-Jean l'Évangéliste et Saint-Jean-Baptiste, des inscriptions ou motifs décoratifs ne sont pas interprétables dans l'état actuel de conservation.

Ensuite, au-delà de ce registre principal, un premier retrait de la maçonnerie d'une hauteur d'environ 0,60m amorce un second retrait de la construction du chevet. Sur le premier retrait est peint une alternance de carrés ocre rouge et noir formant comme un « abaque », le panneau central semble amorcer des armoiries avec dessin d'hermines noires.

Sur le deuxième retrait de maçonnerie, figure le registre supérieur de ce cycle peint : l'Univers Céleste est symbolisé par un semis d'étoiles. Au centre, dans une grande gloire circulaire, est représentée la Trinité. Dieu le Père, personnage dominant coiffé de la tiare est assis et tient de ses mains le Christ sur la Croix. L'Esprit saint est représenté par la colombe située au-dessus de la tête du Christ.

Le tétramorphe entoure cette Trinité : côté nord, en bas de scène l'Ange Matthieu, côté sud, le veau ailé de Saint-Luc, en haut de scène (N) l'aigle de Saint-Jean et (s) le lion ailé de Saint-Marc. Un damier ocre jaune et rouge délimite la base de cette scène céleste.

Le mur nord du chœur

Le décor figuratif est représenté sur la continuité du sol peint en trompe-l'œil du mur chevet. Côté est, entre la baie et le mur chevet, un soudard représentatif des peintures du XVe siècle retient brutalement par les cheveux une femme auréolée : représentation, en partie disparue d'un martyr.

Côté ouest de cette même baie figurent deux grands personnages masculins. Celui de droite, dont il ne reste que le haut du visage coiffé et ses pieds, peut être identifié par son phylactère indiquant « Morice ». Le personnage de gauche est intégral. Il est représenté en chevalier et tient une bannière blanche à croix jaune. Les inscriptions ne sont pas lisibles dans le cartel. Curieusement c'est la figuration parfaite de Saint-Maurice. Les deux personnages s'observent du regard. Ils ont été peints sur un fond blanc parsemé de fleurettes ocre rouge réalisées au pochoir. Une seule meurtrière de ce mur nord a été conservée. Sur un fond blanc, un semis d'hermines noire décore les ébrasements.

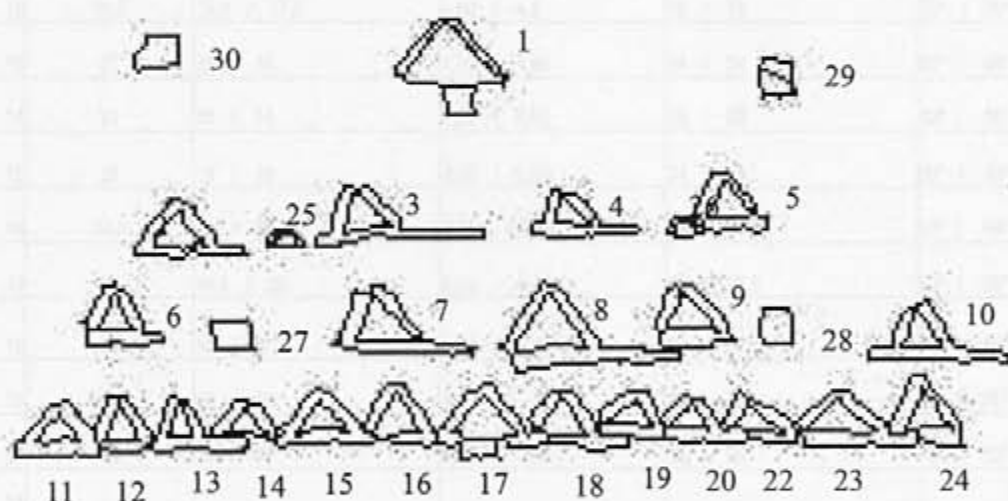
Le mur sud du chœur

Côté est, à gauche de la baie du XVIIe siècle sont conservés deux petits fragments peints confirmant la continuité du sol peint en trompe-l'œil. La présence d'un cartel atteste la présence d'un personnage à cet endroit.

Entre les deux baies de ce mur sud, un important fragment d'enduit peint a été maintenu : deux personnages sont nettement lisibles. L'un central, porte un périzonium, ses pieds sont liés et vraisemblablement aussi ses mains par observation de la position de celles-ci. Une des

jambes de ce bourreau a conservé des carnations. Un fragment en haut de cette scène côté ouest montre un autre bourreau en position d'agression. L'ensemble confirme un supplice, peut-être une flagellation. »

Annexe 5: mesures des triangles (schéma du décor).



triangle	profondeur totale	longueur droite/gauche	largeur droite/gauche	profondeur droite/gauche	inclinaison droite/gauche
1	44	26 / 30	2,5 / 2	40 / 40	46° / 44°
2	41	16 / 16	3,5 / 4	16 / 23	46° / 50°
3	29	18,5 / 19	4,5 / 4	26 / 26	70° / 48°
4	22,5	13 / 16	4,5 / 4,5	20 / 22	70° / 40°
5	25	19,5 / 17	3,00 / 5,00	23 / 17	68° / 48°
6	21	19 / 15,5	4,5 / 4	17 / 18	60° / 64°
7	49	18 / 26	5,00 / 4,00	27 / 27	62° / 54°
8	42	28 / 27	4,00 / 4,00	40 / 38	54° / 62°
9	40	19 / 22,5	4,5 / 4	25 / 37	68° / 44°
10	35	15 / 18,5	4,00 / 4,5	29 / 30	72° / 64°
11	25	15,5 / 15,5	4,5 / 5,5	18 / 25	48° / 48°
12	18,5	16,5 / 17,5	4,00 / 4,5	16 / 18	50° / 56°
13	27	15 / 14	4,00 / 4,00	24 / 24	70° / 64°
14	31	16 / 14	4,00 / 4,00	26 / 25	40° / 56°
15	28	19 / 18	4,00 / 5,00	24 / 17	50° / 46°
16	28,5	19 / 20,5	4,5 / 4,5	28 / 28	58° / 64°
17	30	19,5 / 20	4,00 / 4,5	27 / 28,5	50° / 52°
18	28	15 / 17,5	5,00 / 5,00	26 / 27	50° / 60°
19	25,5	16 / 13	4,5 / 4	25 / 25	40° / 58°
20	30	15 / 13	4,00 / 4,00	15 / 26	50° / 50°
21					
22	25	13 / 13,5	5,00 / 4,00	21 / 24	64° / 42°
23	28	19,5 / 19,5	3,5 / 4,5	27 / 26	38° / 44°
24	30	23,5 / 19	5,00 / 4,5	26 / 20	68° / 62°
25 IMBEX		14	6,5 / 2	30	
26 IMBEX		14	6,5 / 2	27	
27 TB		10,5 hauteur	16	65	
28 TB		14 hauteur	12	66	
29 TB		14 hauteur	13	40	
30 TB		12 hauteur	13,5	48	

Merdy Elise

DRAC-SRA
15 JAN. 2010
COURRIER ARRIVEE

Rapport d'opération archéologique du bâti
sur la chapelle Saint-Étienne de Guer
(Morbihan)
août 2008

2526
b

Université Paris I Panthéon-Sorbonne UFR 03

MERDY Élise

L'architecture religieuse du haut Moyen-Age en Bretagne :

Étude archéologique de la chapelle Saint-Étienne de Guer

Volume II : figures

Sous la direction de Florence Journot



Septembre 2009

Membres du Jury

F. Journot, (UMR 7041), Maître de conférence [histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux]

Q. Cazes, (UMR 8589), Maître de conférence [histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux]

Fig.1 : L'église du département de Biscaya	p1
Fig.2 : Église d'Agüero de Lander	p1
Fig.3 : Carte de localisation des sites étudiés	p2
Fig.4 : Intérieur de l'église Santa-Eulalia de Lander	p2
Fig.5 : Vierge en de la chapelle Santa-Eulalia de Lander	p3
Fig.6 : Plan de l'église Santa-Eulalia	p3
Fig.7 : Vierge	p4
Fig.8 : Église d'Agüero de Lander	p4
Fig.9 : Plan de l'église d'Agüero de Lander	p5
Fig.10 : Église de Santa-Eulalia de Lander	p5
Fig.11 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.12 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.13 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.14 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.15 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.16 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.17 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.18 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.19 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.20 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.21 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.22 a : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.22 b : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.23 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.24 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.25 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.26 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.27 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.28 : Église d'Agüero de Lander	p5
Fig.29 : Église d'Agüero de Lander	p5

Table des illustrations

Fig.1 : Les cinq départements de Bretagne.....	p1
Fig.2 : Sainte-Agathe de Langon.....	p1
Fig.3 : Carte de localisation des sites nommés	p2
Fig.4 : Intérieur de l'abbaye Saint-Philibert-de-Grandlieu.....	p2
Fig.5 : Pignon est de la chapelle Saint-Étienne de Guer.....	p3
Fig.6 : Plan de Bréal-sous-Vitré.....	p3
Fig.7 : Alet.....	p4
Fig.8 : Abbaye carolingienne de Landévennec.....	p4
Fig.9 : Plan de l'ancienne église de Maxent du IX ^e siècle.....	p5
Fig.10 : Chevet de Saint-Gildas-de-Rhuys.....	p6
Fig.11 : Topographie du site de Saint-Étienne de Guer.....	p7
Fig.12 : Saint-Médard de Doulon.....	p8
Fig.13 : Plan de Saint-André-des-Eaux.....	p8
Fig.14 : Plan du chœur de l'église paroissiale d'Ambon.....	p9
Fig.15 : Vue aérienne de l'ancienne abbaye de Landévennec.....	p9
Fig.16 : Notre-Dame-sous-Terre.....	p10
Fig.17 : Statues de Sainte-Apolline (a) et Saint-Étienne (b).....	p10
Fig.18 : Retable : décor supérieur du retable (a), niche droite (b) et partie basse (c).....	p11
Fig.19 : Protections mises en place sur les grandes baies des murs sud (a) et nord (b).....	p12
Fig.20 : Reste des échantillons de confortation des enduits peints du mur nord.....	p12
Fig.21 : Sondages effectués par Patrick André en 1978.....	p13
Fig.22 a : Détails de la carte archéologique sur Brocéliande.....	p14
Fig.22 b : Détails de la carte archéologique sur Réminiach.....	p15
Fig.23 : Muret de pierres sèches entourant le site (a) et plateau de terre à l'est (b).....	p16
Fig.24 : cour du prieuré laissant apparaître le substrat schisteux.....	p16
Fig.25 : extrait du cadastre du Site de Saint-Étienne de Guer.....	p1
Fig.26 : Extrait du cadastre Napoléonien.....	p17
Fig.27 : Bloc de calcaire de l'habitat du prieur.....	p18
Fig.28 : Ancien habitat du prieur.....	p19
Fig.29 : Métairie.....	p19

Fig.30 : Parcelle jouxtant le prieuré.....	p20
Fig.31 : Décrochement d'orientation est/ouest de la parcelle.....	p20
Fig.32 : Plan de la chapelle Saint-Étienne de Guer.....	p21
Fig.33 : Remontage photographique (a) et répartition des matériaux (b) du mur nord.....	p22
Fig.34 a : Remontage photographique du pignon ouest.....	p23
Fig. 34 b : Répartition des matériaux du pignon ouest.....	p24
Fig. 35 : Remontage photographique (a) et répartition des matériaux (b) du mur sud.....	p25
Fig. 36a : Remontage photographique du pignon est.....	p26
Fig. 36b : Répartition des matériaux du pignon est.....	p27
Fig. 37a : Relevé pierre à pierre du mur ouest.....	p28
Fig.37b : Répartition des UC du mur ouest.....	p29
Fig. 38 : face interne du mur ouest.....	p30
Fig.39 : Ressaut présent sur le face interne du mur ouest.....	p30
Fig.40 : Relevé pierre à pierre (a) et répartition des UC (b) du mur sud.....	p 31
Fig. 41 : Vues de la baie n°4006.....	p32
Fig.42 : Détails de la baie n°4007 et de la porte n°4008.....	p32
Fig.43 : vue d'est en ouest (a) et vue d'ouest en est (b) de la face interne du mur sud.....	p33
Fig.44 : Enduit peint présent sur la face interne du mur sud.....	p33
Fig.45a : Relevé pierre à pierre du mur est.....	p34
Fig.45b : Répartition des UC du mur est.....	p35
Fig.46 : Vue de la face interne du pignon est.....	p36
Fig.47 : Relevé pierre à pierre (a) et réparations des UC (b) du mur nord.....	p37
Fig.48 : Vue de la face interne du mur nord.....	p38
Fig.49 : Vestige de l'enfeu creusé dans le substrat schisteux.....	p38
Fig. 50 a : Phasage du mur est.....	p39
Fig.50 b : Phasage du mur sud.....	p40
Fig.50 c : Phasage du mur nord.....	p41
Fig.51 : Phasage du mur ouest.....	p42
Fig.52 : Vue de l'appareil réticulé de Saint-Aubin à Vieux-Pont-en-Auge	p43
Fig.53 : Vue de la face occidentale de Saint-Martin-de-la-Lieue	p43
Fig.54 : Vue de la face sud de l'église de Cravant	p44
Fig.55 : Ancienne façade de Saint-Symphorien d'Azay-le-rideau	p44



Fig.1 : Les cinq départements de Bretagne (source : geobreizh.com)

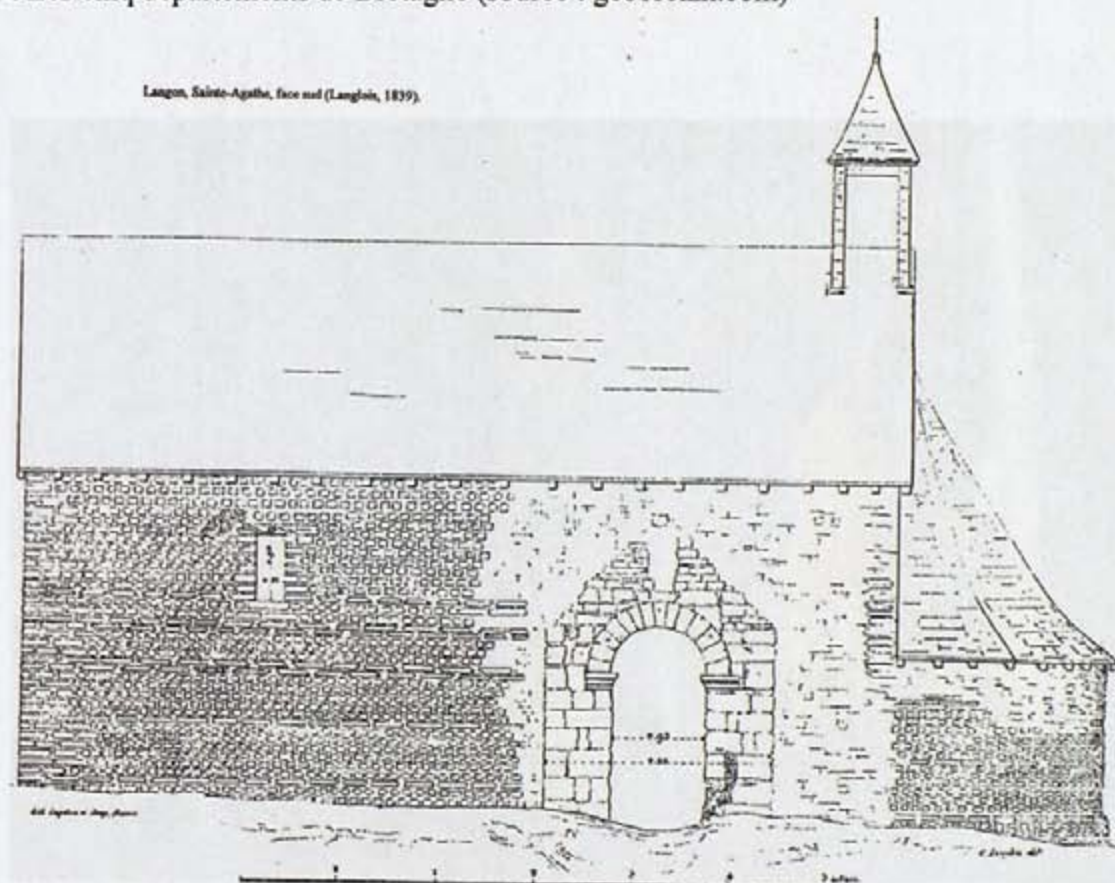


fig. 2: Sainte-Agathe de Langon (dessin de Langlois, face sud, 1839 in GUIGON, p24, 1998)



fig. 3 : carte de localisation des sites nommés. (source : Google Earth)

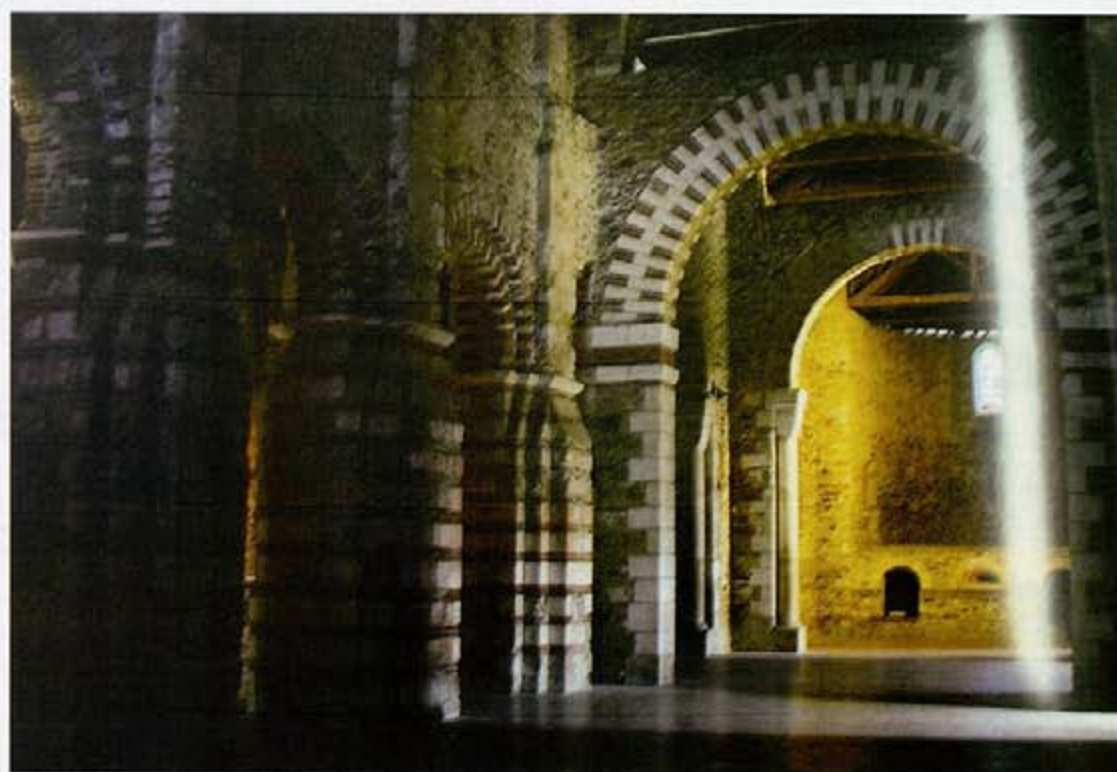


fig.4 : intérieur de l'abbaye Saint-Philibert-de-Grandlieu. (source : DECENEUX, p.98, 2004)



fig.5 : pignon est de la chapelle Saint-Étienne de Guer (cliché Merdy Élise)

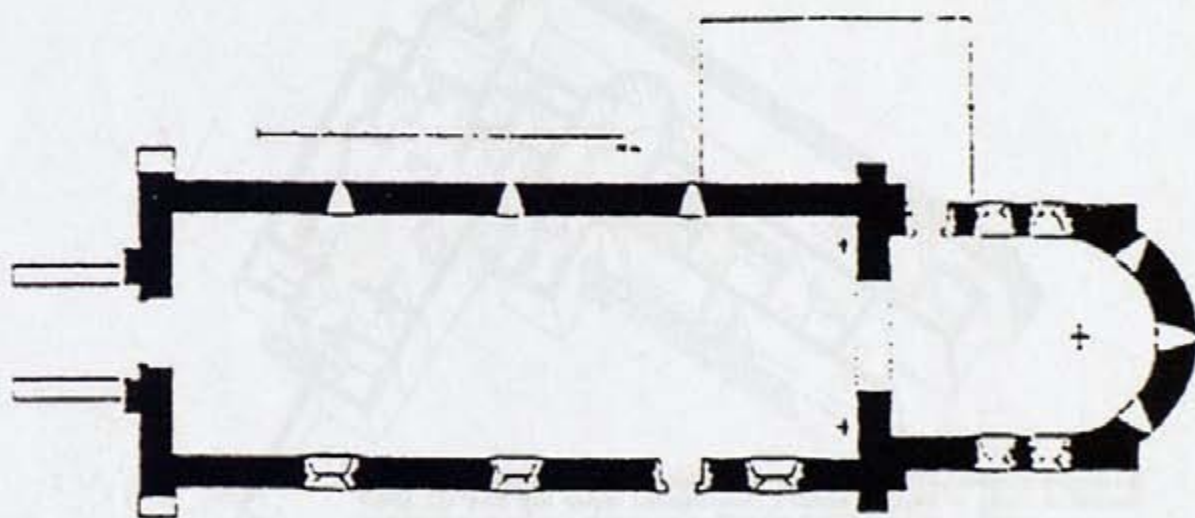


Fig.6 : Bréal-sous-Vitré, plan (source : GRAND, p.168, 1958)

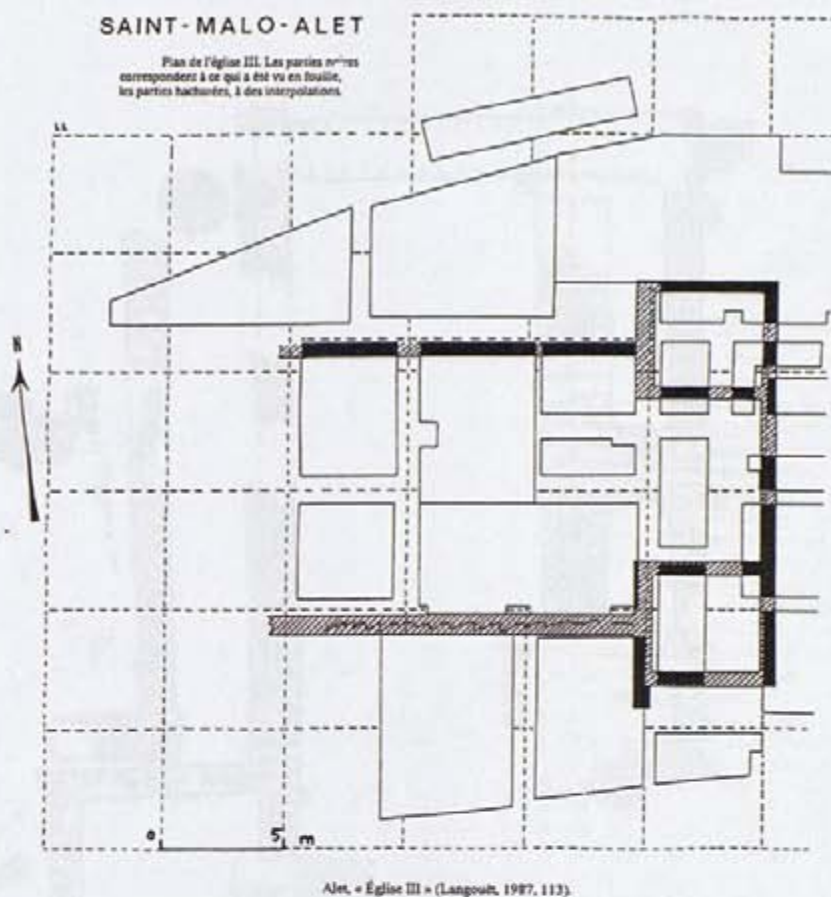


fig. 7 : Alet (GUIGON, p115, 1998)

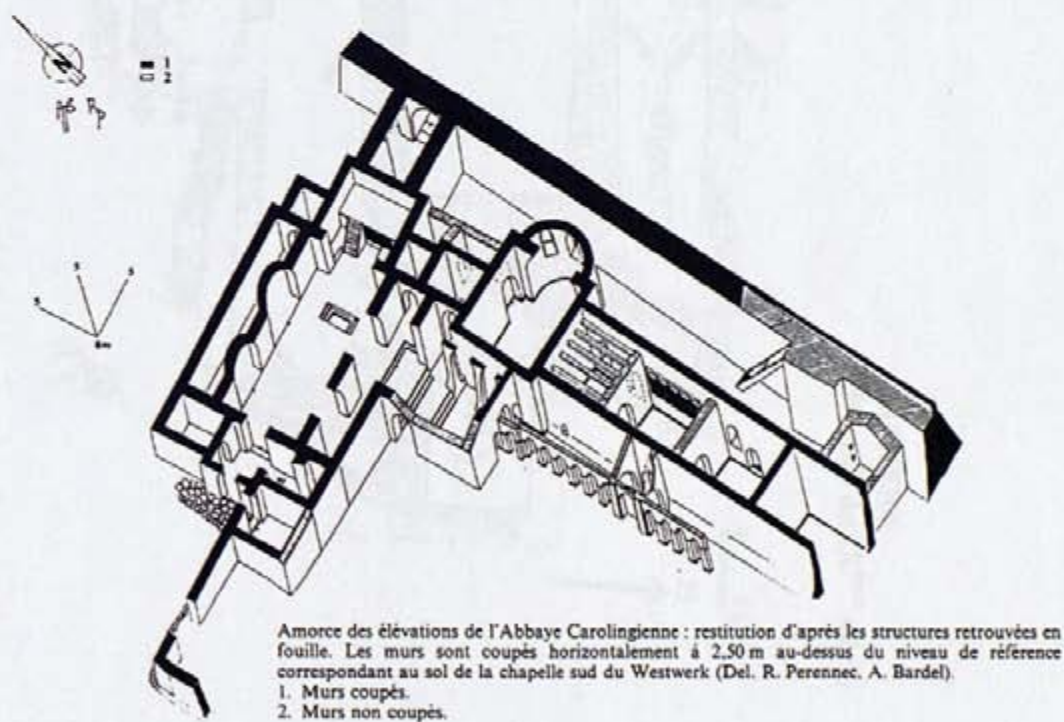


fig. 8 : Abbaye carolingienne de Landévennec (source : Bardel, 1991)

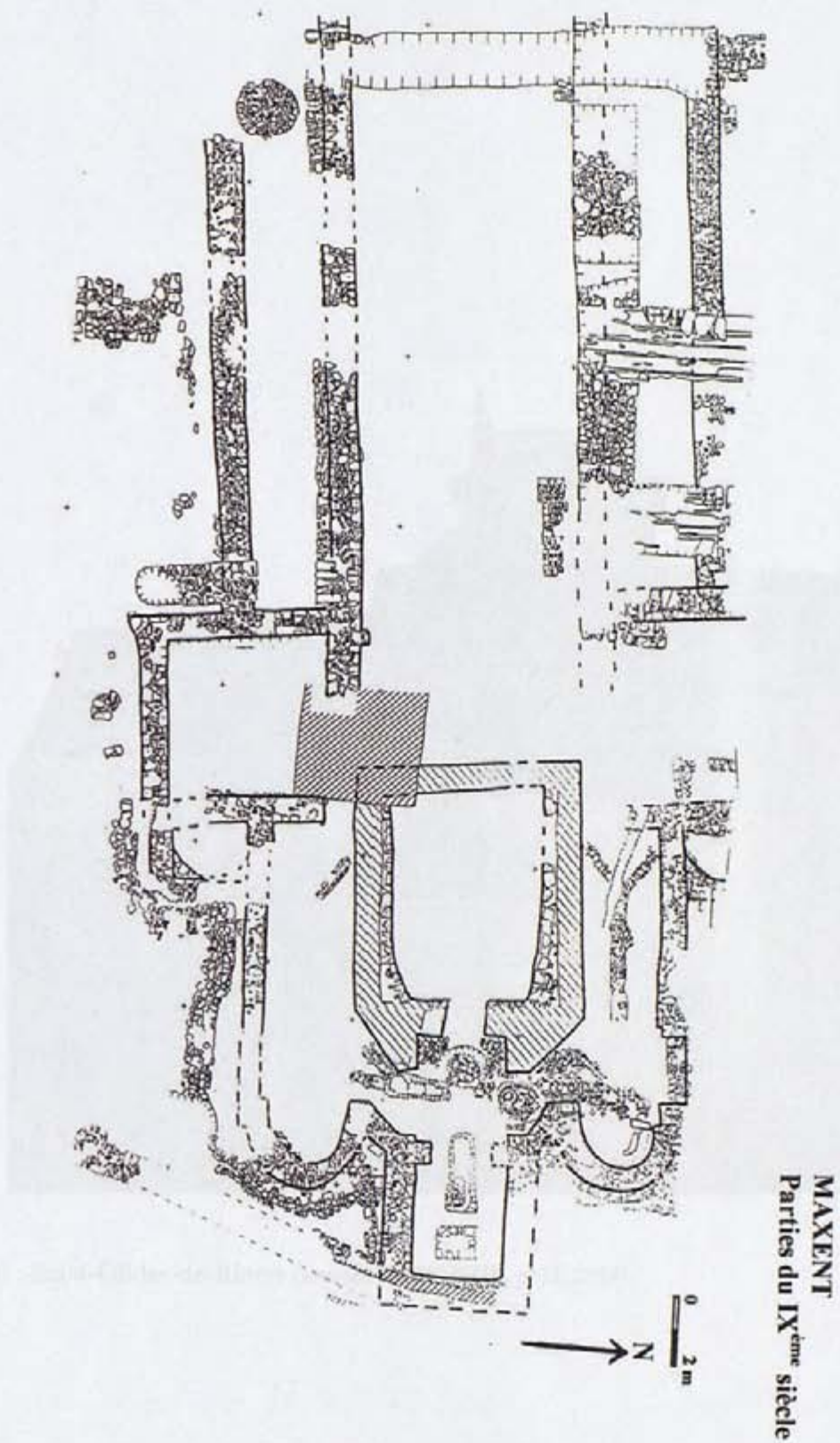


fig. 9 : plan de l'ancienne église de Maxent du IX^{ème} siècle (source : GUIGON, tome 2 p160, 1998)



fig.10 : Saint-Gildas-de-Rhuys (source : DECENEUX, p111, 2004)

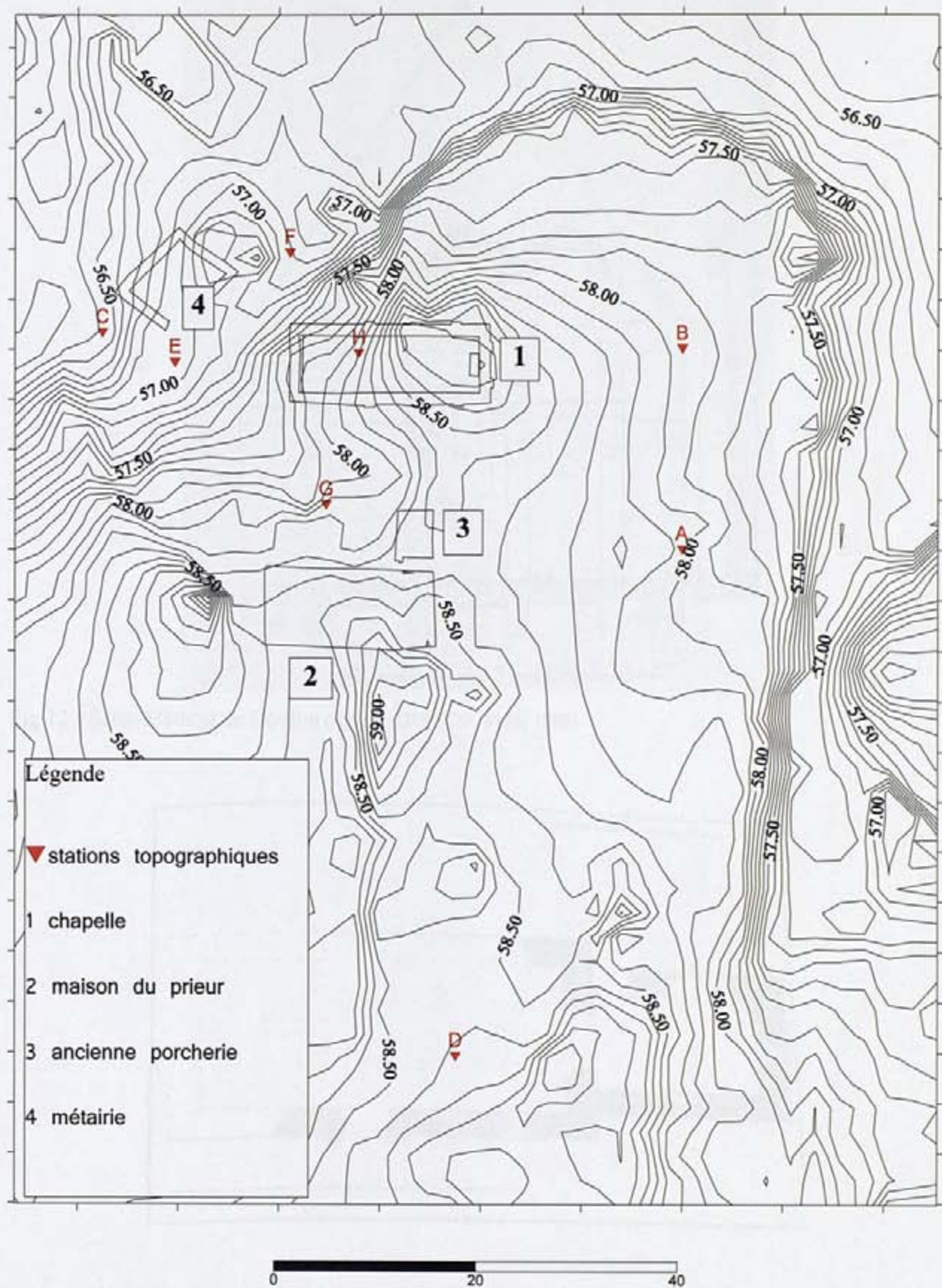


Fig. 11 : plan topographique du site de Saint-Étienne de Guer

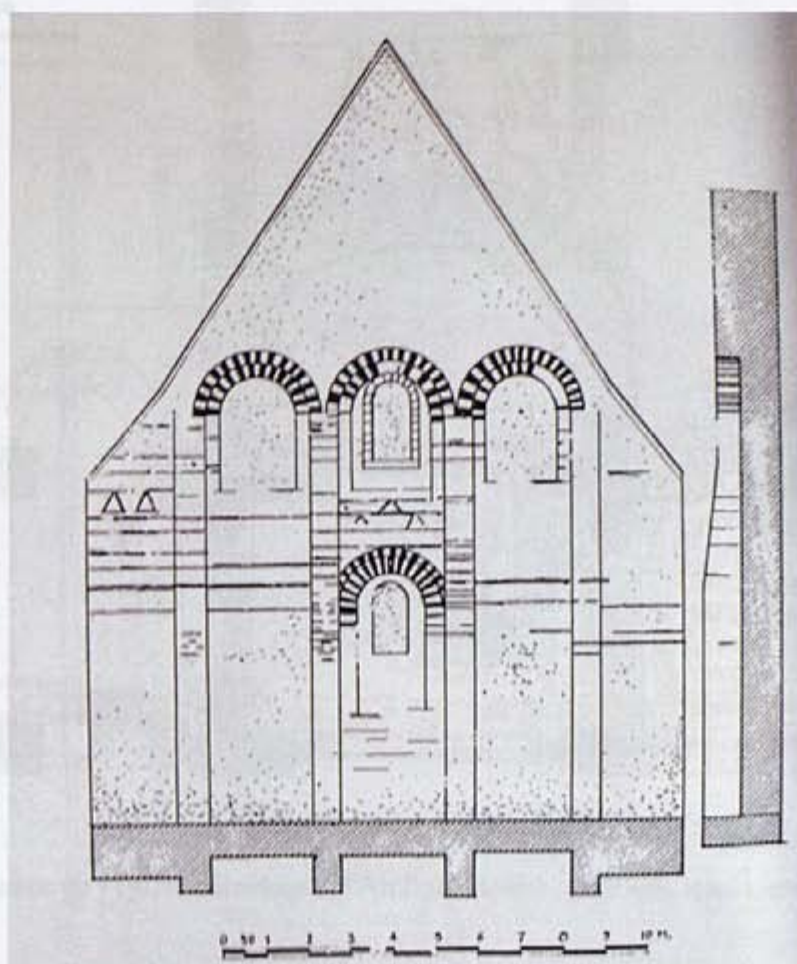


Fig.12 : Saint-Médard de Doulon (source : GUIGON, p138, 1998)

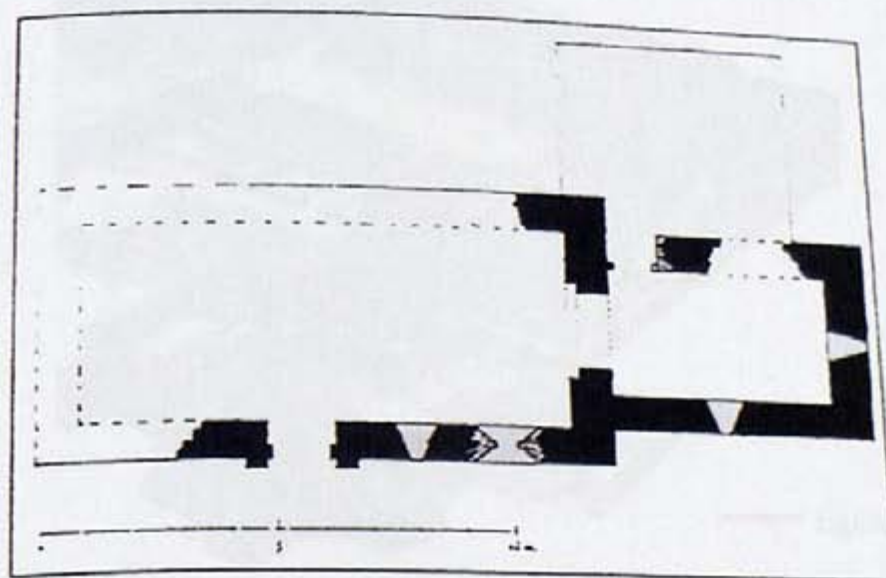


fig.13 : plan de Saint-André des-Eaux (source : GUIGON, tome 2, p167, 1998)

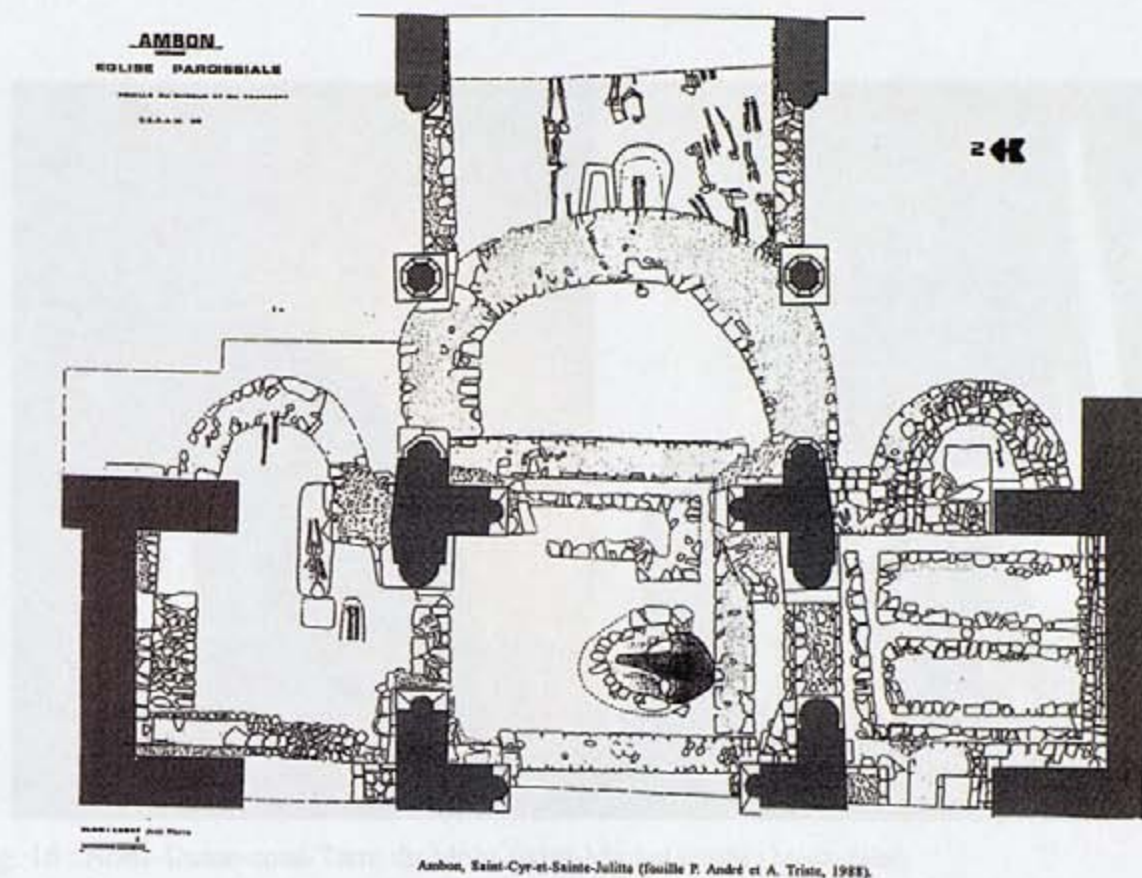


fig.14 : plan du chœur de l'église paroissiale d'Ambon ((source : GUIGON, tome 1, p36, 1998)

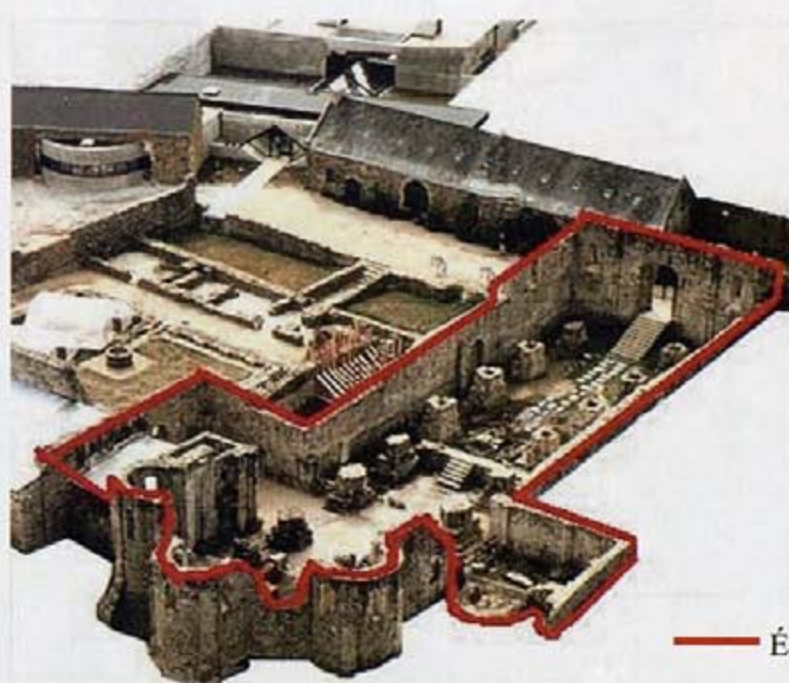


fig.15 : vue aérienne de l'ancienne abbaye de Landévennec (site internet <http://www.musee-abbaye-landevennec.fr/>)



fig. 16 : Notre-Dame-sous-Terre du Mont-Saint-Michel (cliché : Merdy Élise)



fig. 17 : Statues de Sainte Apolline (a) et Saint-Étienne (b) (clichés Merdy Elise)



fig. 18 : retable : décor supérieur du retable (a), niche droite du retable (b), partie basse (c)



fig.19 : protections mises en place sur les grandes baies des murs sud (a) et nord (b) (clichés Merdy Élise)



fig.20 : reste des échantillons de confortation des enduits peints du mur nord (cliché : M.Lagneau)



Le sondage B, à droite de l'autel.

1 : niveau du sol de la chapelle au début de la fouille.

2 : Partie supérieure des fondations.

3 : Niveau ancien. Entre 2 et 3 les fondations sont revêtues d'un enduit peint, jaune. Cette partie des fondations était donc visible, ici aussi, comme encore ailleurs dans la chapelle. Mais elle fut masquée par un apport de terre et débris osseux ultérieur.



Le sondage A. Base du chevet. Le décapage du sol met en valeur d'autres rangées de briques romaines, et les fondations de l'édifice. On remarque que ses fondations réutilisaient aussi des éléments antiques. La fouille est arrêtée au niveau de l'affleurement rocheux.



fig.21 : sondages effectués par Patrick André en 1978 (source : GUIGON, 1978)

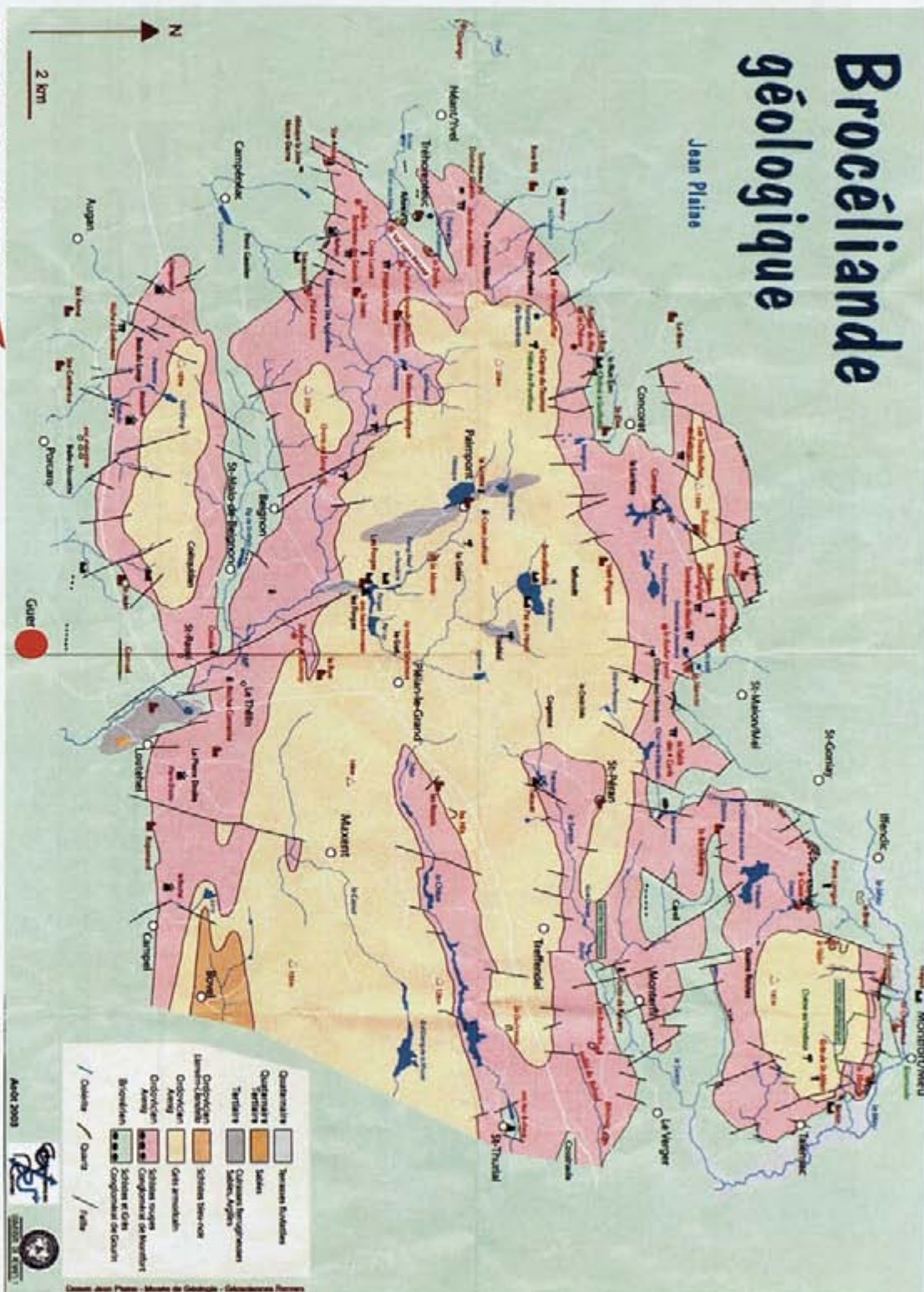


fig. 22 a : détails de la carte archéologique sur Brocéliande établie par Yves Quété en 1975 et revue par Jean Plaine en 2002 (source : Jean Plaine)



Fig. 23 : muret de pierres sèches entourant le site (a) et plateau de terre à l'est (b)

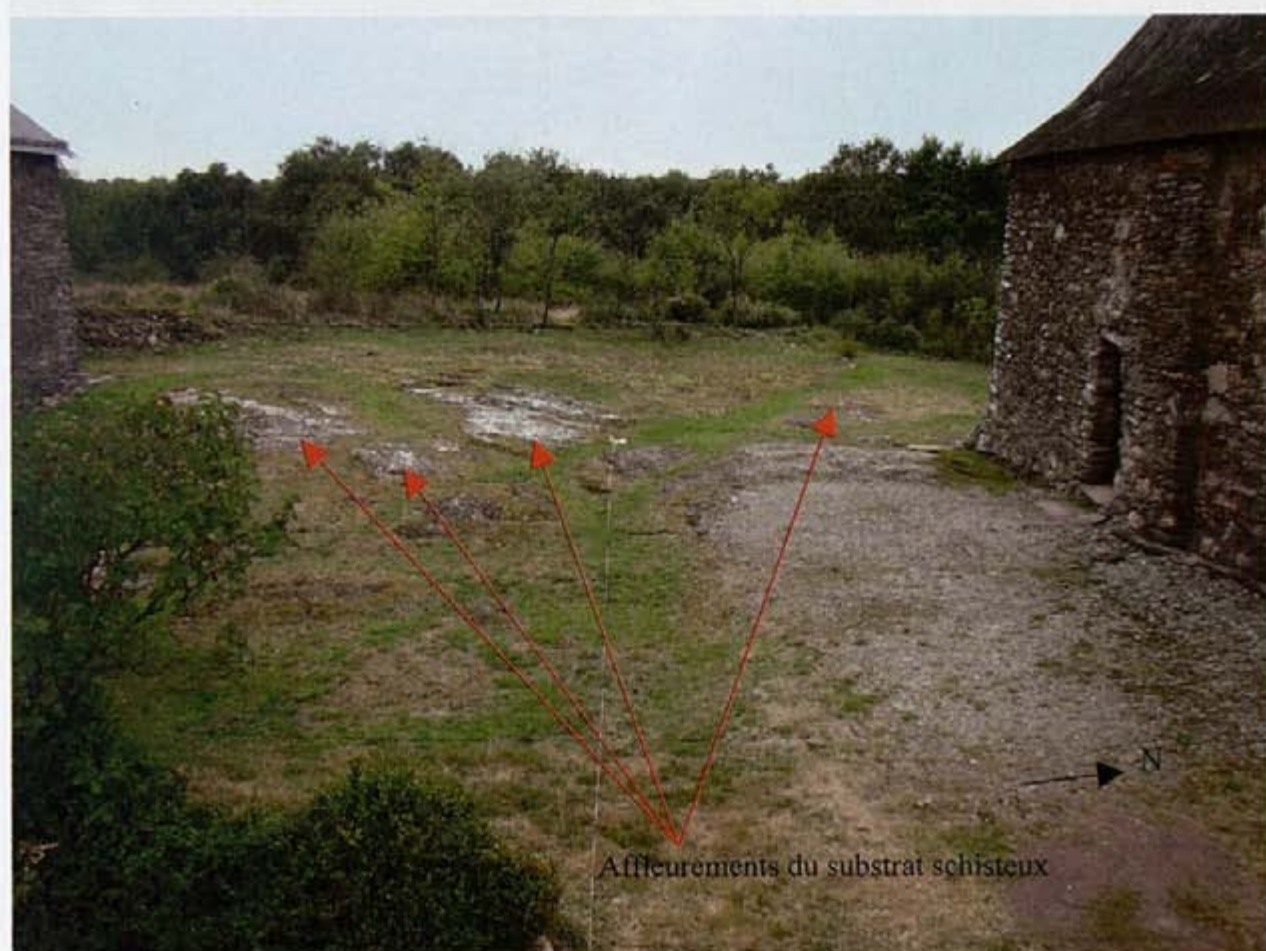


fig. 24 : cour du prieuré laissant apparaître le substrat schisteux



fig. 27 : bloc de calcaire sur lequel est gravé l'inscription : « FAIT PAR VENERABLE ET DISCRET FRERE GUY PROVOST PRIEUR DE CEANS 1633 »

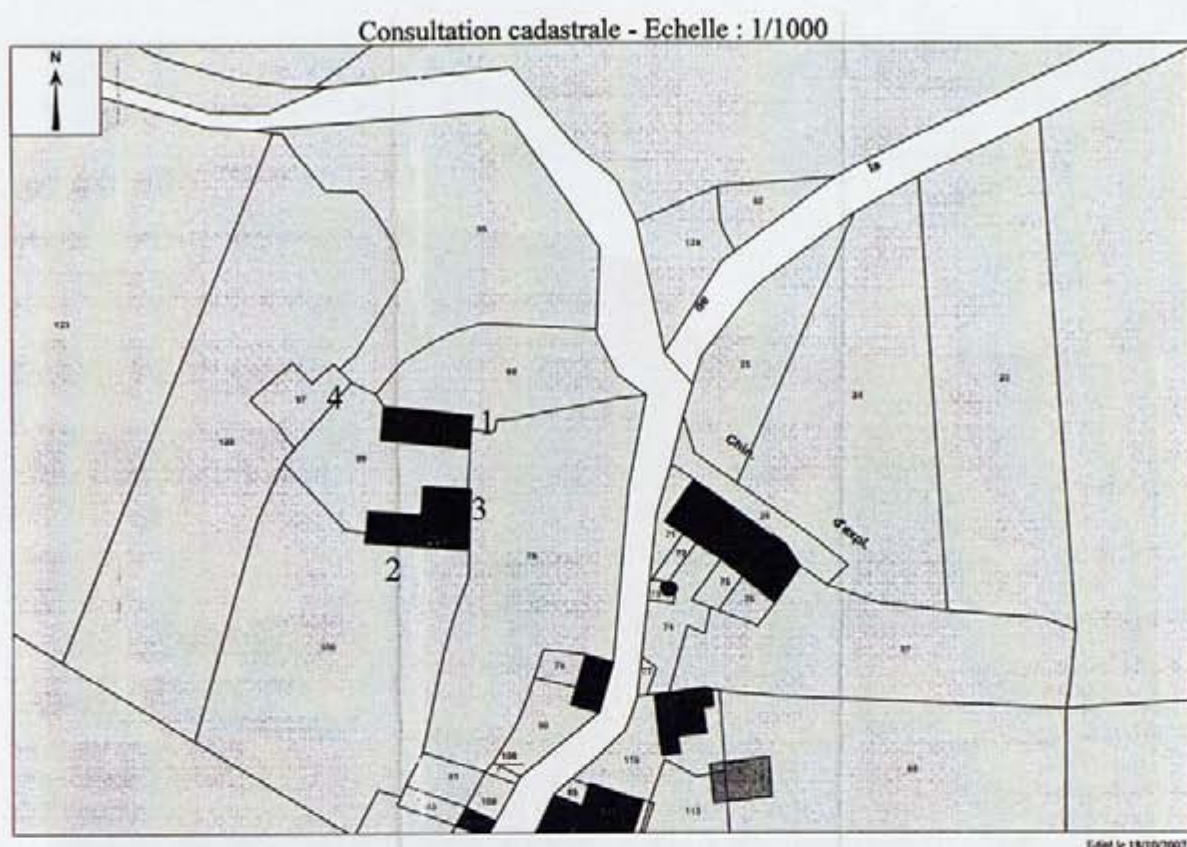


fig. 25 : extrait du cadastre actuel du site de Saint-Étienne de Guer au 1/1000 ; la chapelle (1), l'habitation du prieur (2), la porcherie (3) et la métairie (4).

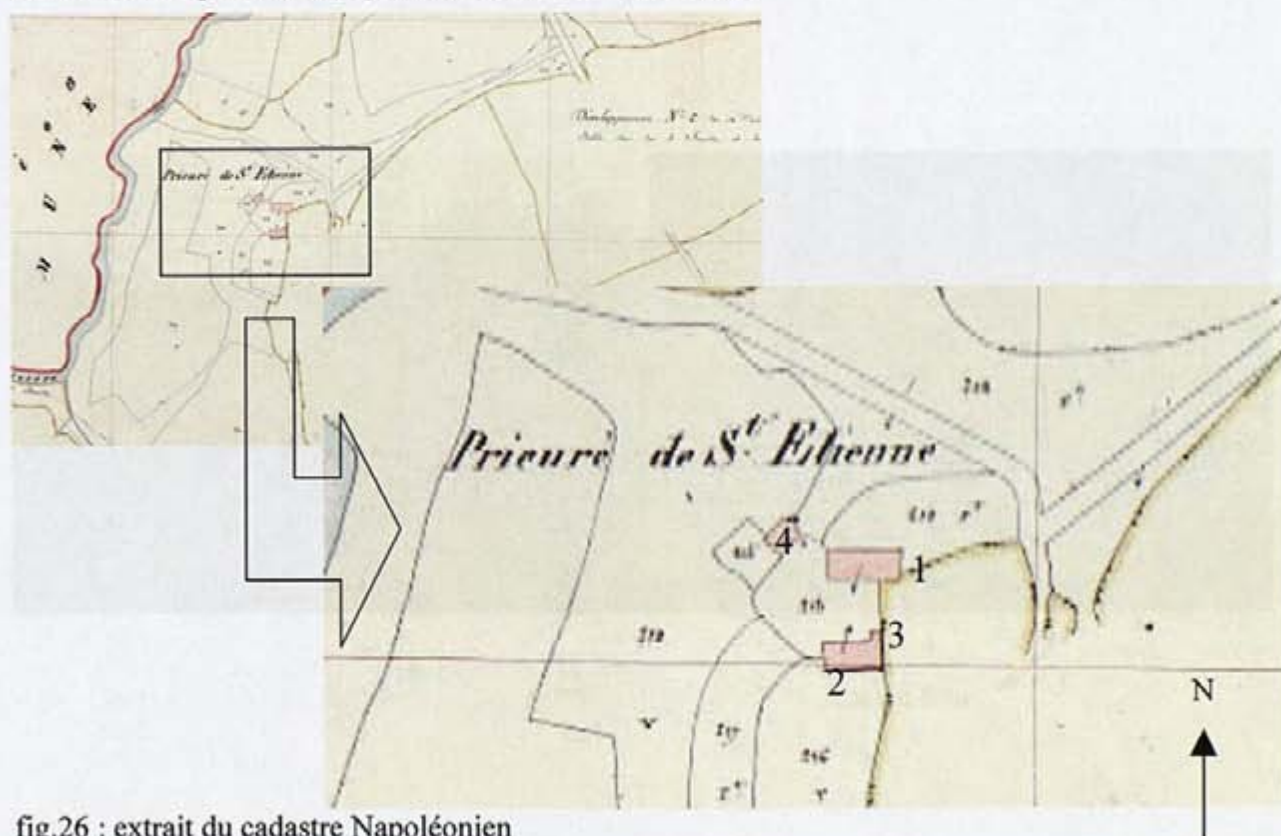


fig.26 : extrait du cadastre Napoléonien



fig. 28 : ancien habitat du prieur.



Ancien four

fig. 29 : métairie



fig. 30 : parcelle jouxtant le prieuré

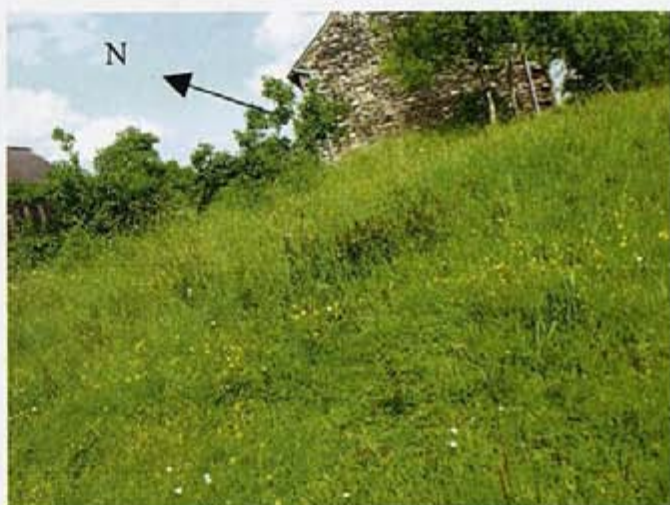


fig. 31 : décrochement d'orientation est/ouest de la parcelle

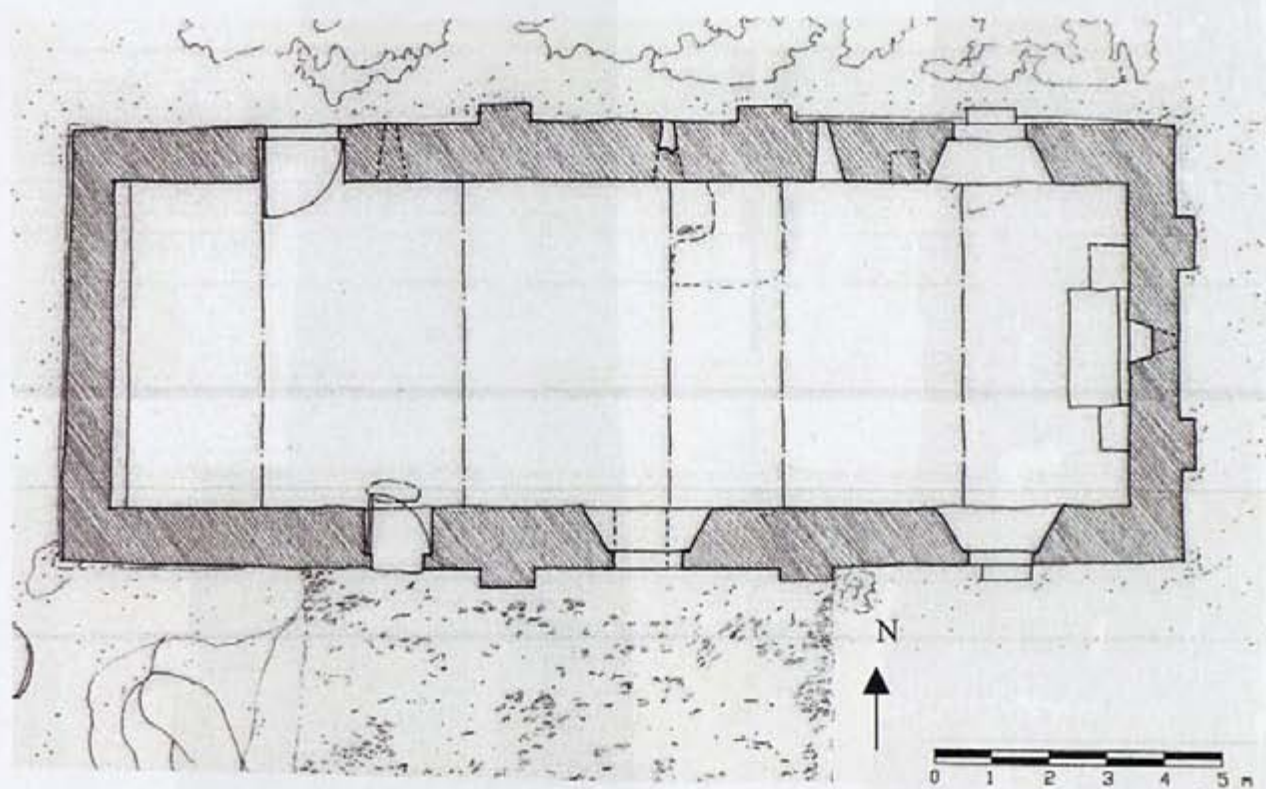


fig. 32 : plan de la chapelle Saint-Étienne (Jean-François Lagneau, Monuments Historiques, 2002)



fig. 33 : mur nord. Remontage photographique (a) et répartition des matériaux (b)



fig. 34.a : Remontage photographique du pignon ouest.



Fig. 34.b : répartition des matériaux du pignon ouest.



fig. 35 : mur gouttereau sud. Remontage photographique (a) et répartition des matériaux (b)



fig. 36 a : remontage photographique du pignon est



fig. 36 b : remontage photographique du pignon est

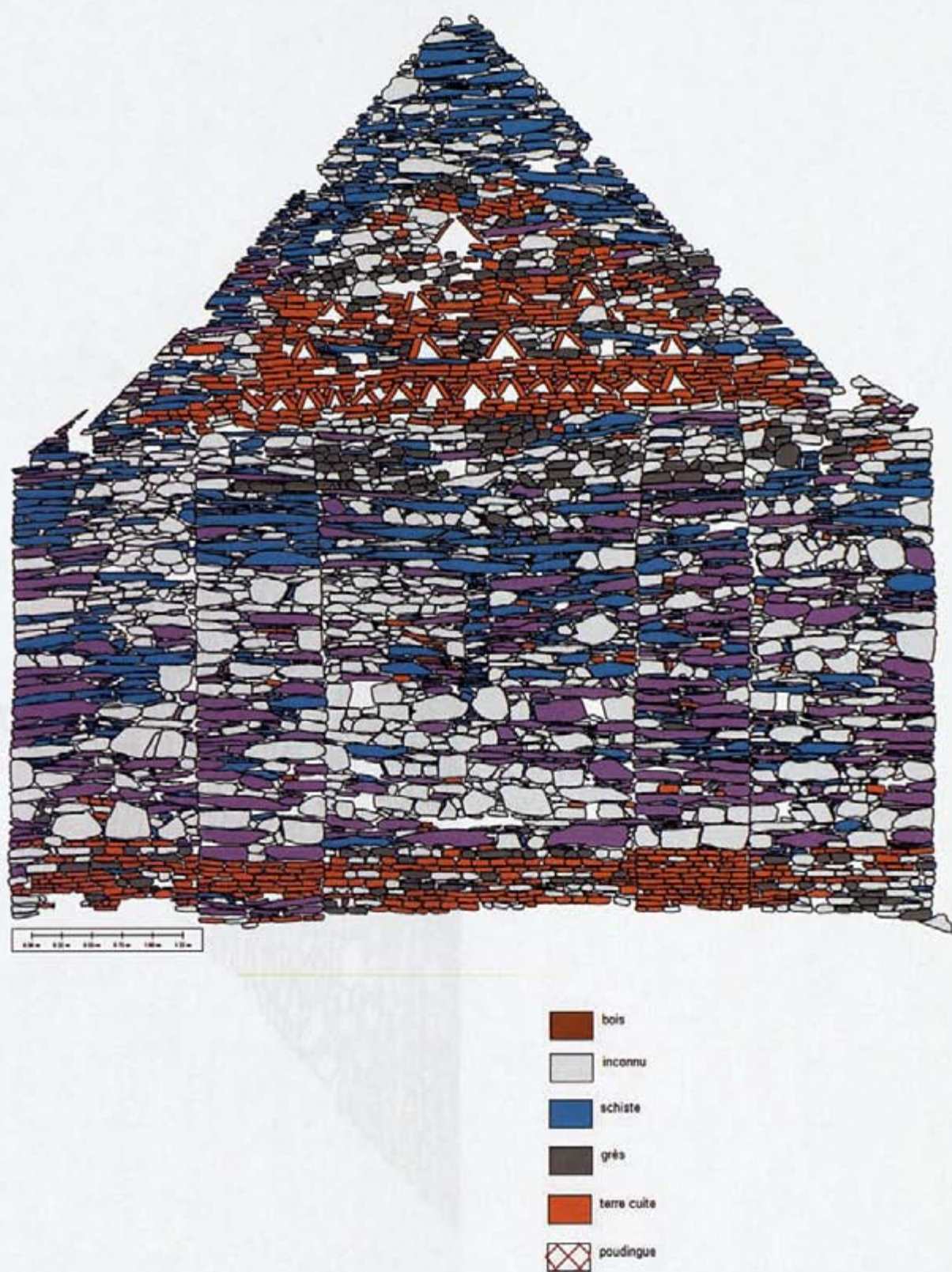


fig. 36 b : répartition des matériaux du pignon est

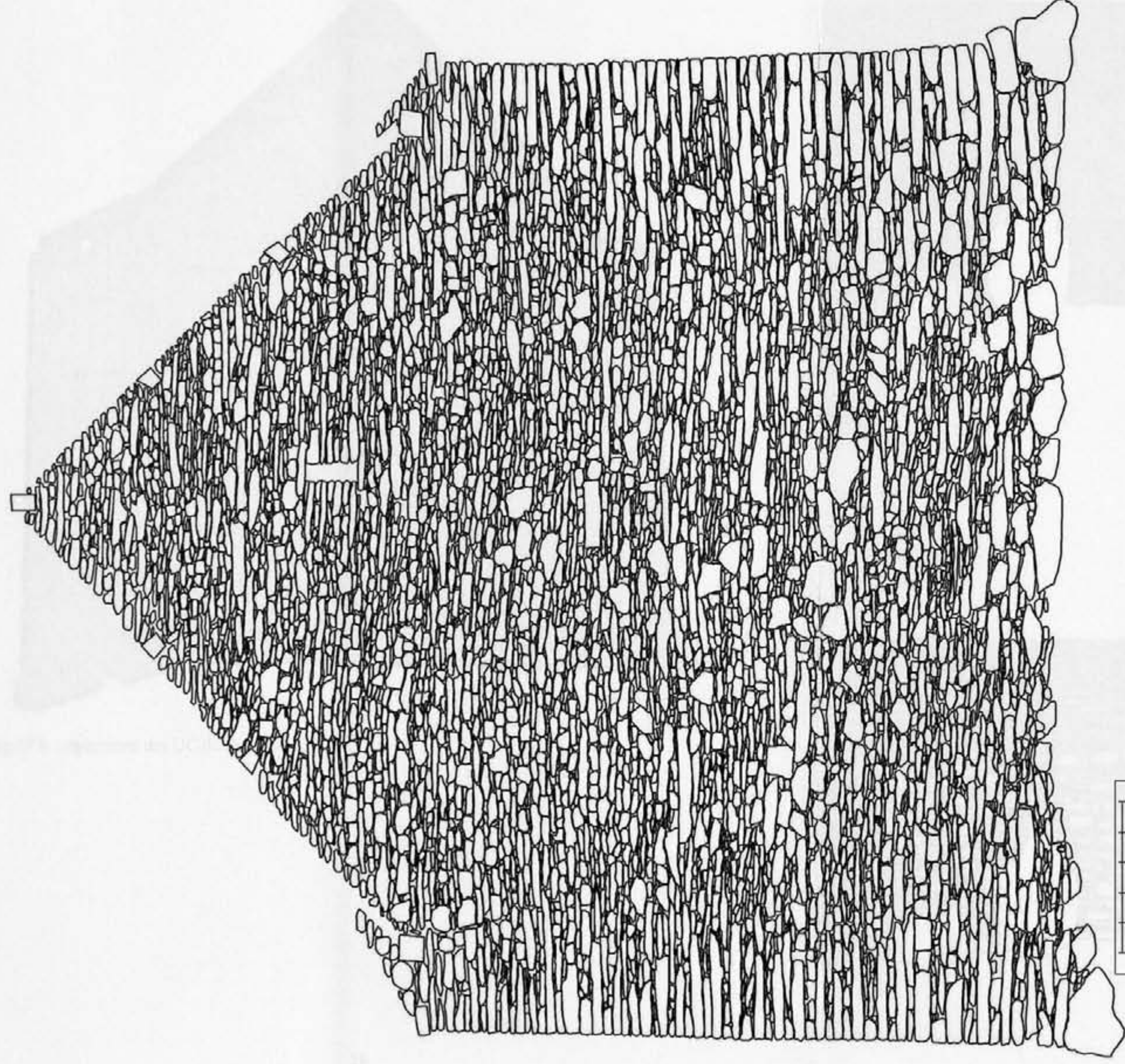


Fig.37 a: Relevé pierre à pierre du mur ouest

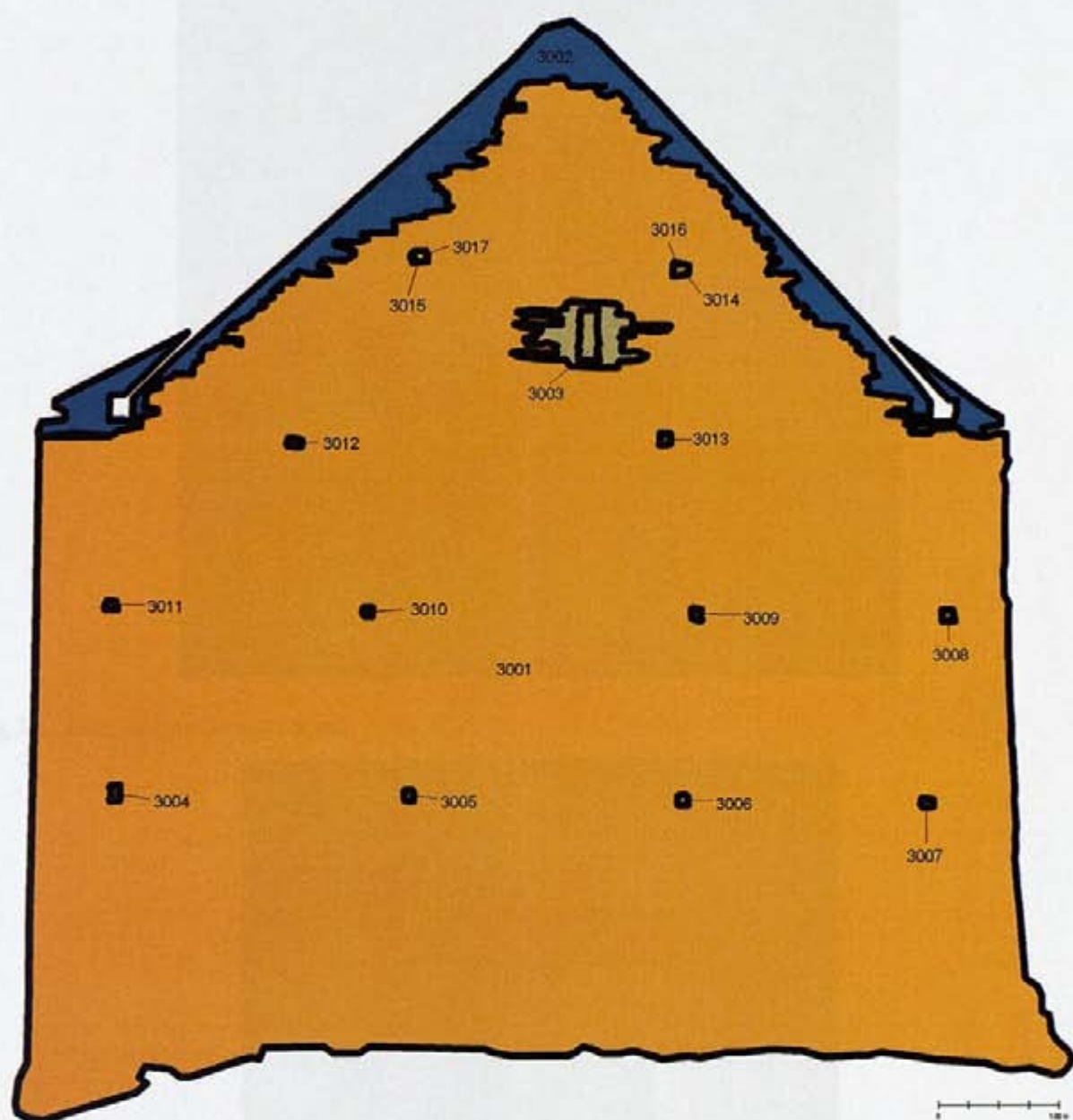


fig.37 b : répartition des UC du mur ouest

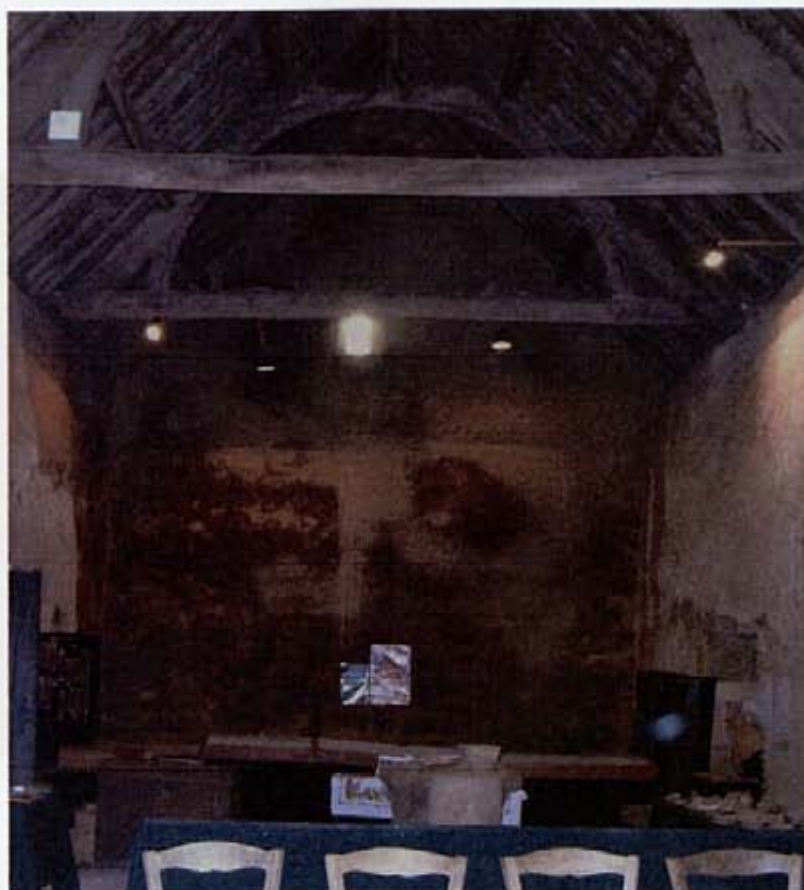
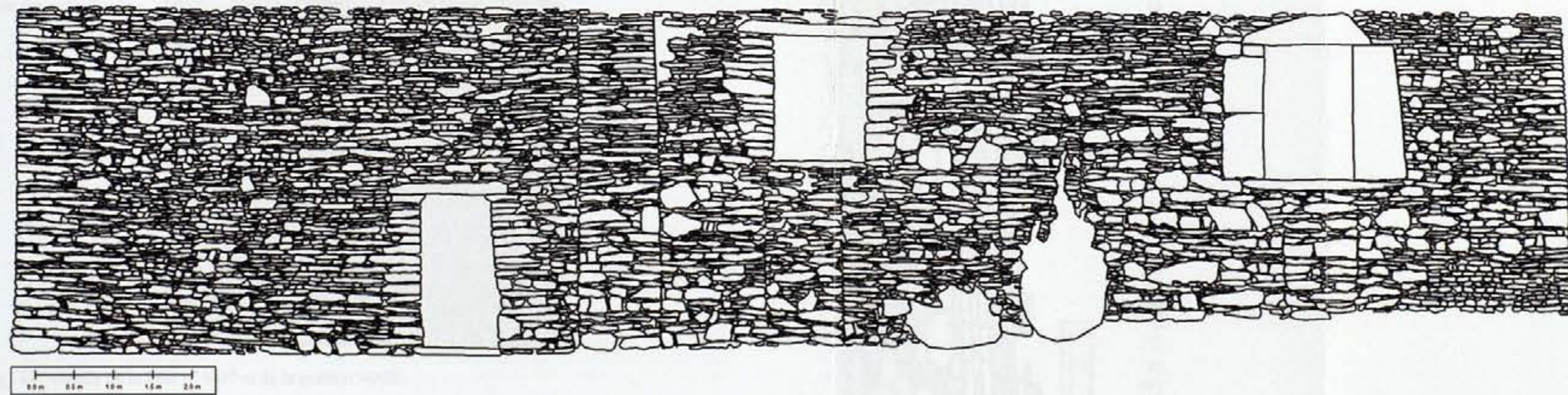


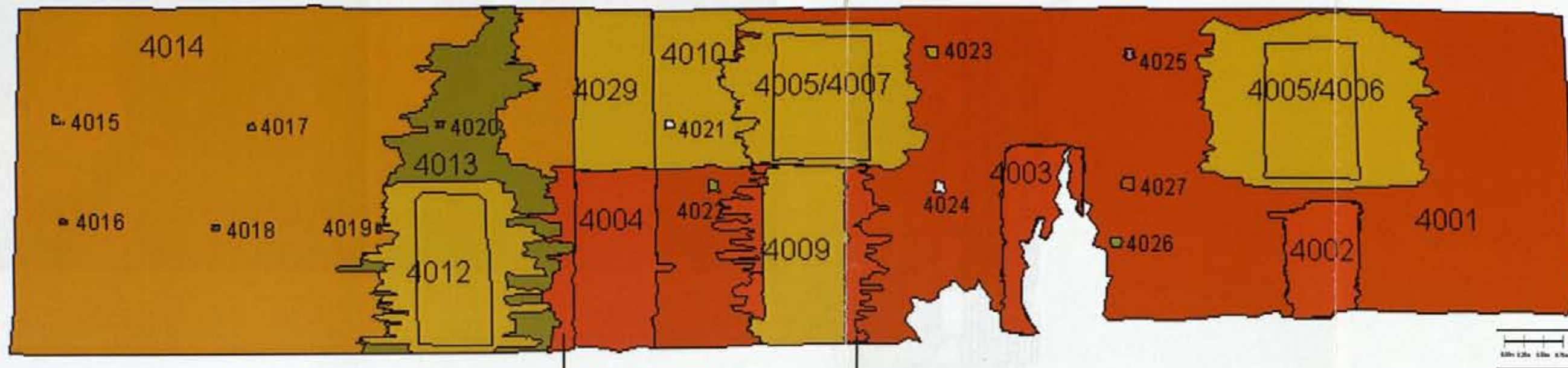
fig.38 : face interne du mur ouest



fig. 39 : ressaut présence sur la face interne du mur ouest



a



b

fig. 40 : relevé pierre à pierre (a) et répartition des UC (b) du mur sud



Niche ménagée dans le mur sud

fig. 41 : vues de la baie n°4006

Trace possible d'un ancien système de fermeture



Trace de l'ancienne porte (n°4008)

fig. 42 : détails de la baie n°4007 et de la porte n°4008



fig. 43 : vue d'est en ouest (a) et vue d'ouest en est (b) de la face interne du mur sud.



Fig.44 : enduit peint représentant deux personnages, dont il ne reste que les jambes, situé entre les deux grandes baies.

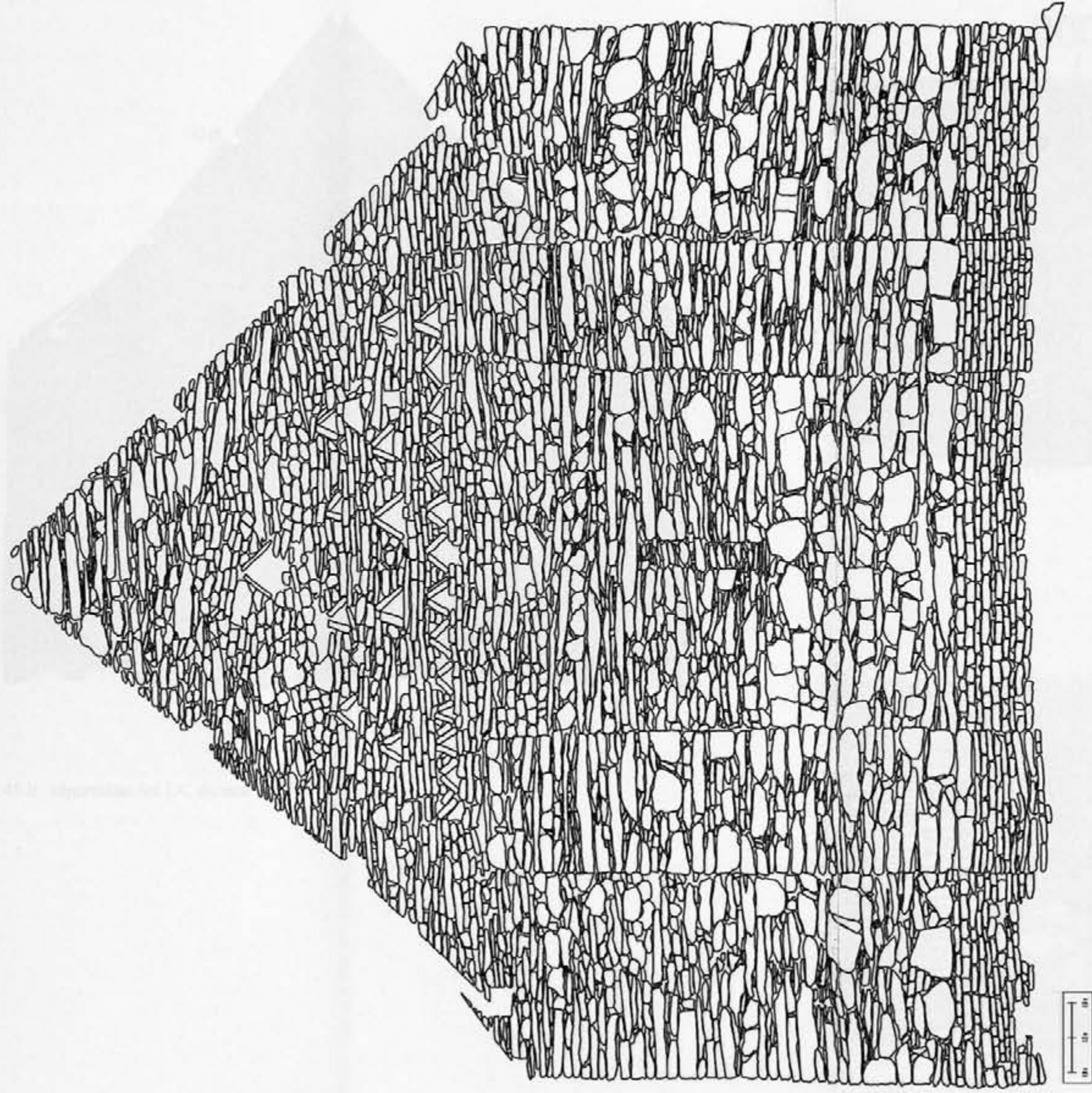


Fig. 45 a : relevé pierre à pierre du mur est

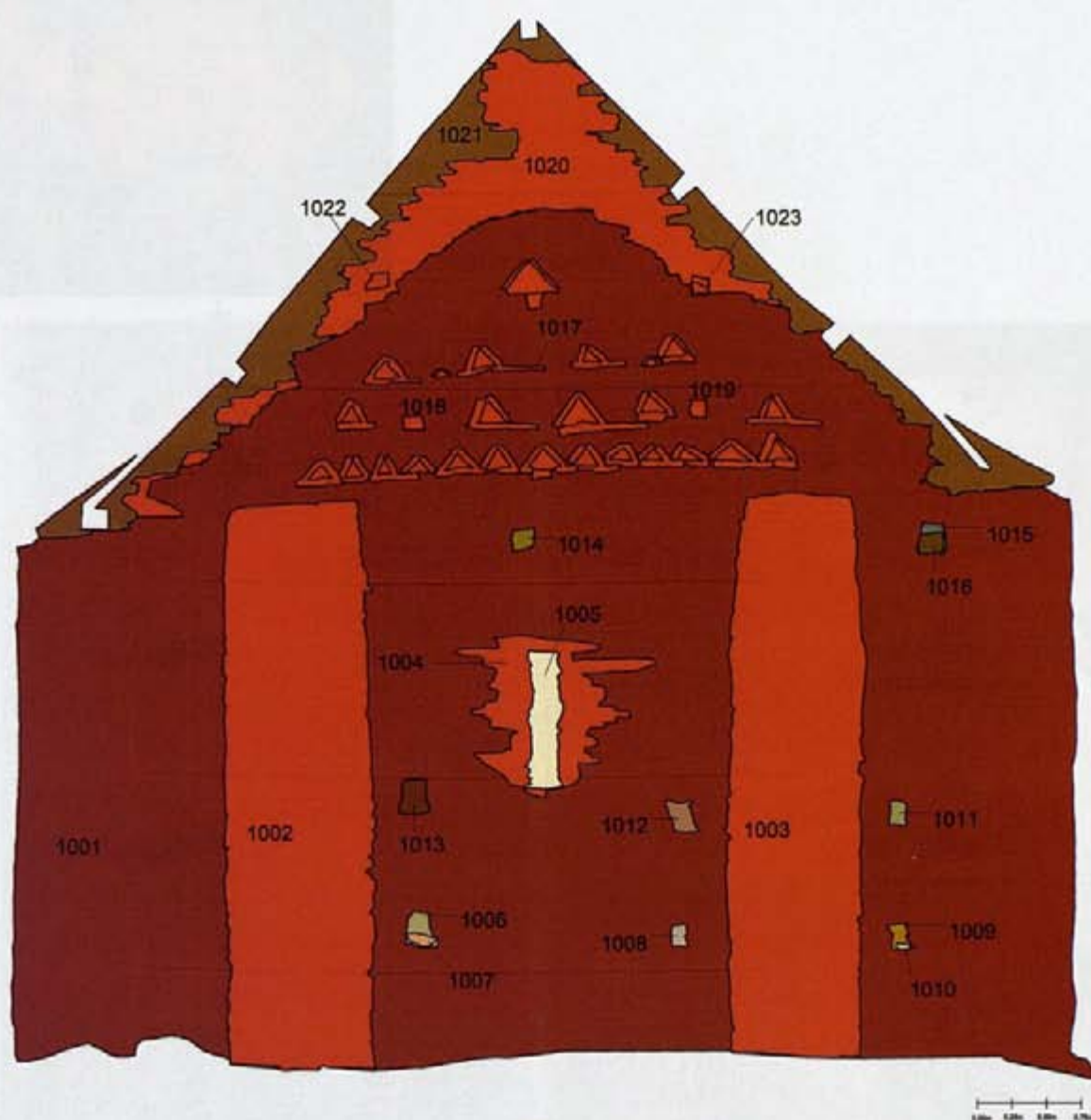


fig. 45 b : répartition des UC du mur est



fig. 46 : vue de la face interne du pignon est

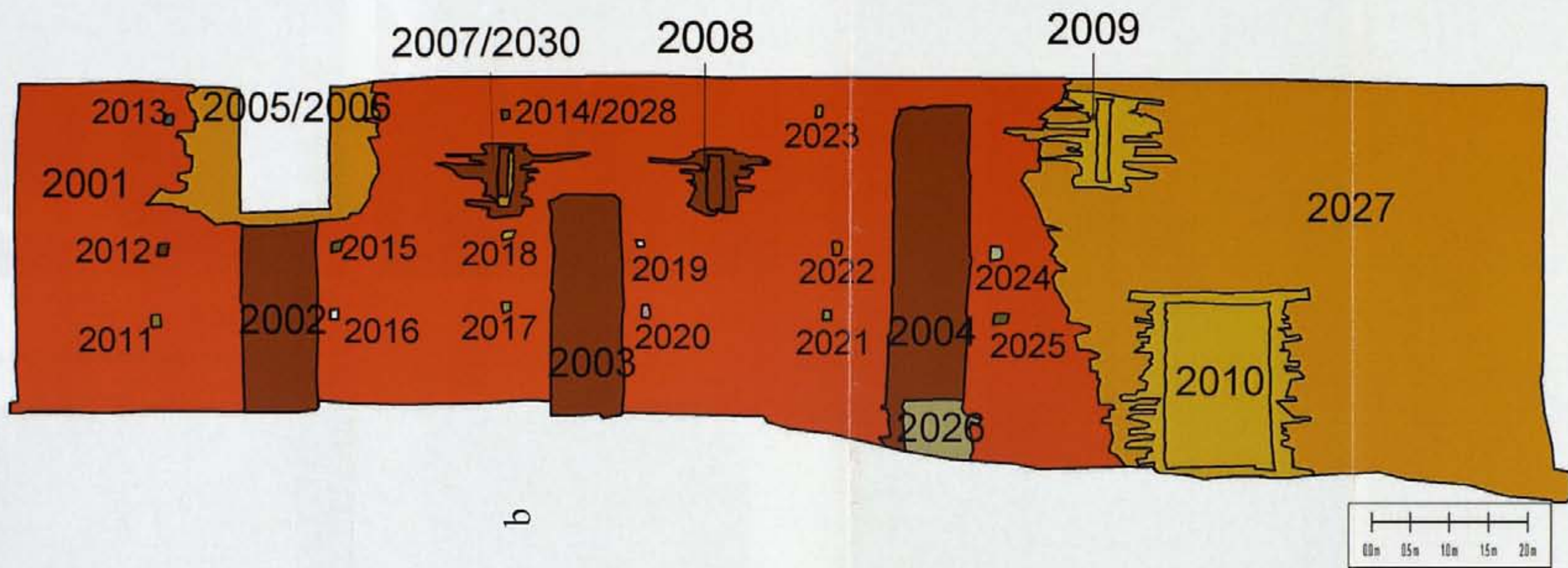
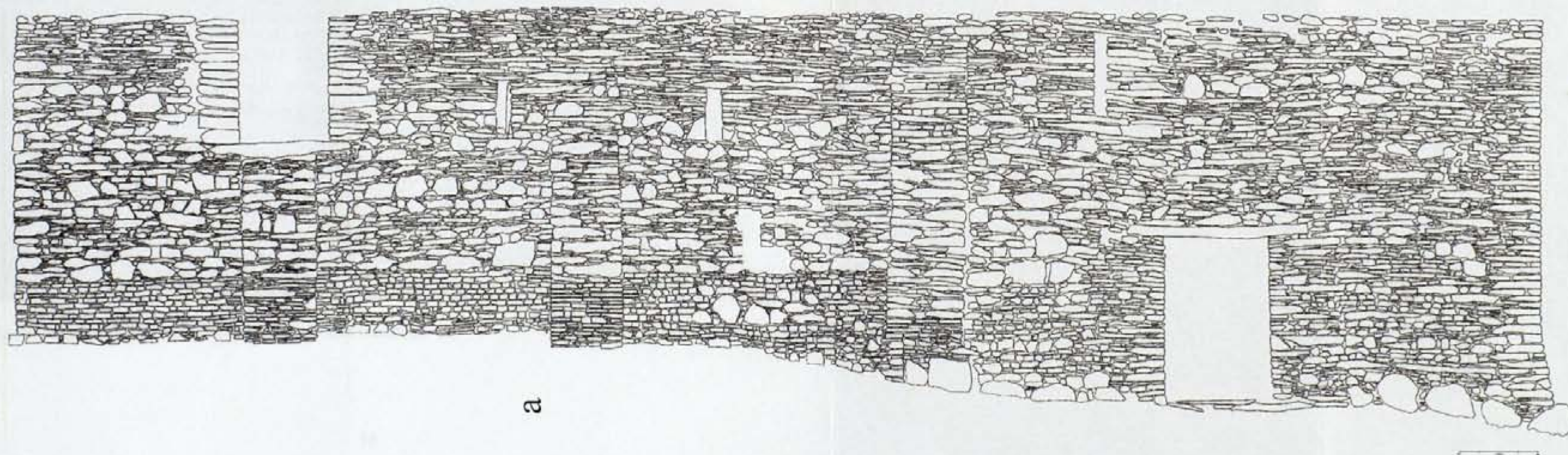


fig. 47 : relevé pierre à pierre (a) et répartition des UC (b) du mur nord

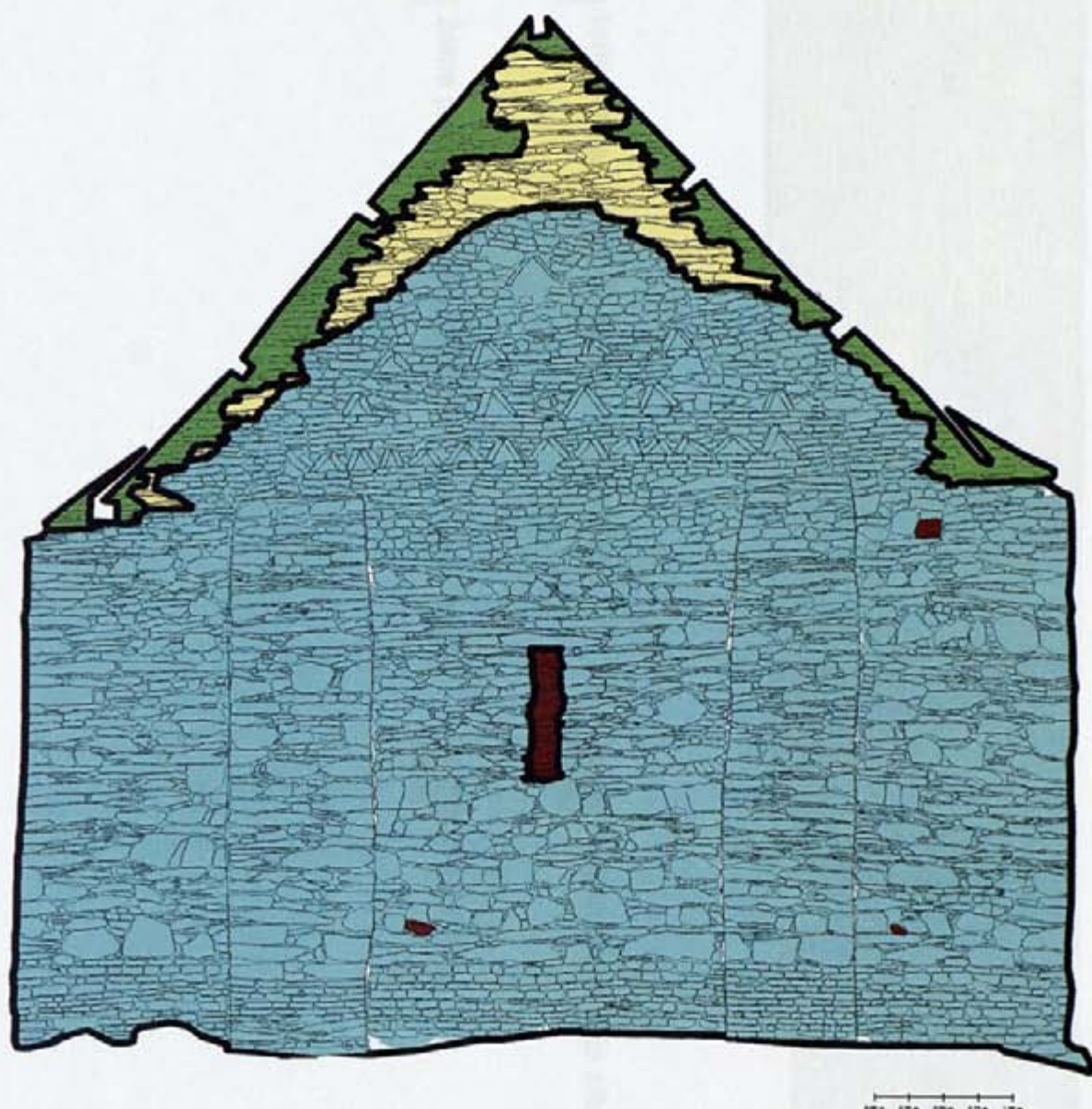


Mur nord

Fig.48 : vue de la face interne du mur nord



fig.49 : vestige de l'enfeu creusé dans le substrat schisteux



- | | |
|--|---|
| 1ere phase : fin Xe - début
Xle siècle | restauration de
1979-1980 |
| 2eme phase : début du XVIIe
siècle (1631 - 1633) | indéterminée |

fig.50 a : phasage du mur est

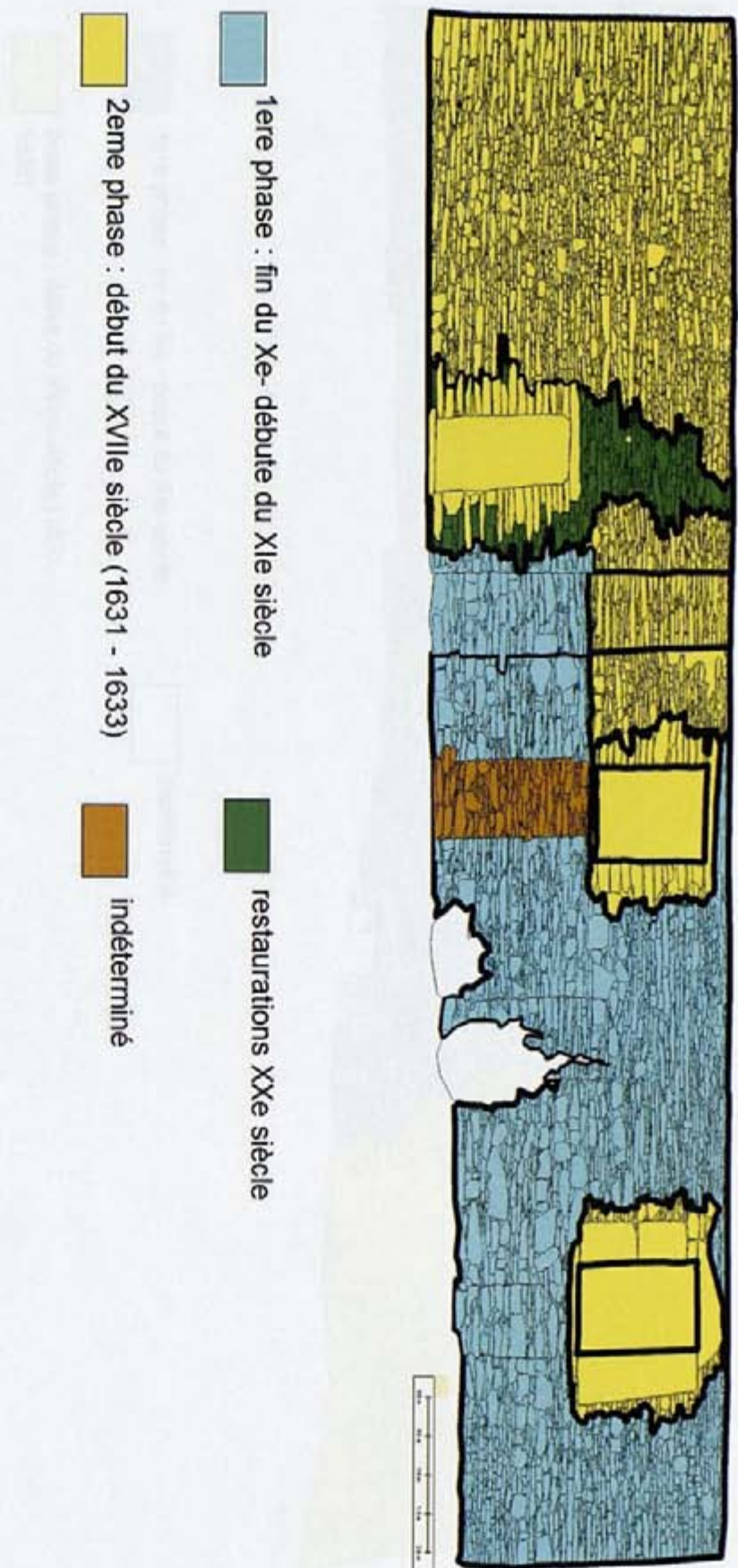
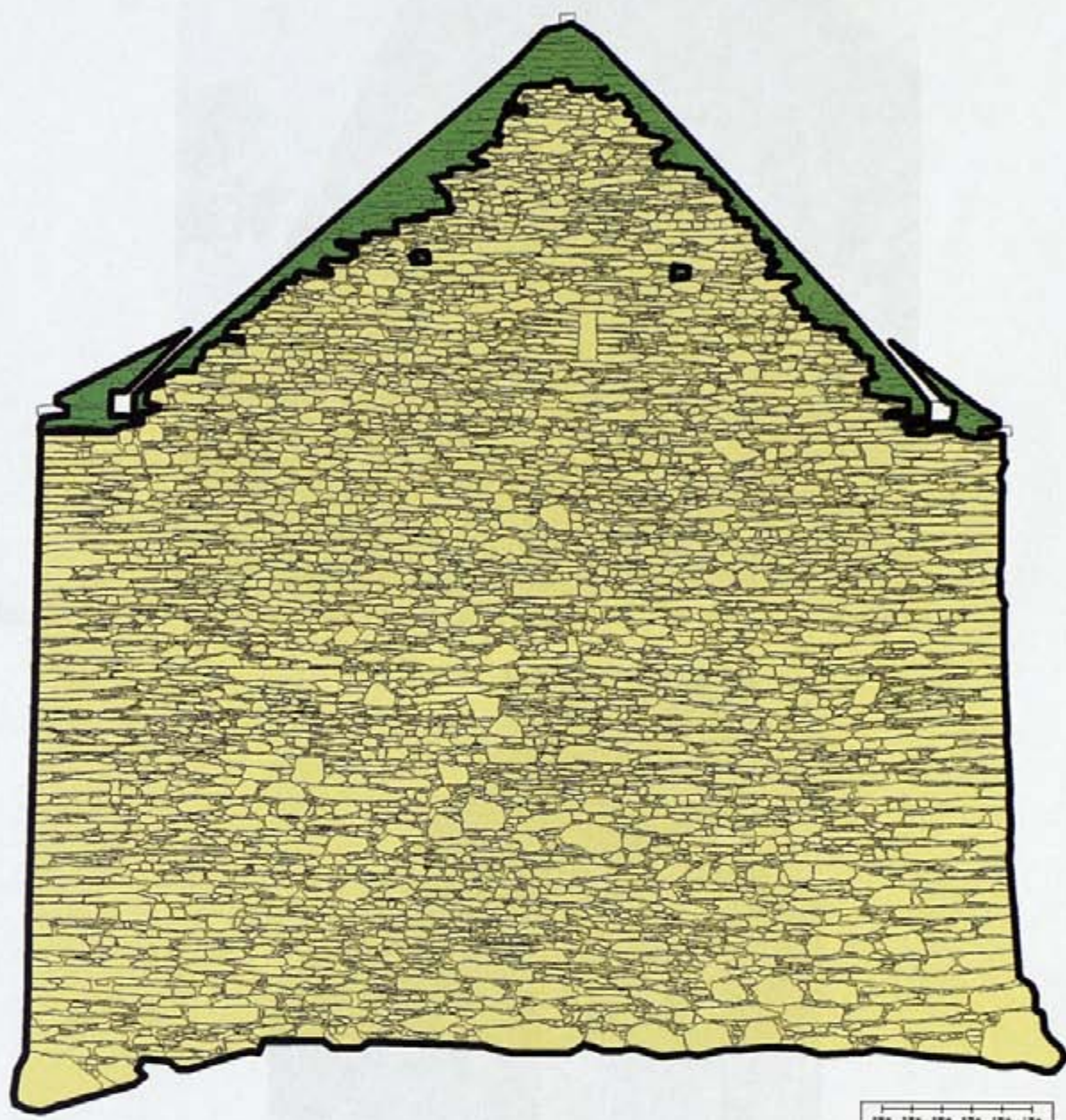


fig. 50 b : phasage du mur sud



fig. 50 c: phasage du mur nord



2eme phase : début du XVIIe
siècle (1631 - 1633)

indéterminée

restauration de
1979-1980

fig. 51 : phasage ouest



fig. 52 : vue de l'appareil réticulé formant un triangle de Saint-Aubin à Vieux-Pont-en-Auge



fig. 53 : vue de la face occidentale de Saint-Martine-de-la-Lieue (BAYLE, 1997, pp19)

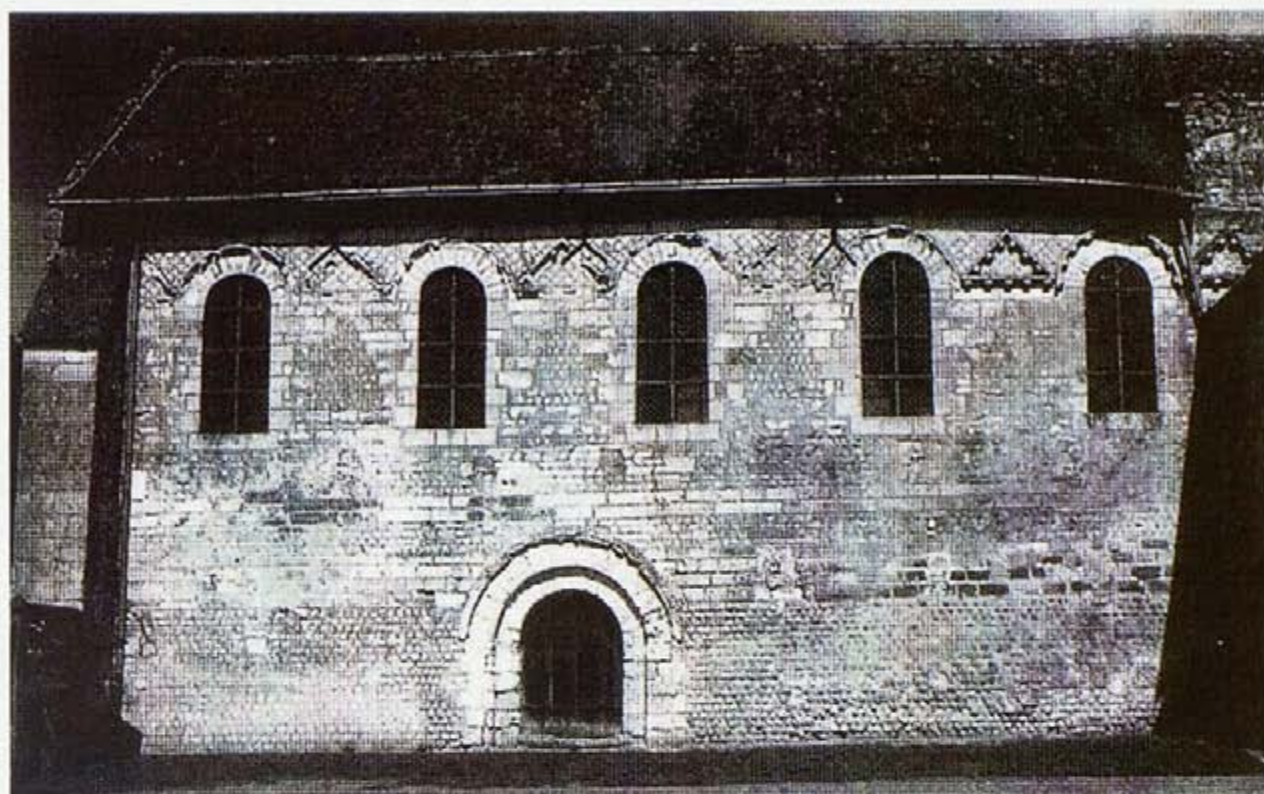


fig. 54 : vue de la face sud de l'église de Cravant (HEITZ, 1987, pp286)

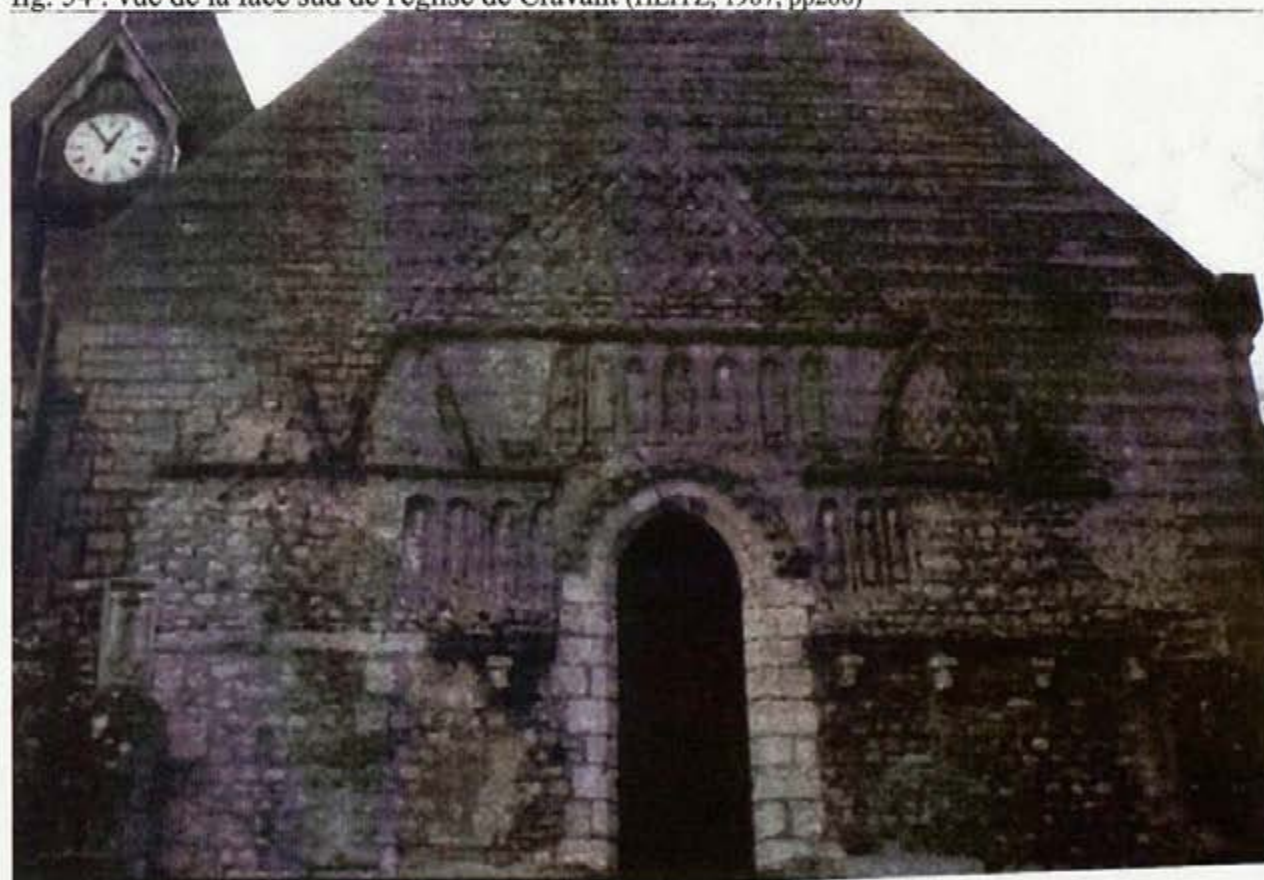


fig.55 : ancienne façade de Saint-Symphorien d'Azay-le-Rideau (HEITZ, 1987, pp287)